

SEA-DOO®



2018 GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprend des informations de sécurité,
sur le véhicule et sur l'entretien



GTS^{MC} /GTI^{MC} /GTR^{MC} /WAKE^{MC} SÉRIE

AVERTISSEMENT

Lisez attentivement le présent Guide.
Il contient d'importants renseignements sur la sécurité.
Âge minimum recommandé : 16 ans.
Conservez ce Guide du conducteur dans la motomarine.

2 1 9 0 0 1 8 3 9 _ F R

Instructions d'origine

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la **VIDÉO DE SÉCURITÉ** et des étiquettes de sécurité apposées sur le produit peut mener à des blessures, voire même la mort!

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

⚠ AVERTISSEMENT : L'utilisation, la réparation et l'entretien d'une embarcation peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule. Pour en savoir davantage, visitez le www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicule.



Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc.(BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

GTX⁺ est une marque de commerce de Castrol Ltd. utilisée sous licence.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits:

4-TEC ^{MC}	GTI ^{MC} Limited 155	GTS ^{MC}	T.O.P.S. ^{MC}
D.E.S.S. ^{MC}	GTI ^{MC} SE 90	Clés d'apprentissage ^{MC}	VTS ^{MC}
iBR ^{MC}	GTI ^{MC} SE 130	Système O.T.A.S. ^{MC}	WAKE ^{MC} 155
iControl ^{MC}	GTI ^{MC} SE 155	Rotax®	XPS ^{MC}
iTC ^{MC}	GTR ^{MC} 230	Sea-Doo®	
GTI ^{MC} 90	GTR ^{MC} -X 230	Sea-Doo LK ^{MC}	

AVANT-PROPOS

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté une toute nouvelle motomarine Sea-Doo®. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre embarcation et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour s'assurer que la préparation de votre embarcation vous satisfaisait pleinement.

Avant de partir

Pour votre sécurité en plus de celle des personnes à proximité, lisez les sections suivantes avant d'utiliser votre motomarine :

- *INFORMATIONS DE SÉCURITÉ*
- *RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE.*

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine, et de visionner attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ.*

Veillez tenir compte des avertissements contenus dans le présent Guide du conducteur. Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.

BRP recommande expressément à tous les conducteurs de s'inscrire à un cours de sécurité donné par un instructeur reconnu. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on donne un tel cours dans votre région.

Dans certaines régions, on doit posséder une carte de qualification pour utiliser une embarcation de plaisance.

 **AVERTISSEMENT**

Familiarisez-vous avec cette motomarine; son rendement peut être supérieur à celui d'autres motomarines utilisées auparavant.

Messages sur la sécurité

L'information particulièrement importante contenue dans ce guide du conducteur est identifiée par les symboles et les mots suivants :

Ce symbole d'avertissement de sécurité
 **avertit d'un risque de blessure.**

 **AVERTISSEMENT**

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

 **ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'un risque d'endommager gravement des pièces

de la motomarine ou la propriété d'autrui si l'instruction n'est pas suivie.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec l'embarcation, son fonctionnement, son entretien et son utilisation sécuritaire.

Conservez ce Guide du conducteur dans la motomarine afin de pouvoir vous y référer pour le fonctionnement, l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes.

Noter également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site **www.operatorsguides.brp.com**.

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur et le *DVD DE SÉCURITÉ* devraient être dans l'embarcation au moment de la vente.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
AVANT DE PARTIR.....	1
MESSAGES SUR LA SÉCURITÉ.....	2
À PROPOS DE CE GUIDE DU CONDUCTEUR.....	2

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES	8
ÉVITER TOUTE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE.....	8
ÉVITER LES FEUX D'ESSENCE ET LES AUTRES DANGERS.....	8
ÉVITER DE SE BRÛLER AVEC DES PIÈCES CHAUDES.....	9
ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS.....	9

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ	10
RAPPELS CONCERNANT L'UTILISATION SÉCURITAIRE.....	10
SPORTS NAUTIQUES (REMORQUAGE AVEC LA MOTOMARINE).....	15
HYPOTHERMIE.....	17
COURS DE SÉCURITÉ NAUTIQUE.....	17
TRANSPORT DE CHARGES.....	18

TECHNOLOGIES ACTIVES (ICONTROL)	19
INTRODUCTION.....	19
ITC (INTELLIGENT THROTTLE CONTROL).....	19
IBR (FREINAGE ET MARCHE ARRIÈRE INTELLIGENTS) (TOUS LES MODÈLES SAUF GTS).....	21

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ	22
ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE.....	22
ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE RECOMMANDÉ.....	24

EXERCICES	26
CHOIX D'UNE AIRE D'EXERCICE.....	26
EXERCICES PRATIQUES.....	26
FACTEURS IMPORTANTS À NE PAS NÉGLIGER.....	27

RÈGLES DE NAVIGATION	28
RÈGLEMENTS DE CIRCULATION.....	28

RAVITAILLEMENT	31
MÉTHODE DE REMPLISSAGE.....	31
SPÉCIFICATIONS D'ESSENCE.....	32

INFORMATION SUR LE REMORQUAGE	33
--	-----------

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE	35
ÉTIQUETTE MOBILE.....	35
ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ DE LA MOTOMARINE.....	35
ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ.....	44

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	46
AVANT DE METTRE LA MOTOMARINE À L'EAU.....	46
UNE FOIS LA MOTOMARINE À L'EAU.....	51

RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

COMMANDES	54
1) GUIDON.....	57

2) BOUTON DE DÉMARRAGE/D'ARRÊT DU MOTEUR.....	57
3) INTERRUPTEUR DE COUPURE DU MOTEUR.....	58
4) MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR.....	60
5) LEVIER IBR (FREINAGE ET MARCHE ARRIÈRE INTELLIGENTS) (TOUS LES MODÈLES SAUF GTS).....	60
6) BOUTONS MODE/SET (TOUS LES MODÈLES SAUF GTS).....	61
7) BOUTONS À FLÈCHES HAUT/BAS (TOUS LES MODÈLES SAUF GTS).....	62
8) BOUTON DE RÉGULATION DE VITESSE (MODÈLES GTI LIMI- TED ET WAKE).....	62
9) BOUTON VTS (CORRECTEUR D'ASSIETTE) (MODÈLES GTI LIMI- TED ET GTR).....	62
10) BOUTON SPORT.....	63
11) BOUTON ECO.....	63
INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL.....	65
A) INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL.....	67
B) INDICATEUR DE VITESSE ANALOGIQUE.....	74
C) TACHYMÈTRE ANALOGIQUE.....	74
D) VOYANTS / ICÔNES.....	74
NAVIGATION SUR L'AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL.....	75
MODIFICATION DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE.....	79
RÉINITIALISATION DE L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE.....	80
RÉGLAGE DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION.....	81
ÉQUIPEMENT.....	82
1) BOÎTE À GANTS.....	82
2) COMPARTIMENT DE RANGEMENT AVANT.....	82
3) SIÈGE.....	83
4) POIGNÉE DE MAINTIEN DU PASSAGER.....	84
5) MARCHE D'EMBARQUEMENT.....	84
6) PLATE-FORME D'EMBARQUEMENT.....	85
7) ŒILLET AVANT ET ARRIÈRE.....	85
8) BOUCHONS DE VIDANGE DE LA CALE.....	86
9) POTEAU DE FIXATION DU CÂBLE DE SKI/PLANCHE NAUTIQUE (MODÈLE WAKE SEULEMENT).....	86
10) SUPPORT DE PLANCHE NAUTIQUE (MODÈLE WAKE SEULEMENT).....	87
11) ÉLÉVATEUR DE GUIDON RÉGLABLE (SELON L'ÉQUIPEME- NT).....	89
PÉRIODE DE RODAGE.....	91
FONCTIONNEMENT PENDANT LA PÉRIODE DE RODAGE.....	91
CONSIGNES D'UTILISATION.....	92
EMBARQUEMENT.....	92
COMMENT DÉMARRER LE MOTEUR.....	95
COMMENT ARRÊTER LE MOTEUR.....	95
COMMENT TOURNER AVEC LA MOTOMARINE.....	96
COMMENT PASSER AU POINT MORT (MODÈLES AVEC IBR SEULEMENT).....	97
COMMENT PASSER EN MARCHE AVANT (MODÈLES AVEC IBR SEULEMENT).....	98

COMMENT PASSER EN MARCHÉ ARRIÈRE (MODÈLES AVEC IBR SEULEMENT).....	98
COMMENT FREINER (MODÈLES AVEC IBR SEULEMENT).....	100
COMMENT UTILISER LE CORRECTEUR D'ASSIETTE.....	102
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES.....	107
MODES DE FONCTIONNEMENT.....	110
MODE RANDONNÉE.....	110
MODE SPORT.....	110
MODE ECO (MODE D'ÉCONOMIE DE CARBURANT).....	112
MODE DE RÉGULATION DE VITESSE.....	114
MODE BASSE VITESSE.....	117
MODE SKI.....	119
MODE CLÉ D'APPRENTISSAGE.....	123
OPÉRATIONS SPÉCIALES.....	125
NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE.....	125
CHAVIREMENT DE LA MOTOMARINE.....	127
MOTOMARINE SUBMERGÉE.....	128
MOTEUR NOYÉ D'EAU.....	128
REMORQUAGE DE LA MOTOMARINE SUR L'EAU.....	128
<i>RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN</i>	
TABLEAU D'ENTRETIEN.....	132
PROCÉDURES D'ENTRETIEN.....	135
HUILE À MOTEUR.....	135
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.....	137
BOBINES D'ALLUMAGE.....	138
BOUGIES.....	139
ÉCHAPPEMENT.....	140
PLAQUE DE PROMENADE ET GRILLE D'ADMISSION D'EAU.....	142
ANODE SACRIFICIELLE.....	142
POTEAU DE FIXATION DU CÂBLE DE SKI OU PLANCHE NAUTIQUE (WAKE).....	143
FUSIBLES.....	143
SOINS DE LA MOTOMARINE.....	146
SOINS D'APRÈS-UTILISATION.....	146
NETTOYAGE DE LA MOTOMARINE.....	147
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	148
REMISAGE.....	148
PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	151
<i>RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES</i>	
IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE.....	154
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA COQUE.....	154
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU MOTEUR.....	154
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU FABRICANT DU MOTEUR.....	155

CLÉ D.E.S.S. RF.....	156
RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DU MOTEUR.....	157
RESPONSABILITÉ DU FABRICANT.....	157
RESPONSABILITÉ DU CONCESSIONNAIRE.....	157
RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE.....	157
RÈGLEMENTATION DES ÉMISSIONS PAR L'AGENCE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (EPA).....	157
SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION.....	158
FICHE TECHNIQUE.....	159

DÉPANNAGE

LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE.....	172
SYSTÈME DE CONTRÔLE.....	178
CODES D'ANOMALIE.....	178
VOYANTS ET AFFICHAGE.....	179
CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE.....	182

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : MOTOMA- RINES SEA-DOO® 2018	186
GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.).....	190
DÉCLARATION DE GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ET DANS L'ÉTAT DE NEW YORK POUR LES MOTOMA- RINES SEA-DOO® 2018.....	193
DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION EN CALIFORNIE.....	197
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : MOTOMARINES SEA- DOO® 2018.....	199
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EURO- PÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : MOTOMARINES SEA-DOO® 2018.....	204

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS.....	212
NOUS JOINDRE.....	213
AMÉRIQUE DU NORD.....	213
EUROPE.....	213
OCÉANIE.....	213
AMÉRIQUE DU SUD.....	214
ASIE.....	214
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE.....	215

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement fermé tel qu'un garage, un abri à voitures ou une grange. Même si vous ouvrez des fenêtres ou utilisez des ventilateurs pour tenter de ventiler les gaz d'échappement, la concentration de monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.

- Ne faites pas fonctionner le véhicule à l'extérieur où les gaz d'échappement peuvent pénétrer à l'intérieur d'un édifice par des ouvertures telles des fenêtres ou des portes.
- Ne vous tenez jamais derrière la motomarine lorsque le moteur est en marche. Une personne qui se tient debout derrière un moteur en marche risque d'inspirer une importante concentration de fumée d'échappement. L'inspiration de fumée d'échappement concentrée risque d'entraîner un empoisonnement au monoxyde de carbone, de graves problèmes de santé ou la mort.

Éviter les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivre les instructions ci-dessous :

- N'utilisez qu'un bidon d'essence rouge homologué pour entreposer de l'essence.
- Observez scrupuleusement les directives de la section *RAVITAILLEMENT*.
- Ne démarrez jamais la motomarine s'il y a de l'essence ou une odeur d'essence dans le compartiment moteur.
- Ne démarrez jamais le moteur et ne le faites pas fonctionner si le bouchon du réservoir n'est pas bien verrouillé.
- Ne transportez pas de bidons d'essence dans le compartiment de rangement avant ou ailleurs sur le véhicule.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- Consultez un médecin immédiatement si vous avalez de l'essence, si de l'essence vous éclabousse les yeux ou si vous respirez des émanations.

Si vous renversez de l'essence sur vous, lavez-vous avec du savon et de l'eau puis changez de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

Certains composants peuvent devenir chauds lorsqu'ils fonctionnent. Éviter tout contact pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

Accessoires et modifications

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez aucun accessoire non approuvé par BRP. Comme certains changements ou accessoires n'ont pas été mis à l'essai par BRP, ils peuvent augmenter le risque d'accident ou de blessure et rendre l'utilisation du véhicule illégale.

Consultez un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour connaître la liste des accessoires offerts.

INFORMATIONS SPÉCIALES CONCERNANT LA SÉCURITÉ

Rappels concernant l'utilisation sécuritaire

La performance de votre motomarine peut nettement surpasser celle des autres motomarines que vous avez pu conduire auparavant. Familiarisez-vous complètement avec les commandes et la conduite de votre motomarine avant d'entreprendre une première randonnée ou d'y faire monter des passagers. Si vous n'avez pas eu l'occasion de le faire, exercez-vous en conduisant seul dans un endroit approprié, où il y a peu d'embarcations, pour bien connaître la façon dont réagissent les commandes. Familiarisez-vous totalement avec chaque commande avant de naviguer au-delà du régime de ralenti. Ne présumez pas que toutes les motomarines se conduisent de la même façon. Chaque modèle diffère, souvent de façon importante.

N'oubliez jamais que plus l'accélérateur est relâché vers la position de ralenti, plus il est difficile de diriger l'embarcation. Le guidon et l'accélérateur sont nécessaires pour diriger l'embarcation. Ne pas relâcher l'accélérateur pour changer de direction et s'éloigner d'un objet. L'accélérateur est essentiel pour pouvoir tourner. Si le moteur est éteint, la direction ne répond plus.

Bien que la plupart des motomarines n'aient pas de frein, des avancées technologiques nous permettent désormais d'offrir certains modèles munis du système de freinage et marche arrière intelligents (iBRMC). Exercez-vous à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, pour apprendre à connaître les manœuvres de freinage et la distance d'arrêt de votre

motomarine dans diverses conditions.



AVERTISSEMENT

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, du nombre de passagers et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR (freinage et marche arrière intelligents) aura également un effet sur la distance d'arrêt.

Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine. Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Lorsqu'on actionne le levier de commande iBR pendant que la motomarine avance, le mode de freinage s'active et la décélération est proportionnelle à la position du levier iBR. Plus on actionne le levier de commande iBR, plus la puissance

de freinage est grande. Prendre soin de tirer graduellement sur le levier de commande iBR pour régler la puissance de freinage et de relâcher simultanément l'accélérateur.

La caractéristique de freinage du système iBR ne peut empêcher votre motomarine de dériver en raison du courant ou du vent. Cette caractéristique n'a aucun effet de freinage sur un mouvement vers l'arrière. De plus, le moteur doit être en marche pour qu'on puisse utiliser le frein.

Le jet d'eau de la turbine peut causer des blessures. La turbine peut soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés.

Observer les instructions sur les étiquettes de sécurité. Elles sont destinées à aider à faire des randonnées sécuritaires et plaisantes.

Ne ranger aucun objet à des endroits qui ne sont pas conçus pour cela.

Naviguer avec des passagers ou remorquer un skieur, un planchiste ou un accessoire modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.

Certains modèles de motomarines sont équipés d'œillets de remorquage ou d'un poteau de fixation de câble de ski, de pneumatique ou de planche nautique. Ne pas utiliser ces ancrages ni toute autre partie de la motomarine pour tirer une paravoile ou toute autre embarcation. Cela pourrait entraîner des blessures ou l'embarcation pourrait être gravement endommagée.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche. Les manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer

la motomarine et qui submergent les ouvertures d'admission d'air peuvent causer l'infiltration d'eau dans le moteur, ce qui pourrait sérieusement l'endommager. Voir les sections *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* et *GARANTIE* de ce guide.

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO). On peut subir de graves problèmes de santé ou même mourir si on en respire en quantité suffisante. Ne pas faire fonctionner la motomarine dans un endroit clos et ne pas laisser s'accumuler le CO à proximité de la motomarine ou dans un endroit clos.

Lorsque la motomarine est amarrée ou lors d'une descente en eaux vives, par exemple, attention aux risques que présente le monoxyde de carbone que laissent échapper les autres embarcations. Il est important de connaître les eaux dans lesquelles l'embarcation naviguera : les courants, marées, rapides, obstacles inapparents, sillages, vagues, etc. Il n'est pas recommandé de naviguer en eau agitée ou quand la météo est défavorable. En eau peu profonde, manœuvrer avec prudence et à très basse vitesse.

L'échouement ou les arrêts brusques peuvent causer des blessures. La turbine peut aussi soulever des débris et les projeter vers l'arrière sur des gens ou des propriétés. Conduire de façon responsable et prudente.

Garder le cordon d'attache fixé au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au VFI du conducteur en tout temps, et le tenir loin du guidon pour que le moteur s'arrête si le conducteur tombe par-dessus bord. Après la randonnée, enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin d'éviter que des enfants ou toute autre personne l'utilisent sans autorisation. Si on tombe de la motomarine

et que le cordon d'attache n'est pas attaché conformément aux recommandations, le moteur de la motomarine ne s'arrêtera pas.

Conduire selon ses limites et ses habiletés.

Faire preuve de bon sens et de courtoisie. Éviter de faire des vagues là où on l'interdit.

Respecter aussi les droits des autres plaisanciers, ainsi que l'environnement. En tant que « capitaine » et propriétaire d'une motomarine, la personne est responsable des dommages que le sillage de sa motomarine pourrait causer. Ne pas laisser personne jeter des déchets par-dessus bord.

Bien que la motomarine puisse atteindre des vitesses élevées, il est fortement recommandé de ne circuler à haute vitesse que dans des conditions idéales et là où c'est permis. La vitesse exige du conducteur de plus grandes habiletés et augmente les risques de blessures graves.

Lors de virages, de manœuvres dans les sillons ou les vagues, de conduite en eau agitée ou si l'on tombe de la motomarine, particulièrement à haute vitesse, la force exercée sur le corps des personnes à bord de l'embarcation peut causer des blessures telles que des fractures ou des blessures plus graves. Rester décontracté et éviter de tourner brusquement.

Les motomarines n'ont pas été conçues pour une utilisation nocturne.

Éviter de naviguer en eau extrêmement agitée ou d'effectuer des manœuvres dangereuses telles que sauter les sillons et les vagues.

Avant de lever l'ancre

Pour des raisons de sécurité et pour assurer un entretien adéquat,

toujours faire l'inspection avant utilisation mentionnée dans ce Guide du conducteur.

Ne pas dépasser la capacité de charge ou le nombre de passagers prévu pour cette embarcation. La surcharge peut nuire à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de la motomarine. Si la mer est démontée, cela compromet aussi la manœuvrabilité. Qu'un certain nombre de passagers ou qu'une certaine charge soit permise ne dispense pas d'utiliser son jugement et de faire preuve de bon sens.

Inspecter régulièrement la motomarine, la coque, le moteur, l'équipement de sécurité et tout autre accessoire. S'assurer qu'ils demeurent en bon état.

Avant de partir en randonnée, être certain d'avoir l'équipement sécuritaire de base, des vêtements de flottaison et tout autre accessoire nécessaire.

Vérifier si l'équipement de sécurité, y compris l'extincteur, est accessible et en bon état de fonctionnement. Montrer aux passagers où se trouve l'équipement et s'assurer qu'ils savent comment s'en servir.

Être attentif aux conditions météorologiques. Écouter la météo locale avant de partir. S'informer des changements de conditions.

Conserver à bord des cartes précises et récentes de l'endroit où l'on navigue. Avant de partir, vérifier les conditions météorologiques pour la région où l'on prévoit naviguer.

Transporter assez d'essence pour la randonnée. Toujours vérifier le niveau de carburant avant et pendant la navigation. Respecter le principe qui consiste à utiliser 1/3 de l'essence pour se rendre à destination, 1/3 pour revenir et 1/3 comme réserve. Tenir compte dans ce calcul des imprévus dus aux mau-

vaises conditions météorologiques et d'autres retards possibles.

Ce que le conducteur et les passagers doivent savoir

Il est important de lire et de comprendre toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre motomarine Sea-Doo Le Guide du conducteur et tous les autres documents traitant de la sécurité, et de visionner attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* avant de conduire la motomarine.

Respecter les lois en vigueur. Vérifier les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où l'on a l'intention d'utiliser sa motomarine. Prendre connaissance des règlements de la région en matière de navigation. Il faut connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

Ne pas oublier que le soleil, le vent, la fatigue ou la maladie peuvent altérer le jugement et le temps de réaction.

Il N'est PAS recommandé que cette embarcation soit utilisée par une personne de moins de 16 ans ou par une personne ayant une incapacité qui diminue la vision, la vitesse de réaction, le jugement ou la capacité à utiliser les commandes.

Toujours utiliser le cordon d'attache lorsque l'on conduit la motomarine. S'assurez que tous les passagers savent s'en servir.

S'assurer que tous les passagers savent nager et remonter sur la motomarine à partir de l'eau. L'embarquement en eau profonde peut être difficile. S'exercer dans un endroit où l'eau va à la poitrine avant de conduire la motomarine ou d'y embarquer. Le conducteur et tous les passagers doivent porter un VFI en tout temps et prendre

des précautions supplémentaires lors de la navigation.

Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Ne pas démarrer le moteur et ne pas utiliser pas la motomarine si quelqu'un se trouve dans l'eau ou se trouve près de l'arrière de l'embarcation.

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

Avant le démarrage et en tout temps pendant le déplacement, le conducteur et les passagers doivent être bien assis et avoir une bonne prise sur une poignée de maintien de l'embarcation. Aviser les passagers d'utiliser les poignées de maintien de l'embarcation, ou de tenir la personne assise devant eux par la taille. Un passager n'est bien assis que si ses deux pieds sont placés bien à plat contre les repose-pieds. Lorsque la motomarine franchit une vague, le ou les passagers peuvent se soulever légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lors de freinages ou de décélération, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération.

Lors de l'accélération d'une motomarine sur laquelle se trouvent des passagers, que ce soit à partir d'un arrêt complet ou en cours de route, toujours le faire progressivement.

Une accélération soudaine peut faire perdre l'équilibre aux passagers et les faire tomber derrière la motomarine. Il est important que les passagers sachent qu'il y aura accélération rapide ou qu'ils puissent l'anticiper.

Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Par conséquent, le port de la partie inférieure d'une combinaison isothermique est donc fortement recommandé.

Se tenir à l'écart de la grille d'admission quand le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de VFI peuvent se prendre dans les parties mobiles.

Si on appuie sur le levier d'accélérateur tout en freinant, le système iBR désactivera la commande d'accélérateur du conducteur. Lorsqu'on relâche le levier de commande iBR et qu'on appuie encore sur l'accélérateur, la commande de l'accélérateur sera de nouveau en vigueur et l'accélération reprendra après un court délai. Relâchez le levier d'accélérateur si vous n'avez pas à accélérer.

Avant de remonter sur la motomarine, assurez-vous que le moteur est arrêté et que le cordon d'attache est retiré de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Afin de prévenir le démarrage accidentel, enlevez toujours le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur lorsque des nageurs embarquent ou se trouvent tout près, ou lorsque vous enlevez des algues ou des débris de la grille d'admission.

En motomarine, ne mettez jamais les pieds ni les jambes dans l'eau pour vous aider à tourner.

Conduite par un mineur

Les mineurs doivent être supervisés par un adulte pour conduire une motomarine. Les lois prévoyant l'âge minimum des conducteurs et les permis pour les mineurs peuvent varier selon la région. Renseignez-vous auprès des autorités appropriées en ce qui a trait à l'utilisation légale de la motomarine à l'endroit où vous avez l'intention de l'utiliser. BRP recommande un âge minimal de 16 ans pour conduire une motomarine.

Drogue et alcool

N'utilisez jamais une embarcation après avoir consommé de la drogue ou de l'alcool. Conduire une motomarine requiert autant d'attention que conduire une voiture : il faut être attentif, sobre et alerte. Conduire une embarcation sous l'effet de la drogue est dangereux et, qui plus est, il s'agit d'une infraction à une loi fédérale qui est passible de graves sanctions. La loi est rigoureusement appliquée. La consommation de drogue ou d'alcool, ou des deux, augmente le temps de réaction, altère le jugement et la vue, et compromet la capacité à conduire l'embarcation de façon sécuritaire.



AVERTISSEMENT

La consommation d'alcool et la navigation ne font pas bon ménage! La conduite en état d'ébriété met les passagers, les autres plaisanciers et vous-même en danger. En vertu des lois fédérales, il est interdit de conduire une embarcation après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue.

Sports nautiques (remorquage avec la motomarine)



AVERTISSEMENT

Évitez les blessures! La motomarine n'est pas conçue pour tirer une autre embarcation, un paravoile, un cerf-volant, un planeur ou tout autre dispositif pouvant s'élever dans les airs, et ne doit pas être utilisée à ces fins. Utilisez la motomarine seulement pour des sports nautiques pour laquelle elle a été conçue.

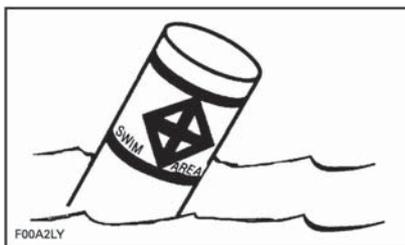
Faire du ski et de la planche nautique ou utiliser des accessoires de sport nautique tiré par une embarcation sont des activités populaires. Quand on fait des activités nautiques, tant le conducteur que les participants doivent user de prudence. Si vous n'avez encore jamais remorqué quelqu'un avec votre motomarine, il serait bon que vous passiez quelques heures avec un conducteur expérimenté pour l'observer, apprendre et vous exercer. Il faut être conscient du niveau d'expérience et d'habileté de la personne qu'on remorque.

Toute personne qui pratique des sports nautiques doit suivre ces règles :

- Conduire avec des passagers ou remorquer un skieur ou un planchiste modifie le comportement de la motomarine et exige plus d'habileté.
- Respectez toujours la sécurité et le confort de vos passagers et celui de la personne sur skis, sur planche ou sur tout autre accessoire nautique que vous tirez.

- Ayez toujours à bord un observateur lorsque vous remorquez un skieur, un planchiste ou une personne se trouvant sur un pneumatique : cet observateur a la charge d'informer le conducteur des signaux que cette personne envoie. Le conducteur doit regarder en avant et se concentrer sur la conduite de la motomarine.
- N'allez pas plus vite qu'il le faut et suivez les directives de l'observateur.
- À moins que ce soit absolument nécessaire, ne faites pas de virage serré et n'utilisez pas le système de freinage lorsque vous remorquez un pneumatique, un skieur ou un planchiste. Souvenez-vous que bien que cette motomarine soit manœuvrable et qu'elle puisse freiner (modèles avec iBR), la personne que vous remorquez ne pourra peut-être pas éviter un obstacle ou la motomarine.
- Les personnes qui ne savent pas nager ne devraient pas participer à des sports nautiques.
- Porter un VFI homologué. Un VFI bien conçu permet d'empêcher une personne inconsciente de couler.
- Respectez les autres plaisanciers.
- Le surveillant et le conducteur ne doivent pas perdre de vue la corde qui sert à remorquer. Si la corde se distend, elle peut s'enrouler autour de personnes ou d'objets, surtout quand on fait un virage serré ou qu'on tourne en rond, et causer de graves blessures.

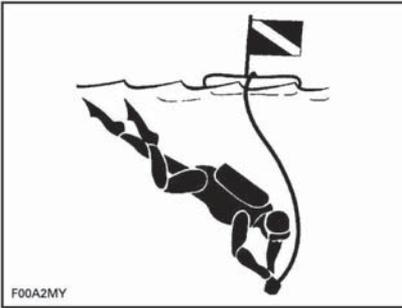
- Évitez de tirer toute personne pratiquant un sport nautique quelconque en utilisant un câble trop court qui l'obligerait à inhaler des gaz d'échappement concentrés. En inhalant ces gaz qui renferment du monoxyde de carbone, cette personne risque de s'empoisonner, de se blesser ou même de périr.
- Utilisez une corde de longueur et de taille suffisantes et assurez-vous qu'elle est bien fixée à votre motomarine. Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas. Bien que certaines motomarines soient munies d'un mécanisme de remorquage spécial ou qu'on puisse en installer un, évitez de poser un poteau de remorquage sur une motomarine. Celui-ci peut constituer un danger si quelqu'un tombe dessus.
- S'occuper sans délai de toute personne qui tombe à l'eau. Une personne à l'eau est vulnérable et les autres embarcations peuvent ne pas la voir.
- Pour approcher une personne à l'eau, mettez-vous face au vent. Éteindre le moteur avant d'être trop près de la personne.
- Pratiquez les sports nautiques dans des endroits sécuritaires. Restez à l'écart des autres embarcations, des canaux, des endroits interdits d'accès, des nageurs, des voies navigables très fréquentées et des obstacles submergés.
- Éteindre le moteur et jeter l'ancre en place avant de se mettre à l'eau.
- Ne nager que dans les endroits reconnus comme sécuritaires. Ces endroits sont délimités par des bouées. Ne pas nager seul ou la nuit.



BOUÉE DÉLIMITANT UNE AIRE DE BAINNADE

- Ne pas faire de ski nautique entre le coucher et le lever du soleil. C'est une pratique illégale dans plusieurs provinces, sans compter qu'elle présente des risques.
- Ne pas conduire la motomarine directement derrière un skieur ou autre. À 40 km/h à l'heure, une motomarine dépassera cette personne en 5 secondes si elle tombe à l'eau 60 m devant votre motomarine.
- Quand quelqu'un est dans l'eau à proximité de la motomarine, éteindre le moteur et retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Se tenir à au moins 45 m d'une bouée de plongée.

Évitez les blessures! Ne laissez personne s'approcher du système de propulsion ou de la grille d'admission, même si le moteur est éteint. Les cheveux longs, les vêtements amples, les sangles de VFI, etc., peuvent se prendre dans les pièces mobiles, ce qui peut causer des blessures ou la noyade. En eau peu profonde, les coquillages, le sable, les cailloux, entre autres, peuvent être aspirés et éjectés par la turbine.



BOUÉE DE PLONGÉE

Pour plus de renseignements concernant les sports nautiques approuvés, légaux et sécuritaires, veuillez communiquer avec les autorités locales relativement à la sécurité en matière de sports nautiques pour la région dans laquelle on prévoit s'exercer.

Hypothermie

L'hypothermie, la perte de chaleur corporelle se traduisant par une température corporelle anormalement basse, est une des causes majeures de décès dans les accidents de bateau. La personne victime d'hypothermie perd conscience et se noie.

Grâce à l'isolation qu'il procure, le VFI peut allonger le temps de survie.

Évidemment, plus l'eau est chaude, moins on a besoin d'isolation. Quand on navigue en eau froide

(sous 4 °C), on devrait préférer les VFI qui recouvrent une plus grande partie du corps comme un manteau plutôt que ceux qui couvrent moins.

Ce qu'il faut savoir sur l'hypothermie :

- Quand vous flottez dans l'eau, ne tentez pas de nager sauf pour rejoindre une motomarine à proximité, un autre survivant ou un objet flottant sur lequel vous pourriez vous étendre ou grimper. La perte de chaleur augmente quand on nage. En eau froide, il n'est pas recommandé d'utiliser les méthodes de survie où il faut mettre la tête dans l'eau. Gardez la tête hors de l'eau. Cela réduira la perte de chaleur et prolongera votre temps de survie.
- Conservez une attitude positive quant à vos chances de survie et de sauvetage. Cela prolongera votre temps de survie en attendant les secours. Votre désir de vivre peut faire la différence!
- S'il y a plus d'une personne à l'eau, il est recommandé de se blottir les uns contre les autres. Cela réduit la perte de chaleur et prolonge donc le temps de survie.
- Toujours porter votre VFI. Il ne pourra vous aider à combattre l'hypothermie si vous ne le portez pas!

Cours de sécurité nautique

Dans plusieurs pays, on recommande ou on exige de suivre un cours de sécurité nautique. Vérifier auprès des autorités locales.

Vérifier les règlements locaux et fédéraux sur la navigation de plaisance applicables à la voie navigable où l'on a l'intention d'utiliser sa motomarine. Prendre connaissance

des règlements de la région en matière de navigation. Il faut connaître et comprendre le système de navigation en vigueur (bouées et signaux).

Transport de charges

Lorsqu'une charge est transportée sur la plateforme arrière de la motomarine ou sur les accessoires de transport, réduire la vitesse et adapter son comportement de conduite pour réduire le risque d'éjection de la motomarine ou le contact avec des marchandises ce qui pourrait entraîner des blessures.

Introduction

REMARQUE : Certaines fonctions ou caractéristiques décrites dans cette section pourraient ne pas s'appliquer à certains modèles de motomarine ou n'être offertes qu'en option.

Le système iControl^{MC} (systèmes de commande intelligente) permet à l'utilisateur de contrôler plusieurs systèmes sans avoir à lâcher le guidon.

Toutes les commandes sont au bout des doigts du conducteur et s'activent grâce à un bouton ou à un levier. Le conducteur peut donc se concentrer sur le plan d'eau et conduire la motomarine.

Les commandes sont électroniques et fournissent un signal de commande à un module électronique dont la fonction consiste à assurer le bon fonctionnement du système à l'intérieur de paramètres prédéfinis.

Les différents systèmes iControl sont :

- iTC^{MC} (commande d'accélérateur intelligente)
- iBR (freinage et marche arrière intelligents) (modèles avec iBR)
- O.T.A.S. (aide directionnelle par accélération d'appoint) (le cas échéant).

Ces systèmes fonctionnent ensemble afin de fournir des caractéristiques telles le mode régulateur de vitesse, le mode basse vitesse et le freinage, une réaction améliorée de la motomarine aux commandes du conducteur, ainsi qu'une maniabilité et un contrôle accrus.

Il est extrêmement important que les utilisateurs lisent toutes les informations contenues dans ce guide afin qu'il se familiarisent avec la motomarine, ses systèmes, commandes, capacités et limites.

iTC (intelligent Throttle Control)

Le système utilise une commande d'accélération électronique (ETC) qui transmet des signaux de commande au module de commande du moteur (ECM). Grâce à ce système, nul besoin de câble d'accélérateur traditionnel.

Le dispositif iTC offre les modes de fonctionnement suivants :

- Mode randonnée
- Mode sport
- Mode ECO
- Mode régulation de vitesse (si le véhicule en est équipé)
- Mode basse vitesse (si le véhicule est équipé d'un mode régulation de vitesse)
- Mode ski (si le véhicule en est équipé).

L'iTC commande également l'O.T.A.S.^{MC} (Off Throttle Assisted Steering) (si le véhicule en est équipé).

Mode randonnée

Le mode randonnée constitue le mode par défaut.

En mode randonnée, la puissance du moteur disponible et l'accélération sont réduites lors d'une accélération après arrêt complet et à faible régime dans certaines conditions.

Mode Sport

En mode Sport, la puissance maximale du moteur est disponible sur toute la plage opérationnelle du moteur.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Mode ECO

Lorsqu'on sélectionne le mode ECO, le régime du moteur est res-

treint et la réponse de l'accélérateur est optimisée afin de réduire la consommation d'essence. Ce mode est idéal lors de la croisière et lorsque l'efficacité énergétique maximale souhaitée.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Mode croisière (si le véhicule en est équipé)

Le mode croisière permet au conducteur de définir une vitesse maximale souhaitée de la motomarine.

Le mode croisière (régulateur de vitesse) limite la vitesse de la motomarine, mais ne la maintient pas. Le conducteur doit appuyer sur l'accélérateur pour continuer d'avancer contrairement au régulateur de vitesse d'une voiture qui garde la vitesse constante lorsqu'on relâche la pédale.

Lorsque vous naviguez à vitesse constante, appuyez à fond sur l'accélérateur afin que vous soyez attentif et conscient de ce qui se passe autour.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Mode basse vitesse (si le véhicule est équipé d'un mode régulation de vitesse)

Le mode basse vitesse, une fonction du mode régulation de vitesse, permet au conducteur de régler le régime de ralenti pour qu'il corresponde à la vitesse de la motomarine, soit 1,6 km/h à 11 km/h. Ne pas appuyer sur l'accélérateur en mode basse vitesse.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Mode ski (si le véhicule en est équipé).

Le mode ski permet une accélération contrôlée et une vitesse de remorquage maximale constante pour le ski ou la planche nautique.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Système O.T.A.S.^{MC} (si le véhicule en est équipé) (Off-Throttle Assisted Steering)

L'O.T.A.S. (Off-Throttle Assisted Steering) améliore la maniabilité après qu'on ait coupé les gaz.

Il s'agit d'un système à commande électronique qui est activé au moment où le conducteur entreprend un virage complet et qu'il relâche l'accélérateur.

Limitations

Le système O.T.A.S. ne peut aider à garder la maîtrise ou à prévenir les collisions dans toutes les situations.

Voir la section *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour obtenir plus de détails.

Mode clé d'apprentissage

La clé d'apprentissage Sea-Doo^{MC} limite la vitesse de la motomarine. Les conducteurs novices ou peu expérimentés peuvent ainsi apprendre à conduire une motomarine tout en acquérant la confiance et la maîtrise nécessaires.

Limitations

Il est possible qu'un conducteur novice dépasse ses limites même avec la clé d'apprentissage.

Reportez-vous à la section des *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour les détails.

iBR (freinage et marche arrière intelligents) (tous les modèles sauf GTS)

Cette motomarine est munie d'un système de freinage et de marche arrière nommé système iBR (freinage et marche arrière intelligents).

Le module iBR commande la position du déflecteur iBR pour fournir :

- Marche avant
- Marche arrière
- Point mort
- Le freinage.

Le conducteur commande la position du déflecteur iBR au moyen de l'accélérateur pour la position de marche avant et du levier de commande iBR pour le point mort, la marche arrière et le freinage.

REMARQUE : Le levier de commande iBR ne peut être utilisé pour changer la position du déflecteur que si le moteur est en marche.

L'utilisation du système iBR réduit considérablement la distance d'arrêt de la motomarine et peut en accroître la maniabilité puisqu'il peut servir en ligne droite, dans les virages, à haute et basse vitesses ou pour mettre la motomarine en marche arrière pour accoster ou manœuvrer là où il y a peu d'espace.

Idéalement, grâce au système iBR, les conducteurs expérimentés pourront réduire d'environ 33 % la distance d'arrêt de la motomarine depuis une vitesse de 80 km/h.

Limitations

Bien que cette motomarine soit munie du système iBR, elle n'a pas la même capacité de freinage que les véhicules terrestres.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent, des courants, des conditio-

ns de navigation et de la puissance de freinage.

Le système iBR n'a aucun effet sur le mouvement vers l'arrière.

Il n'empêche pas la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.



AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

Équipement de sécurité obligatoire

Le conducteur et les passagers doivent porter un vêtement de flottaison individuel (VFI) approuvé qui convient aux randonnées en motomarine.

Le conducteur et les passagers doivent avoir facilement accès à des lunettes de sécurité au cas où les conditions de navigation les rendraient nécessaires et que le besoin d'en porter se ferait sentir.

Sous l'effet du vent, des éclaboussures et de la vitesse, les yeux peuvent larmoyer et la vue se brouiller.

En tant que propriétaire de la motomarine, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Il peut être pertinent de se procurer de l'équipement de sécurité supplémentaire au besoin. Vérifier les règlements la région, de la province ou de l'État en matière d'équipement de sécurité obligatoire.

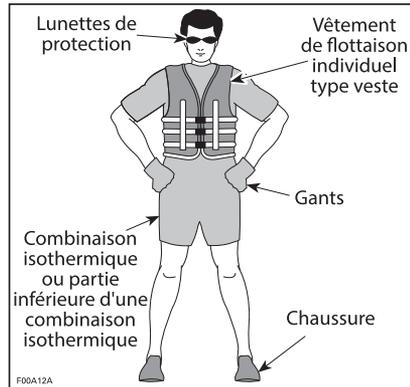
L'équipement de sécurité exigé par les règlements est de rigueur. Si des règlements locaux exigent des équipements supplémentaires, ceux-ci doivent être approuvés par une autorité compétente. Les exigences minimales sont les suivantes :

- Vêtements de flottaison individuels (VFI)
- Halin flottant de 15 m au minimum
- Lampe de poche étanche ou des fusées éclairantes approuvées
- Dispositif de signalisation
- Dispositifs de signalisation sonore (avertisseur sonore à air ou sifflet).

Vêtements protecteurs recommandés

Le conducteur et les passagers d'une motomarine doivent porter des vêtements protecteurs, dont :

- La partie inférieure d'une combinaison isothermique ou un vêtement épais, tissé serré et ajusté qui procure une protection équivalente. Un cuissard léger, par exemple, ne serait pas approprié. Des blessures internes sérieuses peuvent se produire si l'eau entre sous pression dans les cavités du corps à la suite d'une chute dans l'eau ou si on s'approche trop de la tuyère de turbine. Un maillot de bain normal ne protège pas adéquatement contre l'infiltration d'eau sous pression dans les cavités inférieures du corps des hommes et des femmes.
- On recommande aussi de porter des chaussures, des gants et des lunettes de protection. Une chaussure légère et flexible est conseillée pour réduire le risque de blessure si vous marchez sur des objets coupants.



Vêtements de flottaison individuels (VFI)

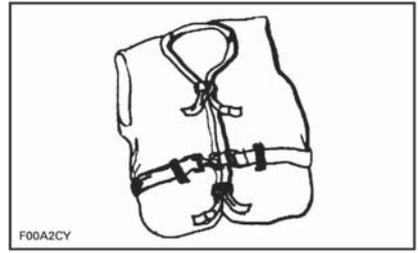
Quiconque prend place sur la motomarine doit porter un VFI en tout temps. S'assurer que les VFI sont conformes aux règlements dans sa région.

Un VFI offre un niveau de flottabilité qui, une fois dans l'eau, permet de garder la tête et le visage hors de l'eau et d'être dans une position acceptable. Quand on choisit un VFI, il faut tenir compte du poids et de l'âge de la personne. La flottabilité fournie par le VFI devrait supporter votre poids dans l'eau. La taille du VFI devrait être appropriée pour le porteur. Le poids et le tour de poitrine sont des mesures utiles pour trouver la bonne taille de VFI. C'est votre responsabilité de vous assurer que vous avez à bord le nombre et le type appropriés de VFI, conformément aux règlements de la région, et que vos passagers savent où les trouver et comment s'en servir.

Types de VFI

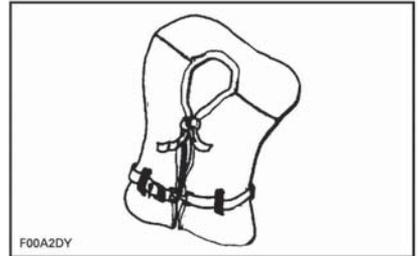
Il y a cinq types de VFI approuvés.

Le **VFI de type I** offre la meilleure flottabilité. Sa conception fait qu'il peut retourner la plupart des personnes inconscientes sur le dos, un peu à la verticale, quand elles sont à l'eau, ce qui peut augmenter substantiellement les chances de survie. Ce type de VFI est efficace pour toutes les eaux, et spécialement au large quand les secours peuvent mettre du temps à arriver. Il est aussi très efficace en eau agitée.



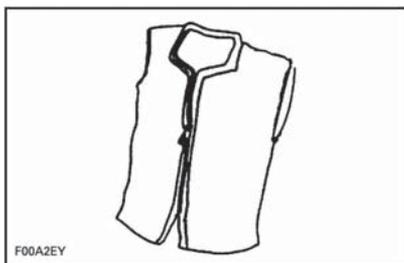
TYPE I — QU'IL FAUT PORTER

Le **VFI Type II** retourne celui qui le porte comme le type I, mais de façon un peu moins efficace. Dans les mêmes conditions qu'un type I, il ne retourne pas autant de personnes différentes. Il est préférable d'utiliser ce VFI quand il y a des chances que le sauvetage se fasse rapidement, comme dans les endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



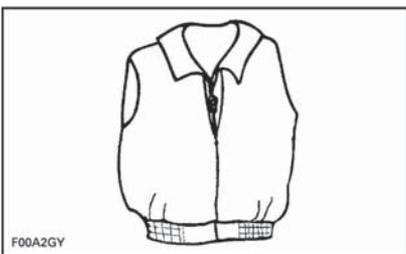
TYPE II — QU'IL FAUT PORTER

Le **VFI Type III** permet à celui qui le porte de se retourner sur le dos, un peu à la verticale; cependant, ce vêtement ne retournera pas de lui-même la personne. Il maintient à la verticale, ou légèrement sur le dos, et n'a pas tendance à retourner la personne sur le ventre. Il a le même niveau de flottabilité que le type II et convient aux endroits où il y a habituellement d'autres plaisanciers.



TYPE III — QU'IL FAUT PORTER

Le **VFI Type V** doit être porté comme un vêtement. Quand on le gonfle, il offre la même flottabilité que les types I, II et III. Cependant, quand il est dégonflé, il peut ne pas supporter certaines personnes.



TYPE V — QU'IL FAUT PORTER

Casque

Quelques points importants

Les casques ont pour but d'offrir une certaine protection en cas de coups à la tête. Dans la plupart des sports motorisés, les avantages du port d'un casque excèdent de beaucoup les inconvénients. Cependant, dans le cas des sports motorisés pratiqués dans l'eau comme la motomarine, ce n'est pas nécessairement le cas en raison des risques particuliers associés à l'eau.

Avantages

Le casque aide à réduire les risques de blessure lorsque la tête frappe une surface dure, par exemple une autre embarcation, lors d'une collision. De même, un casque muni d'une mentonnière peut aider à

prévenir les blessures au visage, à la mâchoire et aux dents.

Risques

Par contre, dans les cas où l'on tombe de la motomarine, les casques ont tendance à prendre l'eau à la façon d'un seau, ce qui provoque une tension extrême au niveau du cou ou de la colonne vertébrale. Cela pourrait entraîner un étouffement, des blessures graves ou permanentes au cou ou à la colonne vertébrale, ou même la mort.

Les casques peuvent également nuire à la vision périphérique et à l'audition, ou accroître la fatigue, ce qui pourrait accroître les risques de collision.

Le pour et le contre

La décision de porter ou non un casque dépend de l'environnement où vous conduirez la motomarine, et de facteurs comme l'expérience personnelle. La densité de circulation sur le cours d'eau et votre style de conduite sont d'autres facteurs dont on doit tenir compte. En résumé

Chaque option permet de réduire certains risques, mais aussi d'en augmenter d'autres.

Vous devez, par conséquent, décider de porter ou non un casque selon la situation qui vous concerne.

Si vous décidez de porter un casque, vous devez alors déterminer le modèle le mieux adapté aux circonstances. Choisissez un casque approuvé conforme aux normes DOT ou Snell et, si possible, qui soit conçu pour les sports nautiques motorisés.

Équipement supplémentaire recommandé

Pour une randonnée agréable en toute sécurité, nous vous recomma-

ndons de vous procurer certains articles supplémentaires dont voici une liste non exhaustive.

- Cartes
- Trousse de premiers soins
- Câble de remorque
- Fusées éclairantes
- Amarres.

Un téléphone cellulaire rangé dans un contenant hermétique s'est avéré utile dans des situations de détresse ou simplement pour communiquer avec quelqu'un sur la terre ferme.

EXERCICES

Il faut bien se familiariser avec les commandes, les fonctions et les caractéristiques de maniabilité de la motomarine dès la première sortie.

Toujours relier le cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur et fixer l'autre extrémité à son vêtement de flottaison individuel (VFI) ou à une dragonne.

Choix d'une aire d'exercice

Trouver une aire d'exercice appropriée. S'assurer qu'elle satisfait aux exigences suivantes :

- Aucune embarcation à proximité
- Aucun obstacle
- Aucun nageur
- Aucun courant
- Espace suffisant pour manœuvrer
- Eau suffisamment profonde.

Exercices pratiques

S'exercer **seul** à effectuer les manœuvres suivantes.

Virages

S'exercer à tourner dans les deux sens à basse vitesse. Une fois qu'on se sent à l'aise, accroître le niveau de difficulté en effectuant une figure de huit.

Lorsqu'on maîtrise ces manœuvres, les refaire en circulant plus rapidement.

Distances d'arrêt

Motomarines non munies de l'iBR

S'exercer à arrêter en ligne droite à différentes vitesses et puissances de freinage.

Se souvenir que la résistance de l'eau est le principal facteur qui contribue à réduire la vitesse de la

motomarine et, par conséquent, la distance d'arrêt.

REMARQUE : La vitesse de la motomarine, la charge, le courant de l'eau et le vent influencent également la distance d'arrêt.

Motomarines munies de l'iBR

S'exercer à arrêter en ligne droite à différentes vitesses et puissances de freinage.

Se souvenir que la vitesse de la motomarine, la charge, les conditions et le courant de l'eau tout comme le vent influencent également la distance d'arrêt.

Marche arrière (sauf les motomarines non équipées de l'iBR)

S'exercer à reculer pour savoir comment la motomarine se comporte en marche arrière et comment il réagit au mouvement du guidon.

REMARQUE : Toujours effectuer cet exercice à basse vitesse.

Contournement d'un obstacle

S'exercer à contourner un obstacle (choisir un point virtuel sur l'eau) en dirigeant la motomarine et en maniant l'accélérateur.

Refaire cette manœuvre, mais cette fois-ci relâcher l'accélérateur en tournant.

REMARQUE : En effectuant cet exercice, on apprend à diriger la motomarine dans une autre direction.

Accostage

Motomarines non munies de l'iBR

S'exercer à accoster en utilisant l'accélérateur et le guidon afin de

s'y habituer et de pouvoir bien contrôler la motomarine.

Motomarines munies de l'iBR

S'exercer à accoster en utilisant l'accélérateur, le levier iBR et le guidon afin de s'y habituer et de pouvoir bien contrôler la motomarine.

REMARQUE : En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction.

Modes basse vitesse, ski et régulation de vitesse

Si la motomarine comporte les modes basse vitesse, ski et régulation de vitesse, il est également important de comprendre leur fonctionnement et de se familiariser avec ceux-ci avant de circuler avec des passagers.



AVERTISSEMENT

Les modes ski et régulation de vitesse ne constituent pas un pilote automatique; ils ne dirigent pas la motomarine.

Facteurs importants à ne pas négliger

Il faut également se souvenir que les conditions suivantes influencent le comportement de la motomarine ainsi que la façon dont elle réagit :

- Charge
- Courant
- Vent
- Conditions de l'eau.

Demeurer attentif et adapter sa conduite en présence de ces conditions. Si possible, s'exercer dans ces conditions.

Pour exécuter une manœuvre délicate, il vaut mieux l'effectuer à basse vitesse.

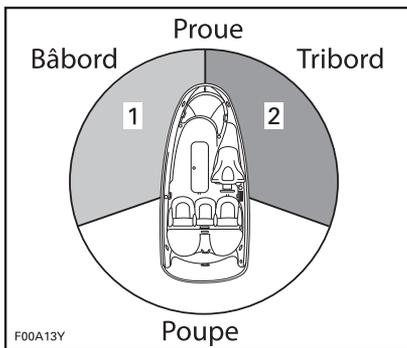
RÈGLES DE NAVIGATION

Règlements de circulation

Conduire une motomarine peut être comparé à conduire sur des autoroutes et des chemins non balisés. Afin d'éviter les plaisanciers et d'empêcher les collisions, il est important de suivre des règles de circulation. Il ne s'agit pas seulement de bon sens... c'est la loi!

En règle générale, gardez la droite, soyez prudent et évitez les collisions en vous tenant à distance des autres embarcations, personnes et objets.

L'illustration montre les différentes parties d'une embarcation servant de points de repère directionnels, la proue étant l'avant de la motomarine. On reconnaît le côté bâbord (côté gauche) de la motomarine grâce au feu ROUGE au niveau de la proue et le côté tribord (côté droit) grâce au feu VERT.



TYPIQUE - POINTS DE REPÈRE DIRECTIIONNELS

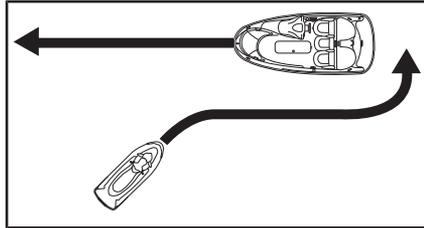
1. Feu ROUGE
2. Feu VERT (cédez le passage)

Croisement

Cédez le passage à toute embarcation **devant vous et à votre droite**. Ne jamais couper devant une autre embarcation. Vous de-

vriez voir son feu ROUGE et il devrait voir votre feu VERT (il a la priorité de passage).

Même si les motomarines ne sont pas équipées de feux, elles n'échappent pas à cette règle.



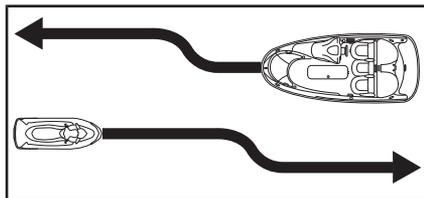
TYPIQUE

Si vous voyez un feu **ROUGE**, comme un feu de circulation, **ARRÊTEZ**, et cédez le passage. L'embarcation située à votre droite **a la priorité de passage**.

Si vous voyez un feu **VERT**, **avancez avec prudence**. Si l'embarcation est située à votre gauche, vous avez la priorité de passage.

Face à face

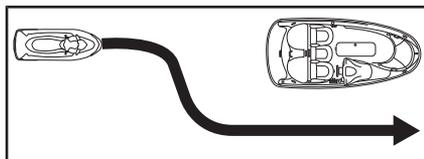
Gardez la droite.



TYPIQUE

Doublage

Cédez le passage aux autres embarcations et écartez-vous.



TYPIQUE

Système de navigation

Les aides à la navigation comme les signaux ou les bouées vous aident à repérer les eaux sûres. Les bouées indiquent si vous devez rester à droite (tribord) ou à gauche (bâbord) de la bouée ou quel chenal utiliser. Elles peuvent aussi vous avertir si vous pénétrez une zone réglementée ou contrôlée, comme une zone où il est interdit de laisser de gros sillages ou une zone à vitesse réduite. Les bouées peuvent également désigner des dangers ou fournir de l'information pertinente sur la navigation. Les balises sont sur la rive ou sur l'eau. Elles peuvent aussi indiquer les limites de vitesse, les endroits où il est défendu de naviguer ou d'utiliser un hors-bord, les lieux d'ancrage et d'autres informations utiles. (La forme des balises indique de quelle situation il s'agit.)

Vous devez connaître et comprendre le système de navigation qui s'applique à l'endroit où vous prévoyez naviguer.

Pour éviter les collisions

Ne relâchez pas l'accélérateur lorsque vous tentez d'éviter un objet sans utiliser le système de freinage. La puissance du moteur et la poussée de la turbine sont requises pour diriger la motomarine.

Surveillez constamment s'il y a d'autres personnes, embarcations ou objets dans l'eau, surtout en effectuant un virage. Soyez attentif aux conditions pouvant vous rendre moins visible ou vous bloquer la vue.

Respectez les droits des autres usagers de la voie navigable ou des passants, et tenez-vous toujours à distance des autres embarcations, personnes et objets.

Ne sautez pas les sillons ni les vagues. Ne naviguez pas non plus

sur la ligne de ressac. N'essayez jamais d'arroser les autres avec votre motomarine. Vous pourriez surestimer les capacités de la motomarine ou votre habileté à conduire, et heurter une embarcation ou une personne.

Votre motomarine peut virer plus brusquement que d'autres embarcations; cependant, sauf en cas d'urgence, ne pas faire de virages brusques à haute vitesse. Ces manœuvres vous rendent difficile à éviter, et il est difficile d'anticiper votre trajectoire. De plus, vous et vos passagers pourriez être éjectés de la motomarine.

Motomarines munies de l'iBR

Contrairement à la plupart des embarcations, votre motomarine est équipée d'un système de freinage (iBR).

Lorsque vous circulez sur une motomarine munie d'un système iBR, souvenez-vous qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Lorsque vous circulez rapidement et que vous freinez, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine indiquant que vous effectuez une manœuvre de freinage.

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation.

Bien que la manœuvre privilégiée pour éviter un obstacle consiste à se diriger dans le sens opposé en accélérant, on peut également utiliser l'iBR afin de freiner complètement et de tourner dans l'autre sens pour éviter l'obstacle.

RAVITAILLEMENT

Méthode de remplissage

⚠ AVERTISSEMENT

L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions. Toujours travailler dans un endroit bien aéré. Ne fumez pas. Restez à l'écart des flammes et des étincelles.

1. Couper le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

2. Ne laisser personne demeurer sur la motomarine.
3. Fixer solidement la motomarine au quai de ravitaillement.
4. Avoir un extincteur à portée de main.
5. Ouvrez le couvercle du compartiment de rangement avant.
6. Repérer le bouchon du réservoir d'essence.



TYPIQUE - EMPLACEMENT DU Bouchon du réservoir d'essence

1. Bouchon du réservoir d'essence (couvercle du compartiment de rangement ouvert)
7. Desserrer lentement le bouchon du réservoir d'essence dans le sens antihoraire.

⚠ AVERTISSEMENT

Le réservoir d'essence peut être sous pression; des vapeurs d'essence peuvent être relâchées lorsqu'on retire le bouchon du réservoir d'essence.

8. Insérer le bec du distributeur d'essence dans le goulot de remplissage et remplir le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter qu'il y ait un reflux de carburant, faites le plein lentement afin de permettre à l'air de s'échapper du réservoir.

9. Cesser de remplir le réservoir dès que la poignée du distributeur d'essence se relâche, et attendre un instant avant d'enlever le bec. Ne pas reculer le bec pour ajouter davantage d'essence dans le réservoir.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas trop remplir. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser la motomarine exposée au soleil. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

10. Réinstaller le bouchon du réservoir d'essence et bien le serrer dans le sens horaire.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours essayer tout carburant répandu sur l'embarcation.

11. Après avoir fait le plein, toujours ouvrir le siège et s'assurer qu'il n'y a pas de vapeurs d'essence à l'intérieur du compartiment moteur.

AVERTISSEMENT

Ne jamais démarrer la motomarine s'il y a un déversement d'essence ou une odeur d'essence.

Spécifications d'essence

AVIS Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
 - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
 - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
 - la corrosion des pièces métalliques;
 - des dommages causés aux parties internes du moteur.

- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les essences contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases de l'essence et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Essence recommandée

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb présentant un indice d'octane de 87 AKI (RON+MON)/2 ou de 91 RON.

AVIS N'utilisez jamais d'autres essences. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation d'essence étiquetée E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

INFORMATION SUR LE REMORQUAGE

AVIS L'écartement maximal des supports de bois de la remorque, y compris la largeur des supports, devrait être réglé pour que la motomarine soit soutenue sur toute la longueur de la remorque. L'extrémité des supports de bois ne devrait pas dépasser la motomarine.

S'assurer que le centre de gravité de la motomarine se trouve légèrement devant les roues de la remorque pour que le poids de la motomarine soit bien soutenu.



AVERTISSEMENT

Ne jamais incliner la motomarine vers l'arrière en vue du transport. Nous recommandons de la transporter dans sa position normale d'utilisation.

S'informer des lois et règlements en vigueur dans sa région avant d'effectuer un remorquage, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

- Système de freinage
- Poids du véhicule remorqué
- Rétroviseurs.

Prendre les précautions suivantes lorsqu'on remorque une motomarine.

- Respecter la charge maximale de remorquage du véhicule remorqueur ainsi que la charge admissible au timon recommandée par le fabricant.
- Attacher la motomarine aux œillets avant et arrière (proue et poupe) pour qu'elle soit retenue fermement sur la remorque. Utiliser des sangles d'arrimage supplémentaires si nécessaire.

- S'assurer que le bouchon de réservoir d'essence, le couvercle du compartiment de rangement avant, le couvercle de la boîte à gants ainsi que le siège sont bien verrouillés.
- Observer les règles de sécurité pendant le remorquage.

AVIS Ne pas acheminer les cordes ou les sangles d'arrimage par-dessus le siège ou la poignée de maintien, car elles pourraient causer des dommages permanents. Envelopper les cordes ou les sangles d'arrimage avec des chiffons ou des protecteurs semblables là où elles peuvent entrer en contact avec la motomarine.



AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est bien enclenché avant le remorquage.

Recouvrir la motomarine d'une bâche Sea-Doo, surtout avant de conduire sur des routes poussiéreuses, afin de prévenir l'entrée de poussière par les ouvertures d'admission d'air.



AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser d'équipement sur la motomarine lorsqu'on la remorque.

Modèle WAKE



AVERTISSEMENT

La planche NE DOIT JAMAIS être installée sur le support. Sinon, la ou les dérives pourraient blesser des gens à proximité, ou la planche pourrait être projetée sur la route.

 **AVERTISSEMENT**

Les courroies sont tendues; elles pourraient se détendre brusquement et frapper quelqu'un lorsqu'on les détache. Faire preuve de prudence.

REMARQUE : Il se peut qu'on doive enlever le support intérieur de la planche nautique lorsqu'on remorque 2 motomarines à la fois.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE

Étiquette mobile

Cette motomarine est munie d'étiquettes mobiles et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.



AVERTISSEMENT. L'utilisation, la réparation et l'entretien d'une embarcation peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule.



Pour en savoir davantage, visitez le www.P65warnings.ca.gov/products/marine

219905280

Étiquettes de sécurité de la motomarine

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur, du passager (2 places) et des passants.

Les étiquettes illustrées aux pages suivantes sont apposées sur votre embarcation. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Bien lire les étiquettes suivantes avant d'utiliser la motomarine.

REMARQUE : La première photo indique où sont les différentes étiquettes. Une ligne pointillée signifie que l'étiquette n'est pas sur la surface extérieure et qu'on doit ouvrir le siège ou un couvercle pour la voir.

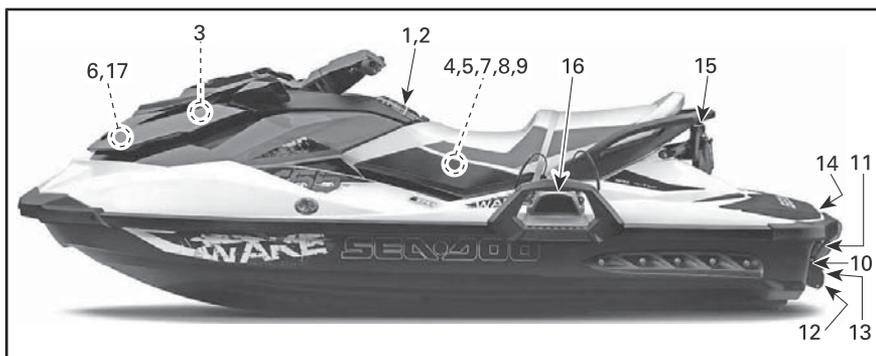
REMARQUE : En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



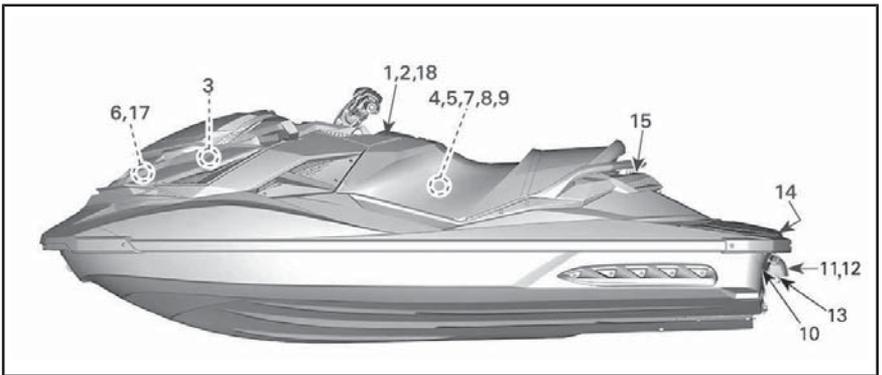
EMPLACEMENTS DES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ - MODÈLES GTS



EMPLACEMENTS DES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ - MODÈLES GTI



EMPLACEMENTS DES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ - MODÈLE WAKE



EMPLACEMENTS DES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ - MODÈLE GTR-X

Tous les modèles sauf GTR-X

▲ AVERTISSEMENT

Les collisions entraînent plus de **BLESSURES ET DE DÉCÈS** que tout autre type d'accident pour les motomarnimes.

POUR ÉVITER LES COLLISIONS : OBSERVER ET CONSTATER les objets ou personnes devant vous. **NE PAS APPROCHER** les objets ou personnes devant vous. **NE PAS SAUIRE** les objets ou personnes devant vous. **NE PAS SAUIRE** les objets ou personnes devant vous.

NE PAS SAUIRE les objets ou personnes devant vous. **NE PAS SAUIRE** les objets ou personnes devant vous.

NE PAS SAUIRE les objets ou personnes devant vous. **NE PAS SAUIRE** les objets ou personnes devant vous.

INSTRUCTIONS IBR (LE CAS ÉCHÉANT)

IBR (FREINAGE ET MARCHÉ ARRIÈRE INTELLIGENTS)

Comment freiner

- Appuyez sur la manette de frein
- Maintenez la manette de frein engagée
- Appuyez légèrement sur le levier d'accélérateur pour engager un mouvement vers l'avant à partir de la position neutre
- Appuyez sur le levier d'accélérateur pour accélérer
- Appuyez sur la manette de frein

Référez-vous au guide du conducteur pour plus de détails.

ÉTIQUETTE 1 - AVERTISSEMENT PRINCIPAL - GAUCHE

Modèles GTR-X

▲ WARNING

Les collisions entraînent plus de **BLESSURES ET DE DÉCÈS** que tout autre type d'accident pour les motomarnimes.

POUR ÉVITER LES COLLISIONS : OBSERVER ET CONSTATER les objets ou personnes devant vous. **NE PAS APPROCHER** les objets ou personnes devant vous. **NE PAS SAUIRE** les objets ou personnes devant vous.

NE PAS SAUIRE les objets ou personnes devant vous. **NE PAS SAUIRE** les objets ou personnes devant vous.

NE PAS SAUIRE les objets ou personnes devant vous. **NE PAS SAUIRE** les objets ou personnes devant vous.

INSTRUCTIONS IBR

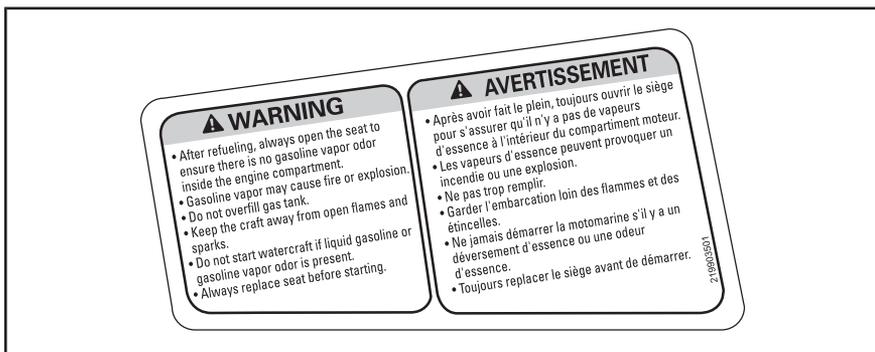
IBR (FREINAGE ET MARCHÉ ARRIÈRE INTELLIGENTS)

Comment faire marche arrière

- Maintenez la manette de frein engagée
- Appuyez légèrement sur le levier d'accélérateur pour engager un mouvement vers l'avant à partir de la position neutre
- Appuyez sur le levier d'accélérateur pour accélérer
- Appuyez sur la manette de frein

Référez-vous au guide du conducteur pour plus de détails.

ÉTIQUETTE 1 - AVERTISSEMENT PRINCIPAL - GAUCHE



ÉTIQUETTE 3



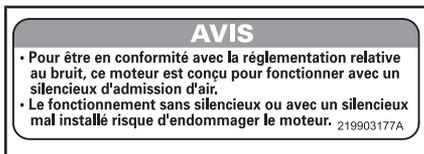
ÉTIQUETTE 4



ÉTIQUETTE 5



ÉTIQUETTE 6



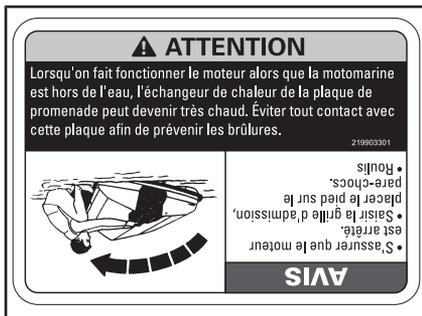
ÉTIQUETTE 7



ÉTIQUETTE 8



ÉTIQUETTE 9



ÉTIQUETTE 10



ÉTIQUETTE 11



ÉTIQUETTE 12



ÉTIQUETTE 13



ÉTIQUETTE 14 - MODÈLES GTI SE, GTI LTD ET WAKE



ÉTIQUETTE 15



ÉTIQUETTE 16



ÉTIQUETTE 17

Modèles GTR-X



ÉTIQUETTE 18

Étiquettes de conformité



TYPIQUE — EMBLÈME DES ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ



ÉTIQUETTE 1 - TYPIQUE - CONTRÔLE D'ÉMISSION

SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS		
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC. THIS ENGINE CONFORMS TO <input type="checkbox"/> U.S. EPA & CALIFORNIA EMISSIONS REGULATIONS FOR MARINE SI ENGINES. RENSEIGNEMENT SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION CE MOTEUR EST CONFORME AUX NORMES <input type="checkbox"/> DE L'EPA DES É.-U. POUR LES MOTEURS MARINS À ALLUMAGE COMMANDÉ.		
<input type="checkbox"/>	FAMILLE DE MOTEUR / ENGINE FAMILY	
<input type="checkbox"/>	NORMES DE CERTIFICATION (FEL) / CERTIFICATION STANDARDS (FEL)	
<input type="checkbox"/>	CYLINDRÉE / DISPLACEMENT	
<input type="checkbox"/>	SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS / EMISSION CONTROL SYSTEM	
<input type="checkbox"/>	PUISSANCE / POWER	
RENCONTRE <input type="checkbox"/> LES RÉGLEMENTATIONS DE L'ÉCHAPPEMENT ET DE L'ÉVAPORATION DE LA CALIFORNIE EN MATIÈRE DE MOTEURS MARINS À ALLUMAGE PAR ÉTINCELLE. FAMILLE D'ÉVAPORATION <input type="checkbox"/> SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION : LPFL, PLFV, PRV, CONSULTEZ LE GUIDE DU CONDUCTEUR POUR CONNAÎTRE LE PROGRAMME D'ENTRETIEN. LES SPÉCIFICATIONS DE CARBURANT, D'HUILE ET DE BOUGIE, VOIR LE CALENDRIER D'ENTRETIEN ET LES SPÉCIFICATIONS D'ESSENCE, D'HUILE ET DE BOUGIE D'ALLUMAGE DANS LE GUIDE DU CONDUCTEUR. 219905172		

ÉTIQUETTE 2 - APPLICABLE POUR TOUS LES MODÈLES AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS, APPLICABLE POUR LES MODÈLES À L'EXTÉRIEUR DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS LORSQU'ÉQUIVALENT À UN MODÈLE CERTIFIÉ AUX É.-U. NORMES DE L'EPA

AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN CANADIAN COMPLIANCE NOTICE	
LIMITES SÉCURITAIRES MAXIMUM RECOMMANDÉES MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS	
Max. =	kg
Max. + =	kg
CATÉGORIE / CATEGORY : C	
VAGUE MAXIMUM / MAXIMUM WAVE	2,0 m
VITESSE DE VENT MAXIMUM / MAXIMUM WIND SPEED	33 nœuds / knots
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC. VALCOURT, QUÉBEC, CANADA (YDV)	
MODÈLE / MODEL: xxxxxxxxx	
THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLIES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPROVED. LE FABRICANT ATTESTE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DU RÉGLEMENT SUR LES PETITS BÂTIMENTS EN VIGUEUR À LA DATE DU DÉBUT DE SA CONSTRUCTION OU DE SON IMPORTATION.	
CAPACITÉS MAXIMUM L'INFORMATION CI-DESSUS S'APPLIQUE AUSSI AUX ÉTAT-UNIS.	CAN ICES-2 / NMB-2 »

ÉTIQUETTE 3 - TYPIQUE - AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN (MODÈLES CANADIENS/AMÉRICAINS SEULEMENT)

AVIS DE CONFORMITÉ CANADIEN	
CANADIAN COMPLIANCE NOTICE	
LIMITES SÉCURITAIRES MAXIMUM RECOMMANDÉES MAXIMUM RECOMMENDED SAFE LIMITS	
Max.  = 3	272 kg
Max.  =	272 kg
CATÉGORIE / CATEGORY : C	
VAGUE MAXIMUM / MAXIMUM WAVE	2,0 m
VITESSE DE VENT MAXIMUM / MAXIMUM WIND SPEED	33 nœuds / knots
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.	
570, Montagne, Valcourt, QC, CA, JOE 2L0 (YDV)	
Skaldenstraat 125, Gent, 9042, BE	
MODÈLE / MODEL: XXX XXX XXX	
LE FABRICANT DÉCLARE QUE CE PRODUIT EST CONFORME AUX EXIGENCES DE CONSTRUCTION DU RÉGLEMENT SUR LES PETITES EMBARICATIONS, EN CE QUI CONCERNE LE JOUR AUQUEL LA CONSTRUCTION DE L'EMBARCATION A COMMENCÉ OU LE JOUR AUQUEL L'EMBARCATION A ÉTÉ IMPORTÉ. / THE MANUFACTURER DECLARES THAT THIS PRODUCT COMPLES WITH THE CONSTRUCTION REQUIREMENTS OF THE SMALL VESSEL REGULATIONS, AS THEY READ ON THE DAY ON WHICH THE CONSTRUCTION OF THE VESSEL WAS STARTED OR ON THE DAY ON WHICH THE VESSEL WAS IMPROTED.	
CAPACITÉS MAXIMALES L'INFORMATION CI-DESSUS S'APPLIQUE AUSSI AUX ÉTAT-UNIS.	 

ÉTIQUETTE 4 - TYPIQUE (MOTOMARINES AILLEURS QU'EN AMÉRIQUE DU NORD)

CETTE EMBARICATION N'EST PAS REQUISE D'ÊTRE CONFORME AUX NORMES SUIVANTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE LA GARDE CÔTIÈRE DES ÉTATS-UNIS EN VIGUEUR À LA DATE DE CERTIFICATION :	
• SYSTÈME D'ALIMENTATION	• CHARGEMENT SÉCURITAIRE
• AFFICHAGE DES INFORMATIONS DE CAPACITÉ	• FLOTTAISON
• VENTILATION ÉLECTRIQUE	
TELLES QU'AUTORISÉES PAR LA GARDE CÔTIÈRE DES ÉTATS-UNIS CONCERNANT L'EXEMPTION (CGB 88-001).	
BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.	
565 DE LA MONTAGNE STREET VALCOURT, QUÉBEC CANADA JOE 2L0	
ASSEMBLÉ AU MEXIQUE	

ÉTIQUETTE 5 - TYPIQUE

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire BRP autorisé pour plus de détails. Bien que non requis, il est recommandé qu'un concessionnaire BRP autorisé effectue la préparation de présaison du véhicule. Chaque visite au concessionnaire BRP autorisé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous invitons également à visiter un concessionnaire BRP autorisé en temps opportun lorsque vous apprenez l'existence d'une campagne liée à la sécurité.



AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant le fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut aider à prévenir l'usure et les dommages, avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision.

Avant d'effectuer l'inspection préalable à l'utilisation, lire et comprendre la section *COMMANDES*.

Avant de mettre la motomarine à l'eau



AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur et retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de faire les opérations ci-dessous. Démarrer la motomarine seulement lorsque toutes les pièces ont été vérifiées et fonctionnent correctement.

REMARQUE : Avant de démarrer le moteur et de se mettre en route, il est recommandé de secouer l'arrière de la motomarine de haut en bas afin de faire tomber tout sable qui aurait pu s'accumuler près des systèmes de propulsion et de marche arrière.

Vérifier les éléments énumérés dans le tableau suivant avant de mettre la motomarine à l'eau.

ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT	✓
Coque	Inspecter la coque, la plaque de promenade et la grille d'admission d'eau et vérifier si elles présentent des dommages	
Admission d'eau de la turbine	Inspecter et nettoyer.	
Bouchons de vidange	Serrer.	
Réservoir d'essence	Remplir.	
Compartiment moteur	Vérifier s'il y a des fuites de liquide visibles ou une odeur d'essence.	

ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT	✓
Niveau d'huile à moteur	Vérifier/remplir.	
Niveau du liquide de refroidissement du moteur	Vérifier/remplir.	
Système de direction	Vérifier le fonctionnement.	
Levier iTC	Vérifier le fonctionnement. (Enfoncer et relâcher le levier pour vérifier la liberté de mouvement. Si on ressent de la friction, on doit alors démonter le levier, le nettoyer, vérifier s'il présente des signes d'usure et le lubrifier)	
Levier iBR (excepté les modèles GTS)	Vérifier le fonctionnement. (Enfoncer et relâcher le levier pour vérifier la liberté de mouvement. Si on ressent de la friction, on doit alors démonter le levier, le nettoyer, vérifier s'il présente des signes d'usure et le lubrifier)	
Couvercle de compartiment de rangement avant, boîte à gants et siège	S'assurer qu'ils sont bien fermés et enclenchés.	
Bac de rangement amovible	S'assurer qu'il est installé sur la motomarine et qu'il est bien fermé et verrouillé.	
Support de planche nautique (modèle WAKE)	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que le support est bien installé et sécurisé. - S'assurer que les tendeurs élastiques sont en bon état. - S'assurer que la planche nautique est bien installée et sécurisée dans le support. 	
Poteau de fixation du câble de ski/planche nautique (modèle WAKE)	Inspecter et vérifier le fonctionnement.	
Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur	Vérifier le fonctionnement.	
Interrupteur coupe-circuit du moteur et avertisseur sonore	Vérifier le fonctionnement.	
État de la batterie et des connexions	Vérifier tous les mois.	
Anode sacrificielle	Inspecter tous les mois (plus souvent si la motomarine est utilisée en eau salée) et la remplacer au besoin.	

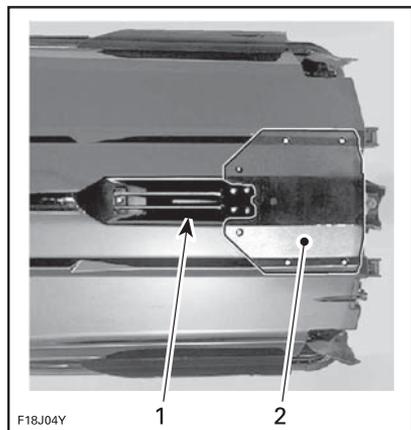
Inspecter

Vérifier si la coque est fissurée ou autrement endommagée.

Admission d'eau de la turbine

Enlever les algues, les coquillages et les autres débris qui peuvent entraver le débit d'eau et endommager le groupe propulseur. Net-

toyez au besoin. Si une obstruction résiste au nettoyage, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

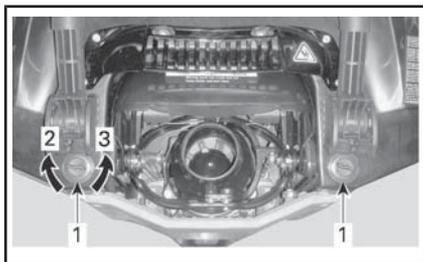


TYPIQUE — INSPECTER CES ENDROITS

1. Admission d'eau
2. La plaque de promenade

Bouchons de vidange

Remettre les bouchons de vidange de la cale.



TYPIQUE - EMPLACEMENT DES BOUCHONS DE VIDANGE DE CALE

1. Bouchons de vidange de cale
2. Serrer
3. Desserrer

⚠ Avertissement

S'assurer que les bouchons de vidange de la cale sont bien serrés avant de mettre la motomarine à l'eau.

Réservoir d'essence

Remplir le réservoir de carburant.

⚠ Avertissement

Appliquer à la lettre les instructions relatives au **RAVITAILLEMENT**.

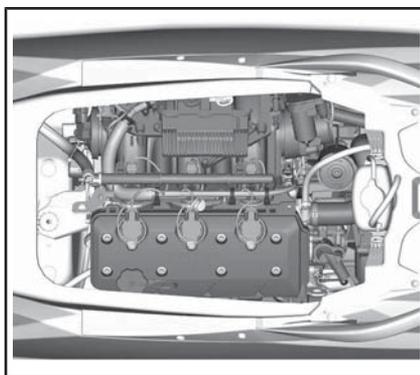
Compartment moteur

Vérifier s'il y a des vapeurs d'essence dans le compartiment moteur.

⚠ Avertissement

Ne pas mettre le système électrique sous tension ni démarrer le moteur s'il y a une fuite ou une odeur de carburant. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

Pour accéder au compartiment moteur, soulever le siège.



COMPARTIMENT MOTEUR, SIÈGE ENLEVÉ

Huile à moteur

S'assurer que le niveau d'huile correspond à celui prescrit dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Liquide de refroidissement

S'assurer que le niveau de liquide de refroidissement correspond à celui prescrit dans la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Vérifier s'il y a des fuites de liquide de refroidissement sur le moteur, dans la cale et au niveau de la plaque de promenade.

! **ATTENTION** Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, le moteur et l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peuvent devenir très chauds. Éviter de toucher aux pièces du moteur et à la plaque de promenade, car il y a risque de brûlures.

Système de direction

Avec l'aide d'une autre personne, s'assurer que la direction fonctionne librement.

Lorsque le guidon est à l'horizontale, la tuyère de la turbine doit être bien droite. S'assurer que la tuyère pivote facilement et dans la même direction que le guidon (p. exemple : lorsque le guidon est tourné à gauche, l'ouverture de la tuyère doit pointer vers la gauche de la motomarine).

! **AVERTISSEMENT**

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin des pièces mobiles de la direction (tuyère, déflecteur iBR, tringlerie, etc.).

Manette d'accélérateur

Vérifier si le levier de commande d'accélérateur électronique (ETC) se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

! **AVERTISSEMENT**

Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur avant de démarrer le moteur. Si celle-ci offre la moindre résistance, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Levier iBR (tous les modèles sauf GTS)

Vérifier si le levier iBR se déplace librement. S'assurer qu'il revient à sa position initiale dès qu'on le relâche.

! **AVERTISSEMENT**

Vérifier le fonctionnement du levier iBR avant de démarrer le moteur. Si on ressent de la friction, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Compartiment de rangement, boîte à gants et siège

S'assurer que tout l'équipement de sécurité et de survie ainsi que toute cargaison supplémentaire sont bien

rangés dans le compartiment de rangement fourni.

S'assurer que le couvercle avant, la boîte à gants et les sièges sont bien fermés et enclenchés.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège, la boîte à gants et le compartiment de rangement sont bien fermés et enclenchés.

Support de planche nautique (modèle WAKE seulement)

AVERTISSEMENT

S'assurer que le support pour planche nautique est bien fixé à la carrosserie de la motomarine et que la planche nautique est bien placée et bien fixée au support avant d'utiliser la motomarine. S'assurer que les courroies qui retiennent la planche nautique sont en bon état.

Poteau de fixation du câble de ski/planche nautique (modèle WAKE seulement)

S'assurer que le poteau de fixation de ski ou de planche nautique est complètement déployé et verrouillé avant de l'utiliser.

Le rentrer complètement quand on ne l'utilise pas.

AVERTISSEMENT

Soyez prudent car si le skieur relâche la corde, elle peut aller frapper la motomarine. Ne jamais tourner brusquement quand on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire. Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas.

AVIS Le poteau de fixation a été conçu pour remorquer un skieur

ou un planchiste d'un poids total maximal de 114 kg.

Interrupteur coupe-circuit du moteur et bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Appuyer une seule fois sur le bouton de démarrage sans brancher le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Installer le capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour démarrer le moteur et l'arrêter en appuyant de nouveau sur le bouton.

REMARQUE : Pour que le moteur démarre, installer adéquatement le capuchon du cordon d'attache au plus 5 secondes avant d'appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

Redémarrer le moteur, puis l'arrêter en débranchant le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

AVERTISSEMENT

Remplacer le capuchon du cordon d'attache s'il a du jeu ou se détache continuellement de l'interrupteur coupe-circuit du moteur afin de prévenir l'utilisation non sécuritaire de la motomarine. Si retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur ou appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt n'arrête pas le moteur, ne pas utiliser la motomarine. Consulter un concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo.

Une fois la motomarine à l'eau

Vérifier les éléments du tableau suivant après avoir mis la motomarine à l'eau et avant de l'utiliser.

ÉLÉMENT	FONCTIONNEMENT	✓
Indicateur multifonctionnel	Vérifier le fonctionnement.	
Freinage et marche arrière intelligents (iBR)	Vérifier le fonctionnement.	
Correcteur d'assiette (VTS) (le cas échéant)	Vérifier le fonctionnement.	

Indicateur multifonctionnel

1. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur et brancher le capuchon du cordon d'attache à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
2. Pendant que l'indicateur multifonctionnel effectue son autovérification, s'assurer que tous les affichages s'allument.



AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache à son VFI ou à son poignet (au moyen d'une dragonne).

Système iBR (tous les modèles sauf GTS)

AVIS Pour éviter les collisions, voir à ce qu'il y ait assez d'espace devant et derrière la motomarine pour pouvoir vérifier le système iBR en toute sécurité. La motomarine se déplacera durant la vérification.

1. Retirer les amarres qui retiennent la motomarine au quai.

2. Démarrer le moteur et s'assurer que la motomarine est immobile.
3. Sur la gauche du guidon, enfoncer complètement le levier iBR; la motomarine devrait reculer lentement.
4. Relâcher le levier iBR, il ne devrait y avoir aucune poussée arrière.



AVERTISSEMENT

Toujours s'assurer que le système iBR fonctionne normalement avant de partir en randonnée.

Système correcteur d'assiette (VTS) (tous les modèles sauf GTS)

Lorsque le moteur est en marche avant, utiliser le correcteur d'assiette pour déplacer la tuyère de turbine vers le haut, puis vers le bas afin de vérifier le fonctionnement du correcteur d'assiette. Vérifier la position du correcteur sur l'indicateur multifonctionnel.

Vérifier également les pré réglages du correcteur d'assiette en double-cliquant sur le bouton VTS à flèches HAUT/BAS (selon le modèle).

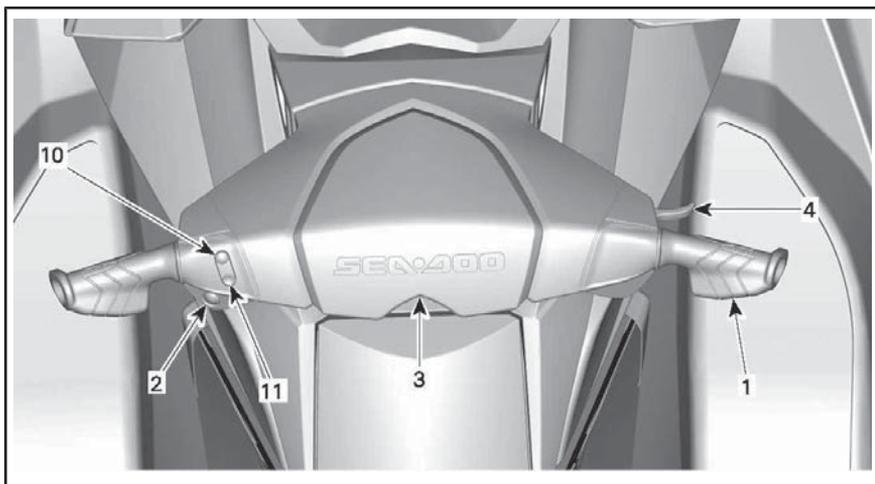
Voir les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

***Cette page est
laissée intentionnellement en blanc***

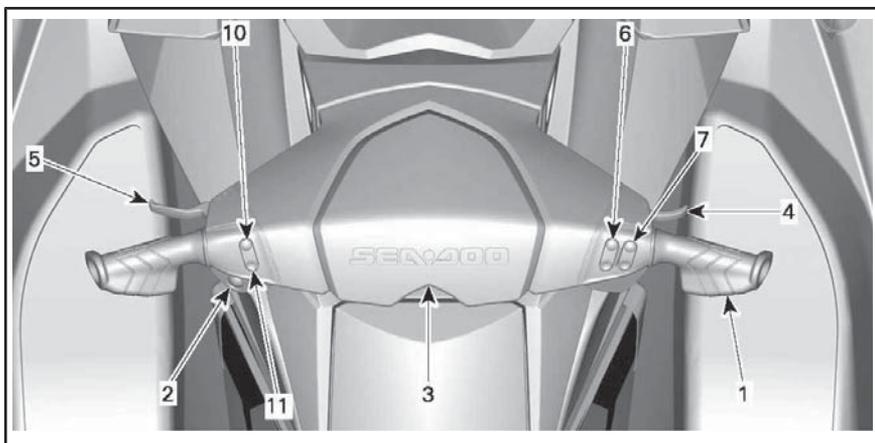
RENSEIGNEMENTS SUR LA MOTOMARINE

COMMANDES

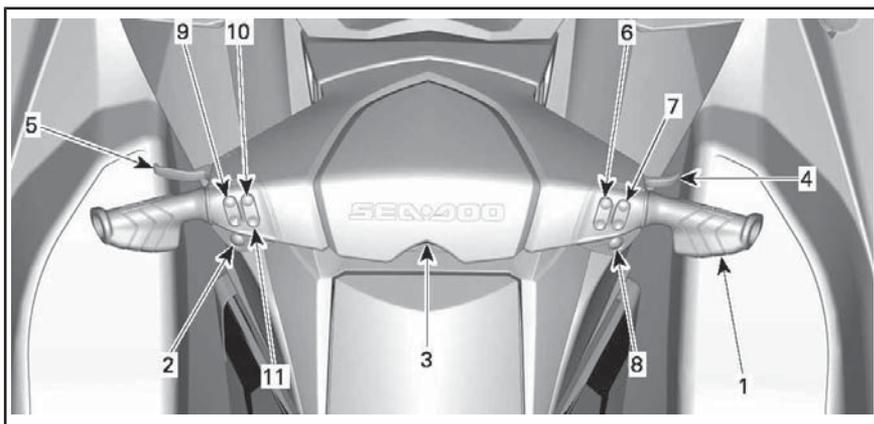
REMARQUE : Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité des motomarines, consultez *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ DE LA MOTOMARINE*.



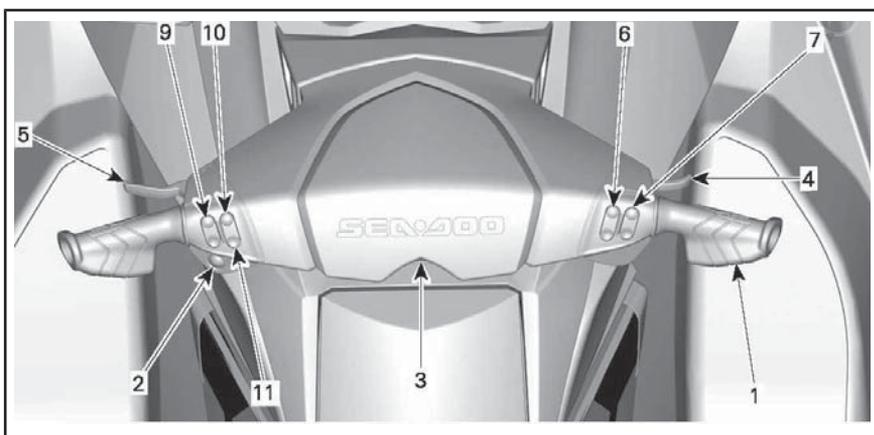
MODÈLES GTS



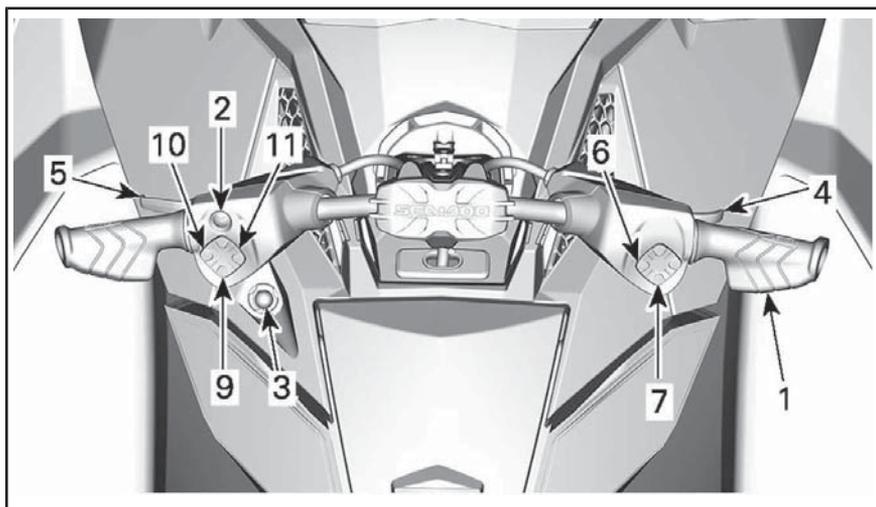
MODÈLES GTI ET GTI SE



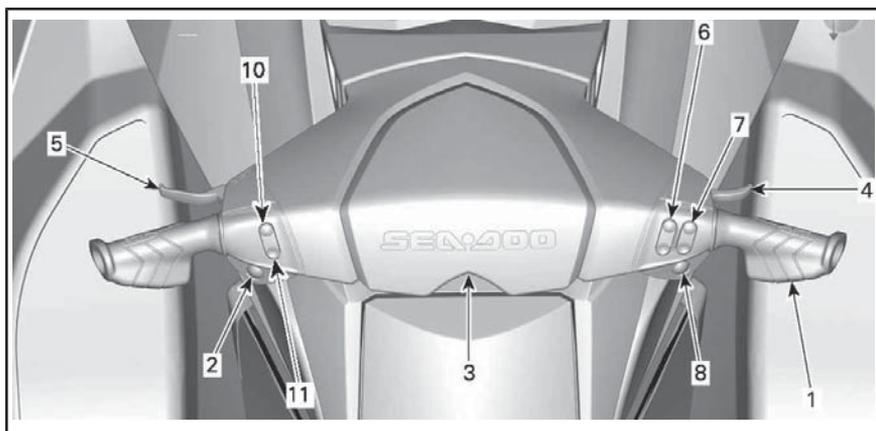
MODÈLE GTI LIMITED



MODÈLE GTR



MODÈLE GTR-X



MODÈLE WAKE

1) Guidon

Le guidon contrôle la direction de la motomarine. En marche avant, lorsqu'on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne vers la droite et vice versa.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifier le fonctionnement du guidon et de la tuyère de direction avant le démarrage. Ne jamais tourner le guidon lorsque quelqu'un se trouve près de l'arrière de la motomarine. Se tenir loin du système de propulsion.

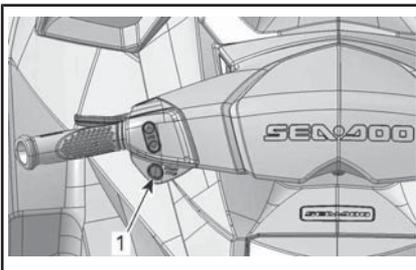
Tous les modèles sauf GTS

En marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Si on tourne le guidon vers la droite en marche arrière, la motomarine tourne à gauche. Voir les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

2) Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur

Le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur est situé sur la gauche du guidon.

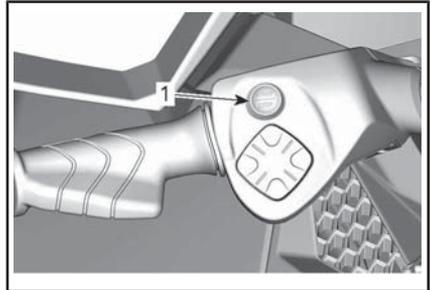
Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE

1. Bouton de démarrage/d'arrêt

Modèle GTR-X



1. Bouton de démarrage/d'arrêt

Démarrage et arrêt du moteur

Voir les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

Mise sous tension du système électrique

Appuyer une seule fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt sans brancher le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

Le système électrique se mettra sous tension; l'indicateur multifonctionnel effectuera un autotest, affichera un message de bienvenue suivi d'un message de reconnaissance de la clé, puis son affichage s'éteindra après quelques secondes.

Modèles GTS, GTI, GTI SE

Le système électrique demeurera sous tension pendant environ 3 minutes après qu'on a appuyé sur le bouton de démarrage/d'arrêt.

REMARQUE : Si on appuie sur le bouton de démarrage/d'arrêt et qu'on le maintient ainsi sans que le cordon d'attache soit branché, l'affichage de l'indicateur multifonctionnel restera allumé tant que le bouton de démarrage/d'arrêt est enfoncé.

Gestion de la batterie après la conduite

Tous les modèles sauf GTS, GTI et GTI SE

Cette fonction permet de garder le système électrique éveillé pour permettre l'utilisation d'accessoires lorsque le moteur est éteint. Cela empêche également de drainer trop la batterie lorsque des accessoires sont utilisés. Lorsque la tension de la batterie atteint 12,3 V ou moins, le système s'éteint automatiquement pour pouvoir démarrer le moteur.

Lorsque le système électrique est activé en appuyant brièvement sur le démarrage/arrêt pendant que le moteur s'éteint, le temps de réveil sera géré comme suit :

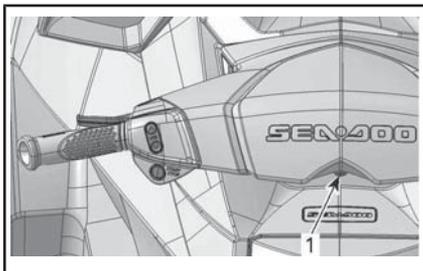
- Clé en position d'arrêt : Le système est mis hors tension après 75 secondes

- Clé en position d'activation : Le système est mis hors tension après 60 secondes ou si le seuil de tension est atteint.

3) Interrupteur de coupure du moteur

Tous les modèles sauf GTR-X

L'interrupteur coupe-circuit du moteur se trouve au centre du guidon.

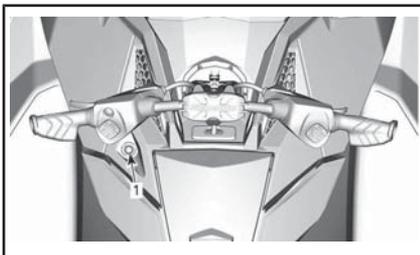


TYPIQUE

1. Interrupteur coupe-circuit du moteur

Modèles GTR-X

L'interrupteur coupe-circuit du moteur est situé sur la console à la gauche du couvercle de la boîte à gants.



1. Interrupteur coupe-circuit du moteur

Pour que le moteur démarre, le capuchon du cordon d'attache doit être solidement fixé à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours fixer le cordon d'attache au poignet (au moyen d'une dragonne) ou au vêtement de flottaison individuel (VFI) du conducteur.



TYPIQUE

1. Capuchon du cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur
2. Cordon d'attache fixé au VFI du conducteur

Pour arrêter le moteur, retirer le capuchon du cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Quand le moteur est arrêté, la fonction de freinage (modèles avec iBR) et la manœuvrabilité de la motomarine sont perdues.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours débrancher le cordon d'attache quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)

Le capuchon du cordon d'attache renferme une clé D.E.S.S. programmée pour que le numéro de série soit unique. Cela en fait une clé comme n'importe quelle autre.

Le système D.E.S.S. lit le numéro de série de la clé dans le capuchon du cordon d'attache installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur et le démarrage ne se fait que s'il reconnaît la clé.

Le système D.E.S.S. est d'une grande flexibilité. On peut se procurer des cordons d'attaches supplémentaires et faire programmer les clés D.E.S.S. pour sa motomarine.

Il est possible de programmer dix clés D.E.S.S. pour une même motomarine.

Pour faire programmer une clé pour sa motomarine, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

D.E.S.S. Reconnaissance de la clé

Deux courts bips indiquent que le système est prêt pour que le moteur démarre. Si les deux bips ne

sont pas émis, consulter la section *DIAGNOSTIC DES PANNES*.

D.E.S.S. Types de clé (le cas échéant) ou types de clé D.E.S.S. RF (le cas échéant)

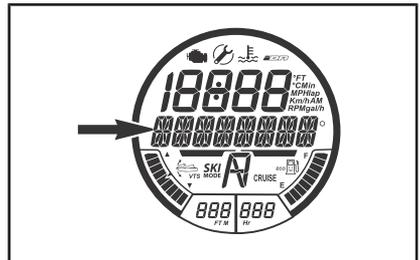
Deux types de clés peuvent être utilisés :

- Clé normale
- Clé d'apprentissage.

La couleur du flotteur du cordon d'attache varie pour qu'on puisse facilement reconnaître la clé.

TYPE DE CLÉ	COULEUR DU FLOTTEUR
Normal	Jaune ou noir
Apprentissage	Vert

L'indicateur multifonctionnel affiche le type de clé D.E.S.S. utilisée.



The image shows a circular multifunctional indicator. At the top, it displays '18888' in large digits. Below this, there are several rows of smaller digits and icons. At the bottom, it displays '888 888' in large digits. The indicator is surrounded by various icons and text, including 'SKI', 'VIB', 'MODE', 'CRUISE', and '888 888'. An arrow points to the left side of the indicator.

TYPE DE CLÉ AFFICHÉ ICI
Possibilités de messages : <ul style="list-style-type: none"> - CLÉ NORMALE - CLÉ APPRENTISSAGE

La clé d'apprentissage Sea-Doo limite la vitesse de la motomarine et le couple du moteur. Les conducteurs novices ou peu expérimentés peuvent ainsi apprendre à conduire une motomarine tout en acquérant la confiance et la maîtrise nécessaires.

Le mode d'apprentissage offre également la possibilité de régler

la vitesse maximale de la motomarine.

Reportez-vous à la section des **MODES DE FONCTIONNEMENT** pour les détails.

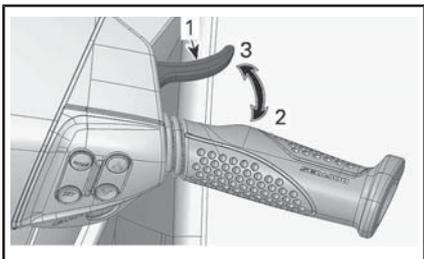
4) Manette d'accélérateur

Le levier d'accélérateur sur la droite du guidon commande électroniquement le régime du moteur.

Pour accélérer ou maintenir la vitesse de la motomarine, actionner le levier avec la main.

Pour réduire la vitesse de la motomarine, relâcher le levier d'accélérateur.

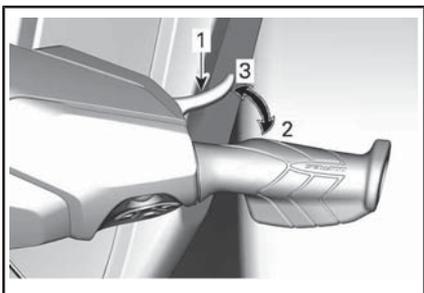
Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

Modèle GTR-X



1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

Le levier d'accélérateur est à ressort et devrait revenir en position initiale (ralenti) lorsqu'on le relâche.

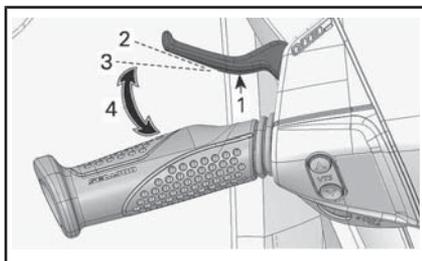
5) Levier iBR (freinage et marche arrière intelligents) (tous les modèles sauf GTS)

Le levier iBR sur la gauche du guidon commande électroniquement :

- R - Marche arrière
- N - Point mort
- B - Frein.

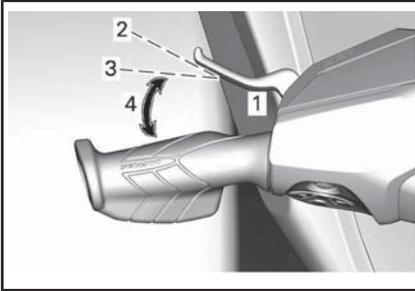
REMARQUE : Actionner le levier à au moins 25 % de sa course pour activer les fonctions iBR.

Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE - LEVIER iBR

1. Levier iBR
2. Levier en position initiale
3. Levier à environ 25 % de sa course pour activer une fonction iBR
4. Plage de fonctionnement

Modèle GTR-X**TYPIQUE - LEVIER iBR**

1. Levier iBR
2. Levier en position initiale
3. Levier à environ 25 % de sa course pour activer une fonction iBR
4. Plage de fonctionnement

À une vitesse inférieure à 14 km/h, tirer le levier iBR activera la marche arrière.

REMARQUE : Si le courant de l'eau est plus rapide que 14 km/h, la marche arrière ne peut s'activer puisque le seuil de la vitesse de marche arrière est dépassé.

À une vitesse supérieure à 14 km/h, tirer le levier iBR activera le frein.

Lorsqu'on relâche le levier iBR après avoir freiné ou être passé en marche arrière, le point mort s'active.

**AVERTISSEMENT**

Si on actionne le levier d'accélérateur alors qu'on relâche le levier iBR, la poussée avant s'amorcera après un court instant. Si une accélération vers l'avant n'est pas souhaitée, relâcher le levier d'accélérateur.

REMARQUE : On peut mettre au point la position du point mort en ajustant le système iBR.

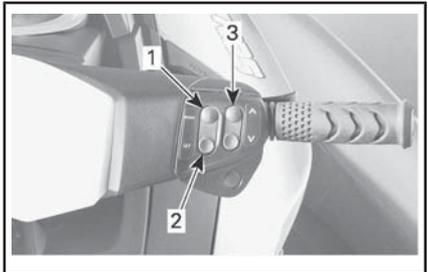
Voir les **INSTRUCTIONS D'UTILISATION** pour obtenir plus de détails.

6) Boutons MODE/SET (tous les modèles sauf GTS)

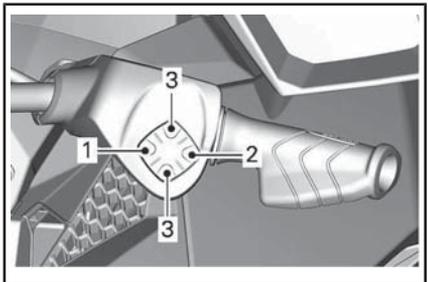
Ces boutons se trouvent sur la droite du guidon.

Appuyer sur le bouton MODE pour faire défiler plusieurs fonctions disponibles sur l'indicateur multifonctionnel.

Appuyer sur le bouton SET pour sélectionner une fonction, pour naviguer dans un sous-menu ou pour sauvegarder la modification à un réglage.

Tous les modèles sauf GTR-X**TYPIQUE**

1. MODE
2. SET
3. Bouton à flèches haut/bas

Modèle GTR-X**TYPIQUE**

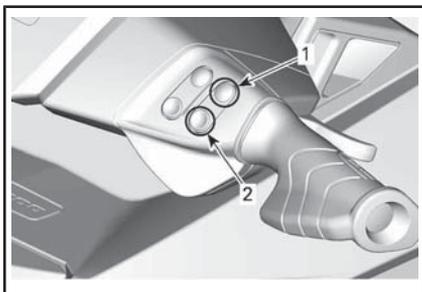
1. MODE
2. SET
3. Bouton à flèches haut/bas

Voir les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

7) Boutons à flèches HAUT/BAS (tous les modèles sauf GTS)

Ces boutons se trouvent sur la droite du guidon.

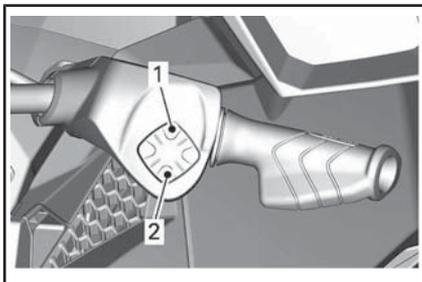
Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE

1. Flèches vers le haut
2. Flèche vers le bas

Modèle GTR-X



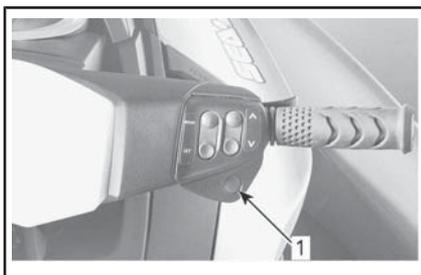
1. Flèches vers le haut
2. Flèche vers le bas

Les boutons à flèches haut/bas servent à choisir ou changer les réglages grâce à l'indicateur multifonctionnel.

- Fonctions de l'indicateur
- Mode ski
- Mode régulation de vitesse
- Mode basse vitesse
- Réglage point mort iBR

8) Bouton de régulation de vitesse (modèles GTI Limited et WAKE)

Le bouton CRUISE (régulation de vitesse) se trouve sur la droite du guidon, juste sous le bouton à flèches haut/bas.



TYPIQUE

1. Bouton de régulation de vitesse

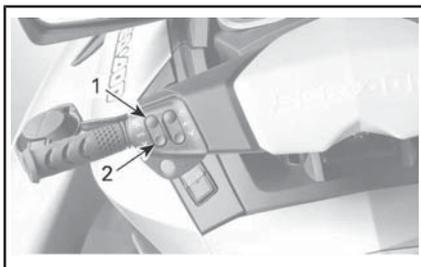
Il sert à activer ou désactiver le mode régulation de vitesse ou à activer le mode basse vitesse.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

9) Bouton VTS (correcteur d'assiette) (modèles GTI Limited et GTR)

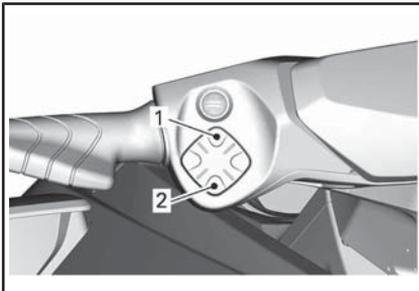
Le bouton VTS se trouve sur la gauche du guidon.

Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE - BOUTON DE COMMANDE DU CORRECTEUR D'ASSIETTE

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

Modèle GTR-X**TYPIQUE - BOUTON DE COMMANDE DU CORRECTEUR D'ASSIETTE**

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

Ce modèle de motomarine est munie d'un correcteur d'assiette programmable haute performance. Il permet de corriger l'assiette de la motomarine en modifiant la position verticale de la tuyère.

On peut corriger électriquement l'assiette ou la régler à un de deux pré-réglages.

Appuyer sur le bouton VTS (vers le haut ou le bas) pour corriger l'assiette de la motomarine.

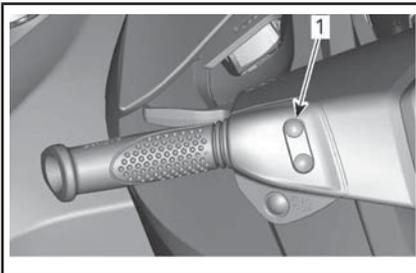
Modèle GTR-X

La pression simultanée des boutons haut/bas active la fonction **Contrôle de lancement**. Pour désactiver le **Contrôle de lancement**, appuyer simultanément sur les boutons haut/bas de nouveau.

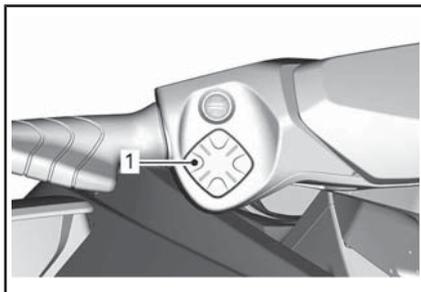
Reportez-vous à la section des *INSTRUCTIONS DE FONCTIONNEMENT* pour les détails.

10) Bouton SPORT

Le bouton SPORT se trouve sur la gauche du guidon.

Tous les modèles sauf GTR-X**TYPIQUE**

1. Bouton SPORT

Modèle GTR-X

1. Bouton SPORT

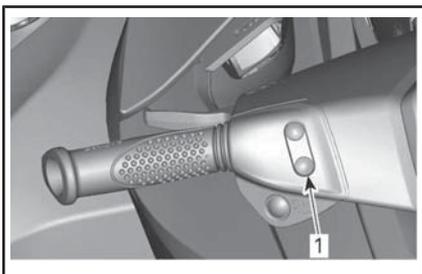
Il sert à activer ou à désactiver le mode SPORT.

Reportez-vous à la section *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour les détails.

11) Bouton ECO

Le bouton ECO se trouve sur la gauche du guidon.

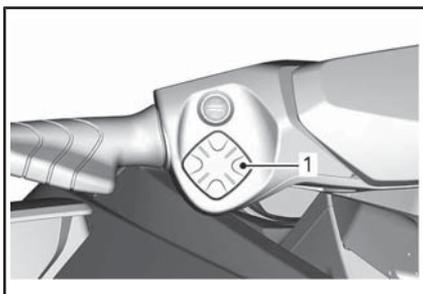
Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE

1. Bouton ECO

Modèle GTR-X



1. Bouton ECO

Il sert à activer ou à désactiver le mode ECO.

Reportez-vous à la section *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour les détails.

INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

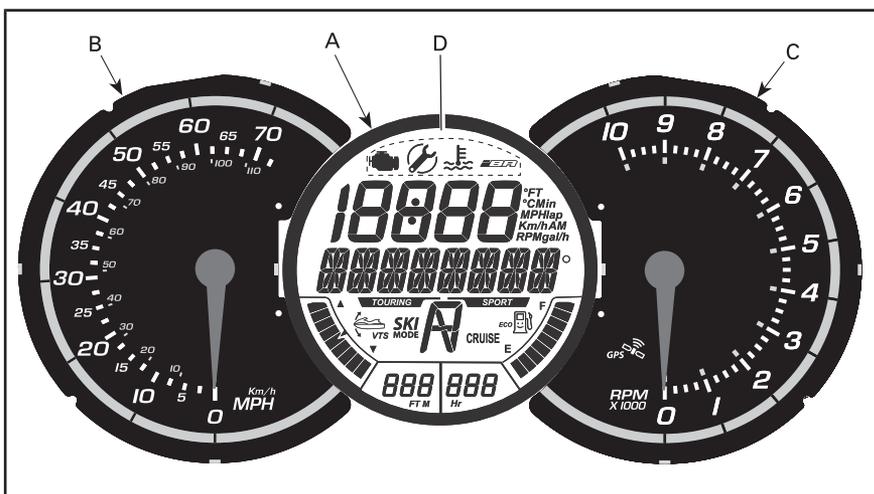
AVERTISSEMENT

Ne pas régler l'affichage tout en conduisant; vous pourriez perdre la maîtrise de la motomarine.



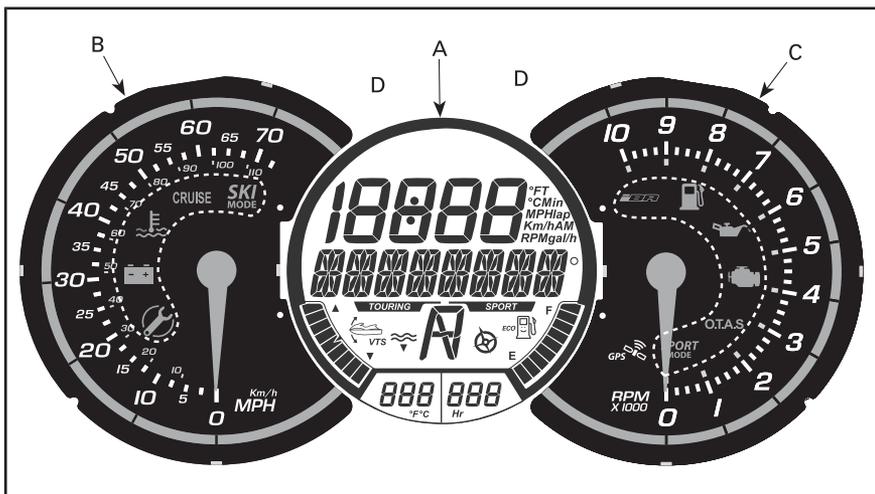
TYPIQUE - GTS, GTI, GTI SE ET WAKE

A. Indicateur multifonction



TYPIQUE - GTI LIMITED ET GTR

- A. Indicateur multifonction
- B. Indicateur de vitesse analogique
- C. Tachymètre analogique
- D. Icônes

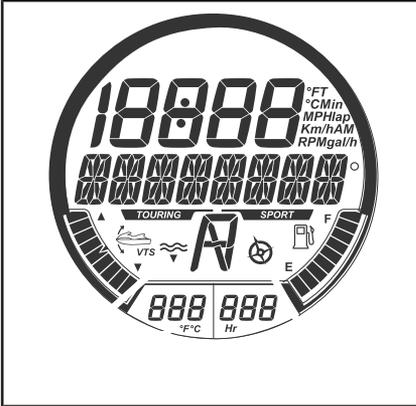


TYPIQUE - GTR X

- A. Indicateur multifonction
- B. Indicateur de vitesse analogique
- C. Tachymètre analogique
- D. Voyants

A) Indicateur multifonctionnel

Caractéristiques de l'indicateur multifonction



TYPIQUE - INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL

Voir le tableau qui suit pour connaître les caractéristiques applicables à votre modèle.

Les caractéristiques sont expliquées ci-bas.

	GTS	GTI	GTI SE	GTI LIMITED	GTR	GTR-X	WAKE
1) Affichage multifonction	X	X	X	X	X	X	X
2) Affichage numérique	X	X	X	X	X	X	X
3) Voyant de mode randonnée	X	X	X	X	X	X	X
4) Voyant de mode sport	X	X	X	X	X	X	X
5) Indicateur de niveau d'essence	X	X	X	X	X	X	X
6) Affichage du totalisateur d'heures	X	X	X	X	X	X	X
7) Affichage du mode ECO	X	X	X	X	X	X	X
8) Affichage du mode régulation de vitesse	S.O.	S.O.	S.O.	X	S.O.	S.O.	X
9) Affichage de la position de l'iBR	S.O.	X	X	X	X	X	X
10) Affichage du mode ski	S.O.	-	-	-	-	S.O.	X
11) Affichage de la position du correcteur d'assiette (VTS)	S.O.	S.O.	X	X	X	X	X
12) Indicateur de suralimentation	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	X	S.O.
13) Indicateur de boussole (1)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	X	S.O.
14) Contrôle de lancement	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	X	S.O.

X = Indique une caractéristique **standard**

- = Consultez votre concessionnaire Sea-Doo pour la disponibilité.

S.O. = Non disponible

(1) Tous les modèles sauf GTS possède une boussole (dans l'affichage multifonction). Seul le GTR-X possède une boussole

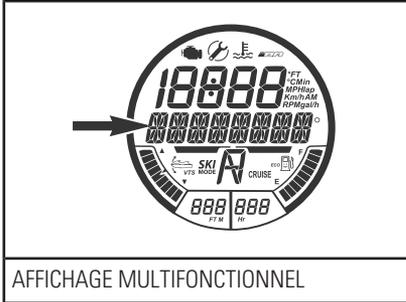
1) Affichage multifonction

L'affichage multifonction sert à :

- Afficher le message de bienvenue (WELCOME) lors de la mise en route

- Afficher le message de reconnaissance de clé (KEY)
- Fournir différentes indications selon le choix du conducteur
- Activer ou modifier des fonctions ou modes d'utilisation divers

- Afficher des messages déroulants d'activation de fonction ou de pannes du système
- Afficher les codes d'erreur.

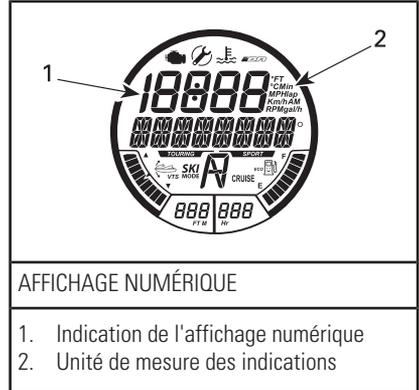


AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

REMARQUE : L'information provenant de la boussole constitue l'affichage par défaut.

2) Affichage numérique

L'affichage numérique sert à afficher différentes informations que le conducteur choisit à l'aide de la fonction AFFICHAGE de l'affichage multifonctionnel.



AFFICHAGE NUMÉRIQUE

1. Indication de l'affichage numérique
2. Unité de mesure des indications

INFORMATIONS DISPONIBLES SUR L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE

	GTS	GTI	GTI SE	GTI LIMITED	GTR	GTR X	WAKE
Vitesse de la motomarine	Indication par défaut						
Régime du moteur (tr/min)	X	X	X	X	X	X	X
Température du moteur	S.O.	-	-	-	-	X	-
Horloge	S.O.	S.O.	X	X	X	X	X
Réglages clés d'apprentissage et de location	S.O.	X	X	X	X	X	X
Réglage de la régulation de vitesse	S.O.	S.O.	S.O.	X	S.O.	S.O.	X
Réglage du mode basse vitesse	S.O.	S.O.	S.O.	X	S.O.	S.O.	X
Préréglage du VTS	S.O.	S.O.	S.O.	X	X	X	S.O.
Réglages du VTS	S.O.	-	X	S.O.	S.O.	S.O.	X
Réglages du mode ski	S.O.	-	-	-	-	S.O.	X
Consommation d'essence (en temps réel et moyenne)	S.O.	S.O.	X	X	X	X	X

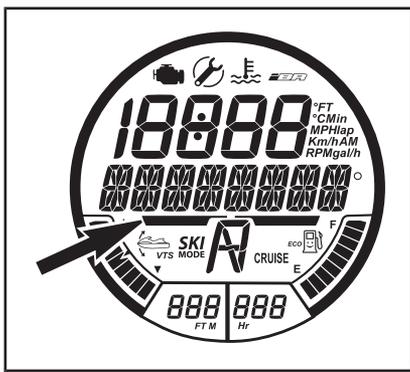
INFORMATIONS DISPONIBLES SUR L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE							
	GTS	GTI	GTI SE	GTI LIMITED	GTR	GTR X	WAKE
Autonomie d'essence (distance et délai restants)	S.O.	-	-	X	-	X	-
Chronométrage du temps	S.O.	-	-	-	-	X	-
Vitesse/régime maximal(e) Vitesse/régime moyen(ne)	S.O.	-	-	-	-	X	-
Altitude	S.O.	S.O.	S.O.	X	S.O.	S.O.	S.O.

X = Un X indique une caractéristique **standard**
 - = Consultez votre concessionnaire Sea-Doo pour connaître la disponibilité.
 S.O. = Non disponible

Lorsque la centrale d'information est mise en route pour la première fois, l'affichage numérique revient par défaut à la dernière indication sélectionnée.

3) Indicateur de mode randonnée

Lorsque l'indicateur de mode randonnée est allumé, le mode randonnée est actif.



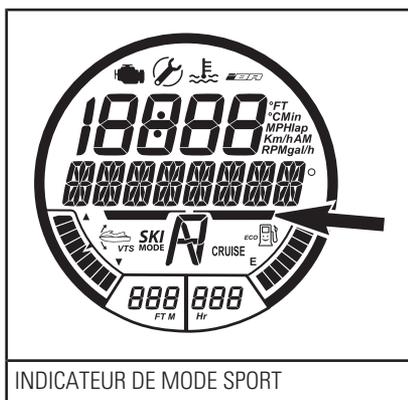
INDICATEUR DE MODE RANDONNÉE

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

4) Indicateur de mode sport

L'indicateur de mode sport est normalement éteint.

Lorsque le mode sport est sélectionné, l'indicateur de mode sport s'allume. Il s'éteint ensuite lorsque le mode sport est désactivé ou que la motomarine est arrêtée.



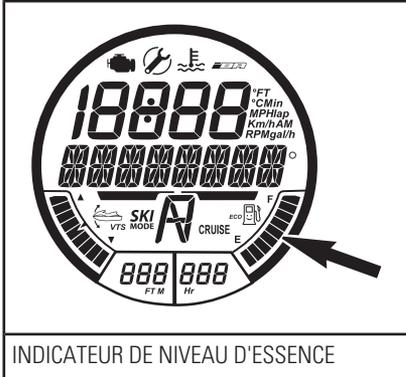
INDICATEUR DE MODE SPORT

REMARQUE : Le mode sport n'est pas le mode de fonctionnement par défaut. Pour qu'il soit actif, il faut le sélectionner après avoir démarré le moteur.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

5) Indicateur du niveau d'essence

Un indicateur à barres, situé sur la partie inférieure droite de l'écran numérique, affiche en permanence la quantité d'essence dans le réservoir pendant l'utilisation de la moto-marine.



Lorsque le réservoir est plein, 8 segments (barres) de l'indicateur sont allumés. Le segment du haut est inutilisé.

Avertissement de bas niveau d'essence

Il s'active lorsqu'il ne reste plus que 2 segments (environ 25 % de la contenance du réservoir d'essence ou 14 L, l'avertissement suivant sera ALLUMÉ.

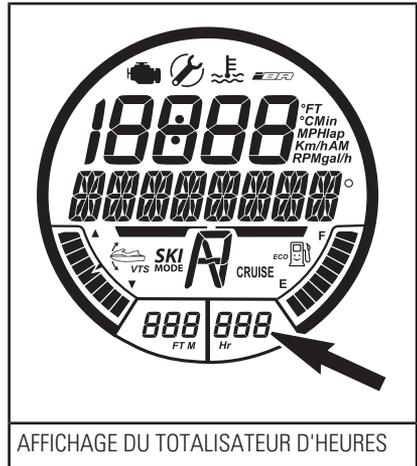
AVERTISSEMENT DE BAS NIVEAU D'ESSENCE	
Deux derniers segments de l'indicateur de niveau d'essence	Clignote
Symbole de réservoir d'essence	

AVERTISSEMENT DE BAS NIVEAU D'ESSENCE

Avertissement sonore (un long bip)	Périodiquement
Défilement du message de bas niveau d'essence	

6) Totalisateur d'heures (HR)

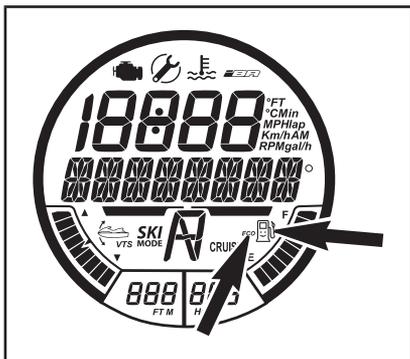
La durée d'utilisation de la moto-marine en heures s'affiche continuellement.



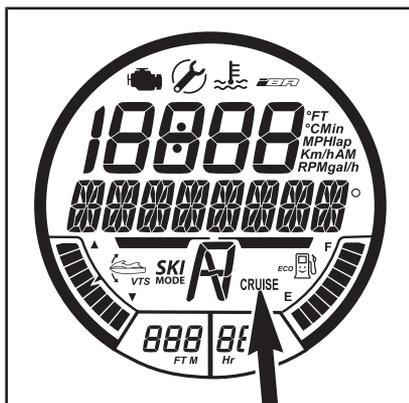
7) Indicateur ECO

L'indicateur ECO et un sourire dans le symbole du réservoir d'essence s'allument lorsque le **MODE ÉCONOMIE D'ESSENCE** est actif.

Tous les modèles sauf GTR-X

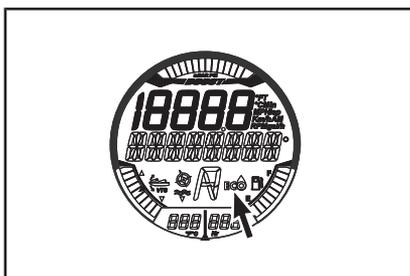


INDICATEUR DE MODE ECO
(mode économie d'essence)



INDICATEUR DE MODE RÉGULATION DE
VITESSE

Modèle GTR-X



INDICATEUR DE MODE ECO
(mode économie d'essence)

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

8) Indicateur de mode régulation de vitesse

L'indicateur de mode régulation de vitesse s'allume lorsque :

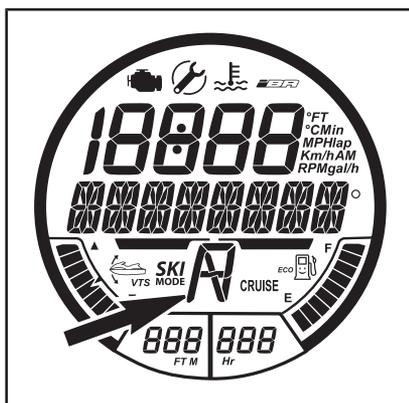
- Le mode régulation de vitesse est activé.
- Le mode basse vitesse est activé.

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

9) Indicateur de position de l'iBR

Indique la position du déflecteur iBR.

- N (point mort)
- F (marche avant)
- R (marche arrière).



INDICATEUR DE POSITION DE L'I'BR

10) Indicateur de mode ski

L'indicateur de mode ski est allumé lorsque le mode ski est actif.



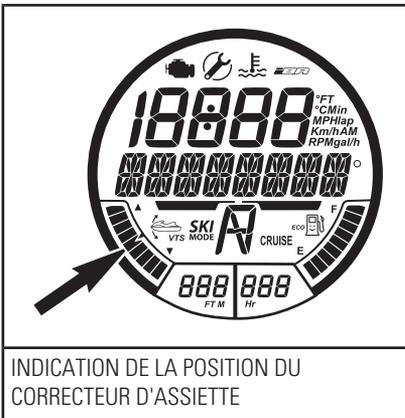
VOYANT DE MODE SKI

Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

11) Affichage de la position du correcteur d'assiette (VTS)

L'indicateur de position du correcteur d'assiette (VTS) fournit la position de la position de la buse de la pompe

Un seul segment d'un indicateur à barres s'allume pour indiquer la position approximative de la proue de la motomarine.



INDICATION DE LA POSITION DU CORRECTEUR D'ASSIETTE

Voir les *INSTRUCTIONS D'UTILISATION* pour obtenir plus de détails.

12) Indicateur de suralimentation

L'indicateur de suralimentation indique la pression de la tubulure d'admission fournie par le compresseur volumétrique.



INDICATEUR DE SURALIMENTATION

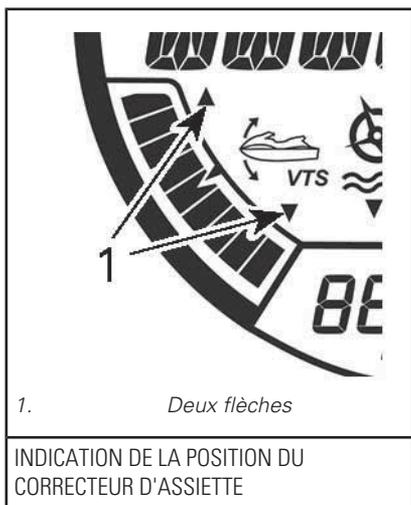
13) Indicateur de boussole

Les points cardinaux, les points intermédiaires et l'azimut s'affichent par défaut sur l'indicateur multifonctionnel lorsque la motomarine est en mouvement.

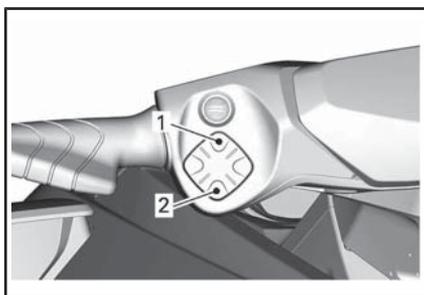


INDICATEUR DE BOUSSOLE

14) Contrôle de lancement



Lorsque la fonction Contrôle de lancement est activée, les deux flèches de l'indicateur ne sont pas visibles.



BOUTON DE COMMANDE DU VTS

1. Élevé
2. Bas

B) Indicateur de vitesse analogique

L'indicateur de vitesse analogique, situé sur la gauche de l'indicateur multifonctionnel, indique la vitesse de la motomarine en milles à l'heure (MPH) ou en kilomètres à l'heure (km/h).

La vitesse indiquée est établie grâce au GPS (système mondial de localisation) incorporé à l'indicateur multifonctionnel.

En cas de perte de signal du GPS, un mode par défaut permet de calculer la vitesse au moyen de l'information d'autres systèmes, ce qui permet d'obtenir la vitesse estimée de la motomarine.

C) Tachymètre analogique

Le tachymètre analogique indique le nombre de rotations du moteur par minute (tr/min). Multiplier ce nombre par 1 000 pour obtenir le véritable régime du moteur.

D) Voyants / Icônes

Les voyants ou icônes (affichage numérique) fournissent de l'information par rapport à une fonction sélectionnée ou indiquent une anomalie du système.

En plus du voyant allumé, il peut y avoir un message défilant sur l'affichage multifonctionnel.

Consulter le tableau qui suit pour obtenir de l'information sur les voyants les plus fréquents. Voir la section **SYSTÈME DE CONTRÔLE** pour des détails sur les voyants indiquant une défectuosité.

VOYANT / ICÔNE (ALLUMÉS)	MESSAGE	DESCRIPTION
	RAPPEL D'ENTRETIEN	Entretien requis. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.
	BAS NIVEAU D'ESSENCE	Bas niveau d'essence, environ 25 % de la contenance du réservoir, soit 14 L ou sonde de niveau d'essence débranchée.
	Message défilant MODE BASSE VITESSE	Mode de régulation de vitesse ou basse vitesse. Se référer à <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .
	Messages défilants MODE SKI	Mode ski activé. Se référer à <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .
	Messages défilant MODE SPORT	Mode sport activé. Se référer à <i>MODES DE FONCTIONNEMENT</i> .

Navigation sur l'affichage multifonctionnel



AVERTISSEMENT

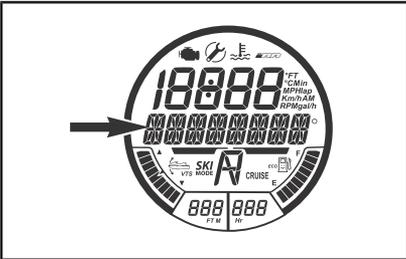
Ne pas régler l'affichage tout en conduisant; vous pourriez perdre la maîtrise de la motomarine.

Sélection des fonctions

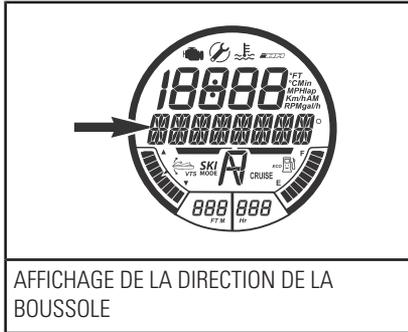
Lorsqu'on est en randonnée, l'affichage multifonctionnel affiche de l'information provenant de la boussole, soit la direction et l'azimut de la motomarine par défaut.

1. Pour sélectionner les différentes fonctions offertes par l'affichage multifonctionnel, appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction voulue soit visible :
 - Chronométrage du temps de passage
 - MODE SKI
 - MODE ÉCONOMIE ESSENCE
 - CONSOMMATION D'ESSENCE
 - MODE VTS
 - AFFICHAGE
 - CODE PANNE

- MODE CLEF
- RÉGLAGES.



LE SOUS-MENU DE LA FONCTION EST AFFICHÉE EN SÉQUENCE QUAND LE BOUTON MODE EST APPUYÉ PLUSIEURS FOIS



AFFICHAGE DE LA DIRECTION DE LA BOUSSOLE

REMARQUE : L'affichage de la boussole n'est disponible qu'à une vitesse supérieure à 5 km/h.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utiliser la boussole qu'à titre indicatif. Elle ne constitue pas un instrument précis de navigation.

Chronométrage du temps de passage

Le chronométrage du temps de passage peut être utilisé pour enregistrer jusqu'à 50 temps de passage distincts.

Pour activer et utiliser le chronométrage du temps de passage, suivre les instructions ci-dessous :

1. Appuyer à plusieurs reprises sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction CHRONOMÉTRAGE DU TEMPS DE PASSAGE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.

2. Appuyer ensuite sur le bouton SET pour choisir une fonction.

REMARQUE : Les fonctions disponibles et l'ordre dans lequel elles apparaissent dépendent du modèle de motomarine. La fonction CODE PANNE est disponible seulement s'il y a une panne active. La fonction de réglages n'est disponible que lorsque le moteur est éteint. Le mode CLÉ n'est disponible qu'avec une clé normale.

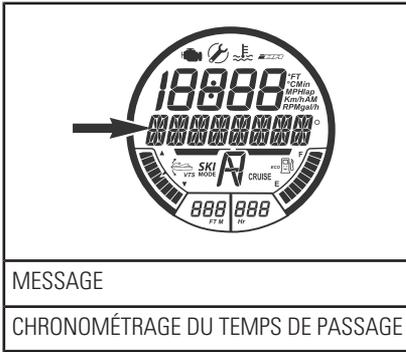
Description de fonction

Boussole

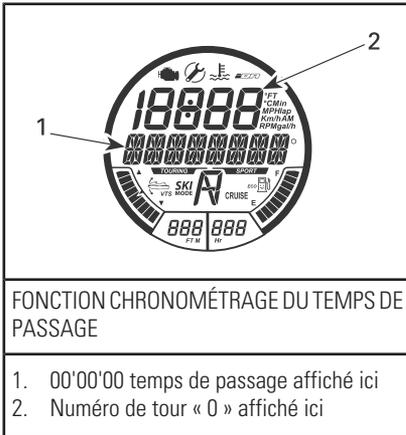
Un GPS incorporé à l'indicateur multifonctionnel fournit de l'information sur l'affichage multifonctionnel.

Les points cardinaux, les points intermédiaires et l'azimut s'affichent par défaut sur l'indicateur multifonctionnel lorsque la motomarine est en mouvement.

Pour que l'affichage de la boussole apparaisse, le GPS doit recevoir un bon signal des satellites de navigation.



- Appuyer sur le bouton SET pour activer la fonction. Le chronométrage s'affichera à l'écran.

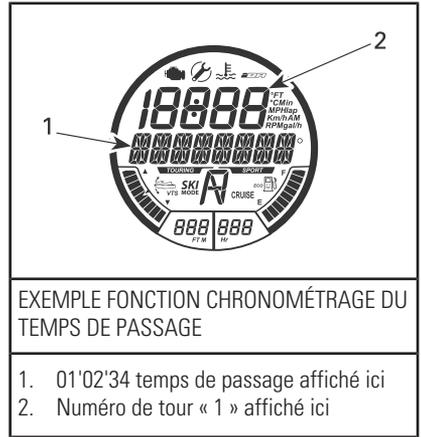


- Pour démarrer le chronométrage, appuyer sur le bouton SET.

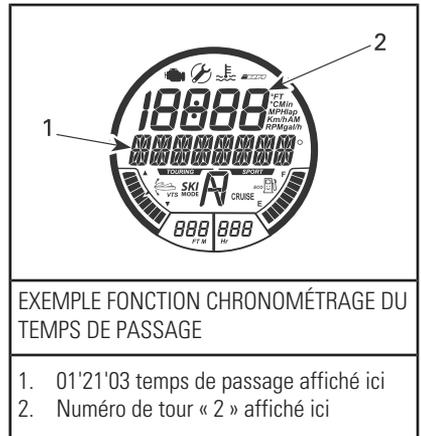
REMARQUE : Il s'activera immédiatement.

- Pour enregistrer chaque temps de passage, appuyer sur le bouton SET au début de chaque tour.

REMARQUE : Le temps de passage sera enregistré, le compteur calculera le nombre de tours enregistrés et le chronométrage se poursuivra sans interruption.

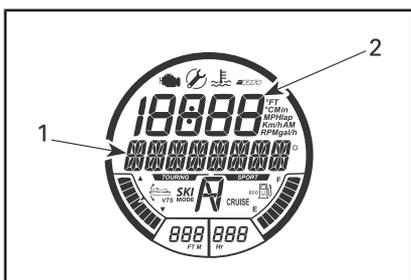


- Pour enregistrer le dernier tour et arrêter le chronométrage, appuyer sur le bouton MODE.



Pour afficher chaque temps de passage, appuyer sur la flèche haut ou bas. Le compteur indiquera le tour affiché.

Pour afficher la durée totale de tous les tours enregistrés, appuyer sur la flèche haut ou bas jusqu'à ce que TOUS s'affiche sur le compteur.



EXEMPLE FONCTION CHRONOMÉTRAGE DU TEMPS DE PASSAGE

1. Les temps totaux de passage 02'23'37 affichés ici
2. Numéro de tour « TOUS » affiché ici

Pour réinitialiser le chronométrage et le compteur, maintenir le bouton SET enfoncé jusqu'à ce qu'ils se remettent à zéro (0).

Mode ski

Le mode ski permet des accélérations contrôlées répétées pour le ski ou la planche nautique. Voir la section *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour plus de détails.

Mode ECO

Le mode ECO est une fonction par laquelle la consommation d'essence est réduite. Reportez-vous à *MODES DE FONCTIONNEMENT* pour des instructions détaillées.

Consommation d'essence

La fonction CONSOMMATION D'ESSENCE permet d'afficher la consommation d'essence de la motomarine de quatre façons différentes.

- Débit d'essence instantané par heure (gal/h ou l/h)
- Débit d'essence moyen par heure (gal/h ou l/h)
- Autonomie de carburant en distance (mi ou km)
- Autonomie de carburant en temps (h ou min).

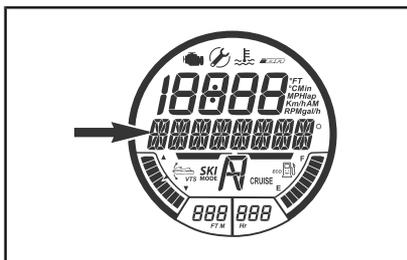
Les fonctions de consommation d'essence ne sont pas actives en permanence.

Une fonction de consommation d'essence sélectionnée n'est active que lorsqu'elle est sélectionnée sur l'affichage numérique.

Lorsque le message NIVEAU ESSENCE BAS s'allume sur l'indicateur multifonctionnel, les fonctions « AUTONOMIE EN TEMPS » et « AUTONOMIE EN DISTANCE » seront à « 0 » (zéro) si ce sont les affichages sélectionnés.

Pour afficher la consommation d'essence de la motomarine, suivre les instructions ci-dessous :

1. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction CONSOMMATION D'ESSENCE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE

CONSOMMATION D'ESSENCE

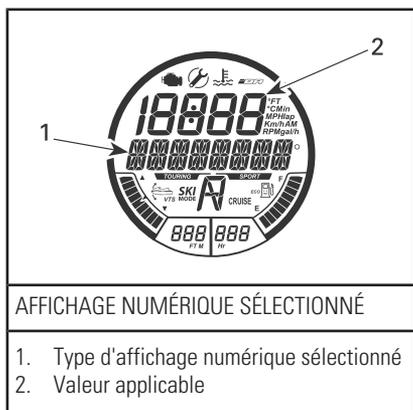
2. Appuyer sur la flèche haut ou bas pour sélectionner le mode d'affichage désiré.

l'affichage multifonction (selon le modèle)

- RPM
- VITESSE
- HORLOGE
- TEMPÉRATURE DU MOTEUR
- ALTITUDE
- VITESSE MAXIMALE
- VITESSE MOY.
- RÉGIME MAXIMAL
- RÉGIME MOY.

Pour réinitialiser l'indicateur, double-cliquer sur le bouton SET. L'affichage numérique indiquera momentanément zéro (0).

REMARQUE : Ces fonctions ne sont actives **SEULEMENT** lorsqu'elles sont sélectionnées sur l'affichage numérique.



4. Appuyer sur le bouton SET pour sélectionner et sauvegarder un affichage ou attendre que la fonction d'affichage disparaisse d'elle-même. Le dernier affichage visible sera automatiquement sauvegardé.

Réinitialisation de l'affichage numérique

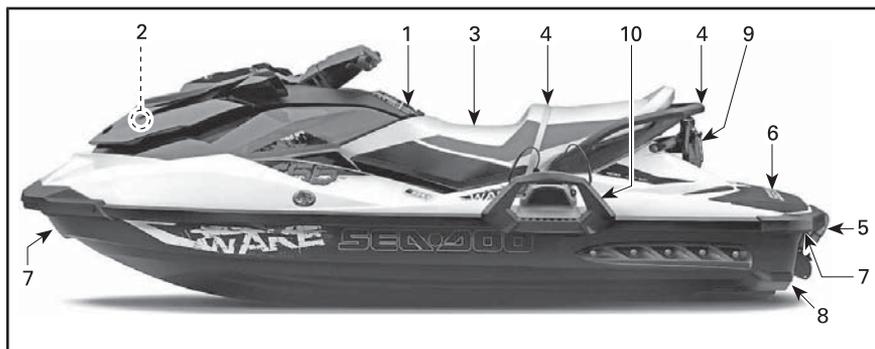
Les indications suivantes de l'affiche numérique peuvent être réinitialisées :

- Consommation d'essence moyenne
- Vitesse maximale
- Vitesse moyenne
- Régime maximal
- Régime moyen.

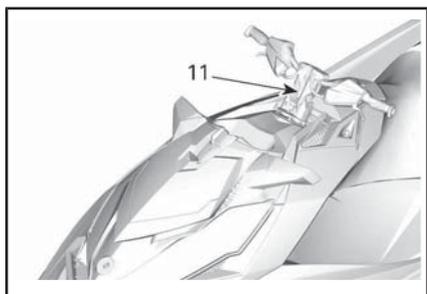
ÉQUIPEMENT

REMARQUE : équipement

REMARQUE : Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité des motomarines, consultez *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ DE LA MOTOMARINE*.



TYPIQUE - MODÈLE WAKE ILLUSTRÉ



1) Boîte à gants

Petit compartiment de rangement pour mettre des objets personnels.

Tirer le verrou pour ouvrir la boîte à gants.



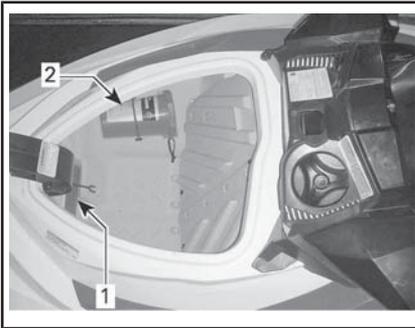
TYPIQUE — BOÎTE À GANTS

1. Loquet du couvercle

2) Compartiment de rangement avant

Emplacement pratique pour transporter des effets personnels.

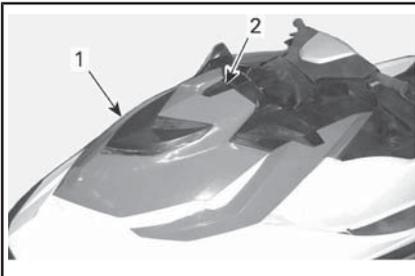
Le compartiment de rangement avant contient aussi deux supports pour l'équipement de sécurité; un pour l'extincteur et un autre pour la trousse d'urgence (ceux-ci ne sont pas fournis).



COMPARTIMENT DE RANGEMENT AVANT

1. Extincteur en place et fixé dans le support
2. Trousse d'urgence en place et fixée dans le support

Pour ouvrir le couvercle du compartiment de rangement avant, tirez le levier de verrouillage vers le haut. Toujours fermer et verrouiller le couvercle lors de randonnée.



TYPIQUE

1. Couvercle du compartiment de rangement avant
2. Levier de verrouillage



AVERTISSEMENT

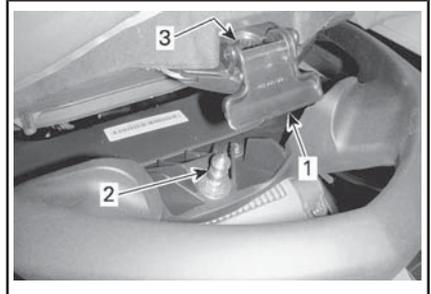
Ne jamais mettre d'objets lourds, tranchants ou fragiles dans le compartiment de rangement sans les assujettir. Ne pas excéder la charge maximale de 9 kg. Ne jamais utiliser la motomarine lorsque le couvercle avant du compartiment de rangement est ouvert. Ce compartiment n'est pas étanche.

3) Siège

Pour accéder au compartiment moteur, retirer le siège.

Le loquet du siège est situé sous l'arrière de ce dernier.

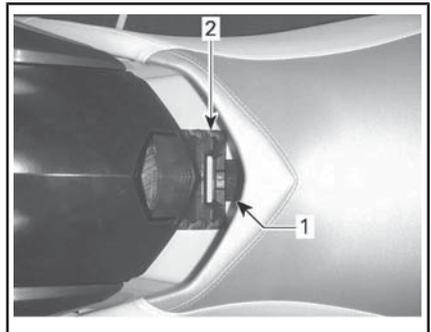
Pour retirer le siège, tirer la poignée du loquet et soulever l'arrière du siège. Tirer ensuite le siège vers le haut et l'arrière pour retirer le siège de la motomarine.



TYPIQUE - LOQUET DE SIÈGE

1. Poignée de loquet de siège
2. Goupille de loquet
3. Orifice d'insertion de la goupille

Pour installer le siège, insérer la partie avant du siège dans son dispositif de retenue.



1. Patte du siège avant
2. Dispositif de retenue avant du siège

Aligner le loquet de siège et la goupille de loquet puis pousser fermement sur l'arrière du siège afin de l'enclencher.

Tirer la partie arrière du siège vers le haut afin de s'assurer qu'il est bien verrouillé.

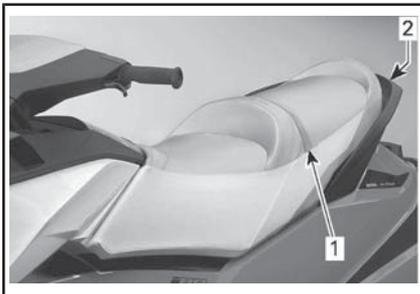
! **ATTENTION** S'assurer que le loquet est bien enclenché sur la goupille.

4) Poignée de maintien du passager

La courroie du siège offre une bonne prise pour un passager, et aide ce dernier à se maintenir dans le véhicule lors des déplacements.

Les poignées de maintien moulées latérales à l'arrière du siège offrent également une bonne prise pour un passager. La poignée de maintien moulée arrière offre une bonne prise pour monter sur la motomarine et sert de point d'appui à l'observateur.

AVIS Ne jamais se servir de la poignée de maintien moulée pour remorquer quoi que ce soit ni pour soulever la motomarine.

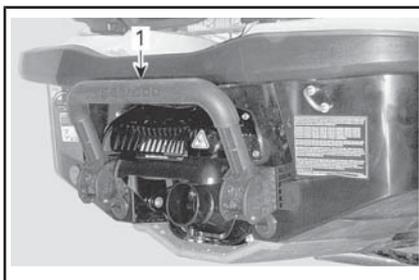


TYPIQUE - POIGNÉES DE MAINTIEN DU PASSAGER

1. Sangle de siège
2. Poignée de maintien moulée

5) Marche d'embarquement

La marche sert à embarquer sur la motomarine à partir de l'eau.



TYPIQUE

1. Marche d'embarquement

! AVERTISSEMENT

S'assurer que le moteur est éteint avant d'utiliser la marche d'embarquement pour embarquer sur la motomarine.

Abaisser la marche et la maintenir jusqu'à ce qu'on y pose le pied ou le genou.



TYPIQUE - MARCHÉ D'EMBARQUEMENT MAINTENUE EN PLACE POUR EMBARQUER SUR LA MOTOMARINE À PARTIR DE L'EAU

AVIS

- Ne pas utiliser la marche d'embarquement pour monter sur une motomarine hors de l'eau.

- La marche ne doit jamais servir à tirer, à remorquer, à plonger, à sauter à l'eau ou à toute autre fonction; l'utiliser seulement pour embarquer sur la motomarine.
- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.

Modèles avec iBR seulement



AVERTISSEMENT

Se souvenir du mouvement que fait le déflecteur iBR lorsqu'on démarre le moteur, qu'on l'arrête ou qu'on utilise le levier de commande iBR. Le mouvement automatique du déflecteur peut faire en sorte que les doigts ou les orteils de personnes s'agrippant à l'arrière de la motomarine soient coincés.

6) Plate-forme d'embarquement

L'arrière du pont sert de plate-forme d'embarquement.

La partie à l'arrière des creux pour les pieds près de la plateforme servent de repose-pieds à l'observateur assis vers l'arrière lorsqu'on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire nautique.



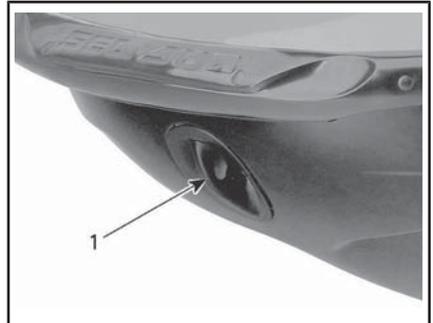
TYPIQUE

1. Plate-forme d'embarquement
2. Repose-pieds de l'observateur (de chaque côté)

7) Œillets avant et arrière

Les œillets servent à amarrer la motomarine, à la remorquer ou à l'attacher lorsqu'on la transporte sur une remorque. Ils peuvent également servir à tirer un skieur, un planchiste ou un accessoire nautique.

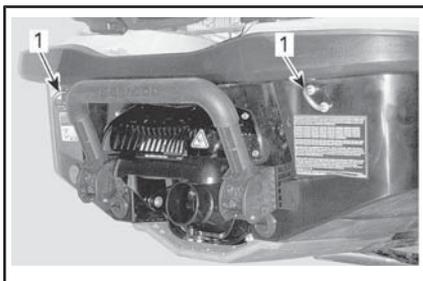
Œillet avant



TYPIQUE

1. Œillet avant

Œillets arrière



TYPIQUE

1. Œillets arrière

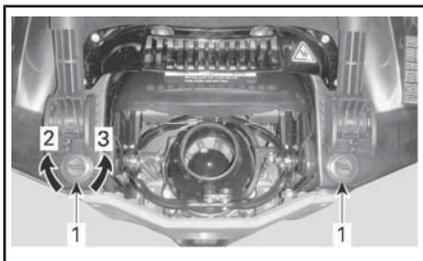
Tous les modèles sauf WAKE



1. Œillet arrière

8) Bouchons de vidange de la cale

Desserrer les bouchons de vidange lorsque la motomarine est sur la remorque. Cela permet à l'eau accumulée dans la cale de s'écouler et contribue à réduire la condensation.



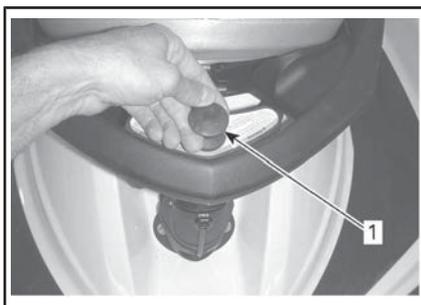
TYPIQUE

1. Bouchons de vidange
2. Serrer
3. Desserrer

AVIS S'assurer que les bouchons de vidange sont bien vissés avant de mettre la motomarine à l'eau.

9) Poteau de fixation du câble de ski/planche nautique (modèle WAKE seulement)

Tirer le bouton pour sortir le poteau. S'assurer que les deux sections du poteau sont complètement déployées et verrouillées avant d'attacher le câble de ski ou de planche nautique.



TYPIQUE - POTEAU DE FIXATION ABAISSÉ

1. Tirer le bouton pour déployer le poteau

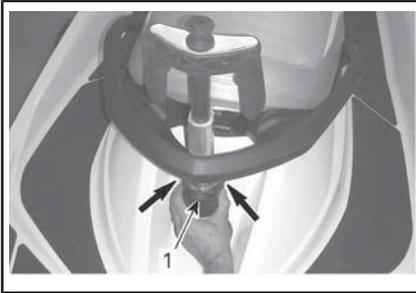


TYPIQUE = POTEAU DE FIXATION DÉPLOYÉ

Pour abaisser le poteau de fixation, pousser sur le sommet du poteau tout droit vers le bas.

S'il devient difficile d'abaisser ou de sortir le poteau, appuyer simultanément sur chaque côté de la

goupille de verrouillage vers l'avant de la motomarine.



TYPIQUE - POUSSER VERS L'AVANT POUR DÉVERROUILLER ET ENLEVER LE POTEAU

1. Goupille de verrouillage



AVERTISSEMENT

S'assurer que le poteau de fixation de ski ou de planche nautique est complètement déployé et verrouillé avant de l'utiliser. Le rentrer complètement quand on ne l'utilise pas. Soyez prudent car si le skieur relâche la corde, elle peut aller frapper la motomarine. Ne jamais tourner brusquement quand on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire. Toujours ranger la corde lorsqu'on ne l'utilise pas.

AVIS Le poteau de fixation a été conçu pour remorquer un skieur ou un planchiste d'un poids total maximal de 114 kg.

S'assurer qu'une personne autre que le conducteur agit comme observateur.

REMARQUE : Les poignées du poteau de fixation du câble de ski/planche nautique offrent une bonne prise pour l'observateur.

AVIS Ne jamais se servir de la tige de fixation du câble de ski/planche nautique pour remorquer d'autres embarcations.

Respecter la charge maximale établie pour le poteau de fixation du câble de ski/planche nautique. La surcharge peut nuire à la maniabilité, à la stabilité et au rendement de la motomarine.

10) Support de planche nautique (modèle WAKE seulement)

Un support pratique amovible permettant de transporter une planche nautique sur la motomarine lorsqu'on est dans l'eau.



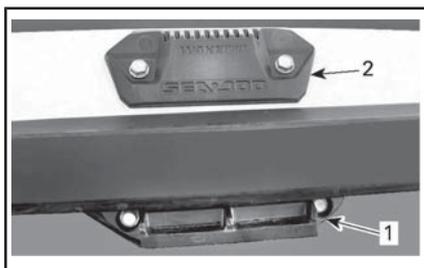
TYPIQUE

1. Support de planche nautique

REMARQUE : Le support de planche nautique s'installe du côté gauche de la motomarine.

Pour installer un support :

1. Insérer les crochets de la partie inférieure du support dans l'étrier inférieur situé sur la coque, sous le pare-chocs gauche.



ÉTRIERS DU SUPPORT DE PLANCHE NAUTIQUE

1. Étrier inférieur
2. Étrier supérieur



1. Partie à crochets du support dans l'étrier inférieur
2. Tourner le support vers le haut et pousser le haut du support vers l'intérieur jusqu'à ce que la poignée se verrouille dans l'étrier supérieur.

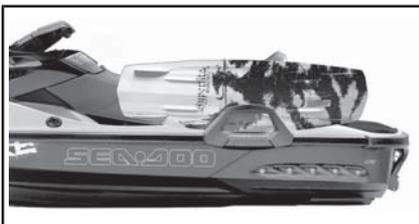
⚠ AVERTISSEMENT

Si le support n'est pas bien attaché à la motomarine, il pourrait se desserrer et se détacher soudainement, ce qui pourrait causer des blessures aux personnes à proximité. Vérifier périodiquement que le support est bien verrouillé.

3. Lors de l'installation d'une planche nautique sur le support, orienter la ou les dérives vers l'extérieur, le talon des bottes orienté vers le bas près du franc-bord de l'embarcation.
4. Fixer la planche nautique à l'aide de courroies élastiques.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de se blesser ou de se couper sur les dérives de la planche, toujours les orienter **VERS L'EXTÉRIEUR**.



TYPIQUE - PLANCHE INSTALLÉE ET DÉRIVES ORIENTÉES VERS L'EXTÉRIEUR

5. Après l'avoir installée, tirer et pousser sur la planche pour s'assurer qu'elle est solidement fixée.

⚠ AVERTISSEMENT

Si la planche n'est pas correctement fixée au support, elle pourrait se desserrer et se détacher soudainement, ce qui risquerait de causer des blessures aux personnes à proximité. Pour éviter ce risque :

- Vérifier les courroies et les remplacer si elles sont endommagées.
- Bien fixer la planche au support.
- Vérifier régulièrement si la planche est bien fixée.

REMARQUE : Lorsqu'on enlève la planche du support, fixer les courroies pour qu'elles ne bougent pas pendant qu'on conduit la motomarine.

AVIS Le support est conçu pour tenir une planche nautique. Ne pas l'utiliser pour transporter plus d'une planche ni pour transporter des skis ou un autre objet.

Ne pas se servir du ou des supports comme point d'amarrage ou pour remonter sur la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'une planche nautique et/ou le support de planche sont fixés à la motomarine, il faut conduire en redoublant de prudence.

- NE JAMAIS effectuer de manœuvres dangereuses comme des virages serrés.
- NE JAMAIS sauter les vagues.
- Faire preuve de bon sens et réduire sa vitesse.

Sinon, la planche pourrait se détacher, ou les passagers pourraient tomber sur la planche ou le support et se blesser.

⚠ AVERTISSEMENT

La planche NE DOIT JAMAIS être installée sur le support lorsqu'on remorque la motomarine. Sinon, la ou les dérives pourraient blesser des gens à proximité, ou la planche pourrait être projetée sur la route. Les courroies sont tendues; elles pourraient se détendre brusquement et frapper quelqu'un lorsqu'on les détache. Faire preuve de prudence.

Pour enlever le support de planche, appuyer sur le levier au haut du support et enlever ce dernier des étriers.



RETRAIT DU SUPPORT DE PLANCHE

1. Appuyer sur cette manette pour déverrouiller le support de planche

11) Élévateur de guidon réglable (selon l'équipement)

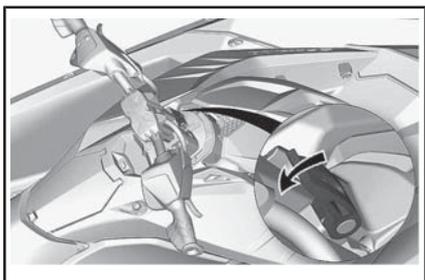
La hauteur du guidon peut être réglée selon les préférences du conducteur.

1. Déverrouiller le mécanisme à l'aide du levier.



TYPIQUE

2. Régler le guidon à l'une des sept hauteurs différentes.
3. Verrouiller le mécanisme à l'aide du levier.



TYPIQUE

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant la période de rodage

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser la motomarine à plein régime de manière continue.

Pendant cette période, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 à 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

AVIS Pendant la période de rodage, les accélérations intenses, le fonctionnement prolongé et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes peuvent avoir des effets néfastes.

REMARQUE : GTR 230 et GTR-X 230 : Au cours des 5 premières heures de fonctionnement, le système de gestion du moteur restreint le régime maximal afin de protéger le moteur. La performance du moteur s'améliorera graduellement au cours de cette période.

CONSIGNES D'UTILISATION

AVERTISSEMENT

Toujours faire l'**INSPECTION DE PRÉUTILISATION** avant de se servir de la motomarine. Lire les sections **INFORMATION CONCERNANT LA SÉCURITÉ** et **RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE** et voir à bien connaître la technologie iControl.

Si une commande ou une instruction n'est pas bien comprise, communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Embarquement

Comme pour toute autre motomarine, l'embarquement doit se faire avec précaution, alors que le moteur est arrêté.

AVERTISSEMENT

Le moteur **DOIT** être arrêté et le cordon d'attache retiré lorsqu'on monte sur la motomarine ou qu'on utilise la marche d'embarquement. Ne jamais utiliser les composants du système de propulsion pour monter sur la motomarine.

Embarquement à partir d'un quai

Pour embarquer à partir d'un quai, placer doucement un pied sur le marchepied de la motomarine installée le long du quai tout en tenant le guidon, et transférer simultanément le poids du corps de l'autre côté afin d'équilibrer la motomarine.

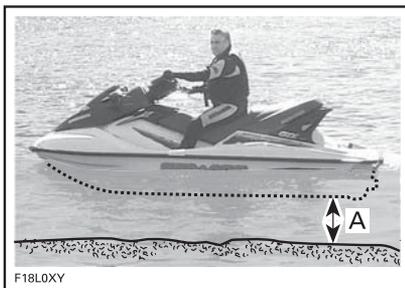
Passer ensuite l'autre pied au-dessus du siège et le placer de l'autre côté du marchepied. Éloigner ensuite la motomarine du quai.



Embarquement à partir de l'eau

S'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque.

Tenir compte que la coque calera une fois que les passagers auront pris place sur la motomarine. S'assurer que l'eau est assez profonde pour éviter que du sable et des cailloux soient aspirés par le système de propulsion.



A. Se tenir à au moins 90 cm sous la partie arrière la plus basse de la coque une fois que les passagers ont pris place sur la motomarine

AVIS Démarrer le moteur ou circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager les composants du système de propulsion.

Conducteur seul

Modèles sans marche d'embarquement

1. D'une main, saisir la poignée arrière.

2. Avec l'autre main sur la plate-forme d'embarquement, se soulever jusqu'à ce que l'on puisse mettre un genou sur la plate-forme.
3. Placer l'autre genou sur la plate-forme d'embarquement.



4. Agripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



Chevaucher le siège.

Modèles à plate-forme d'embarquement

Abaisser la marche d'embarquement d'une main.



Avec l'autre main, saisir le rebord de la plate-forme d'embarquement, puis se soulever afin de mettre ses

genoux sur la marche d'embarquement.



AVIS

- Rester au centre de la marche.
- Une personne à la fois sur la marche.
- Ne jamais utiliser les composants du système de propulsion pour monter sur la motomarine.

Se déplacer vers l'avant et agripper d'une main la poignée moulée derrière le siège, puis se lever sur la marche d'embarquement.



Agripper des deux mains la poignée de maintien à l'arrière du siège et monter sur la plate-forme d'embarquement.





Agripper la courroie du siège pour maintenir son équilibre et avancer jusqu'aux repose-pieds de chaque côté du siège.



Chevaucher le siège.

Conducteur avec passager

Le conducteur prend place de la façon indiquée précédemment.

AVERTISSEMENT

Le moteur **DOIT** être arrêté et le cordon d'attache retiré lorsqu'on monte sur la motomarine ou qu'on utilise la marche d'embarquement. Ne jamais utiliser les composants du système de propulsion comme point d'appui pour monter sur la motomarine.

En eau agitée, le passager se trouvant dans l'eau peut retenir la motomarine pour aider le conducteur à monter.



Le passager monte ensuite sur la motomarine alors que le conducteur la maintient en équilibre et s'assoit le plus près possible de la console.



TYPIQUE - MODÈLE À PLATE-FORME D'EMBARQUEMENT



TYPIQUE - MODÈLE À PLATE-FORME D'EMBARQUEMENT





Comment démarrer le moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de démarrer le moteur, le conducteur et les passagers doivent toujours :

- Être assis sur le siège de la motomarine.
- Avoir une bonne prise ou tenir par la taille la personne assise devant.
- Porter des vêtements de protection appropriés, y compris un vêtement de flottaison individuel, approuvé par les autorités locales, ainsi que la partie inférieure d'une combinaison isothermique.

AVIS Avant de démarrer le moteur, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord avant de démarrer le moteur. Sinon, des dommages au système de propulsion pourraient survenir.

1. Fixer le cordon d'attache à son VFI ou au poignet (au moyen d'une dragonne).
2. Tenir fermement le guidon avec la main gauche et placer les deux pieds sur le marchepied.
3. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt du moteur pour mettre le système électrique sous tension.

4. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour lancer le moteur.
5. Relâcher le bouton de démarrage/d'arrêt immédiatement après le démarrage.

⚠ AVERTISSEMENT

Garder le cordon d'attache fixé au VFI du conducteur ou au poignet (au moyen d'une dragonne) lorsqu'on démarre le moteur ou pendant une randonnée.

AVIS Pour empêcher la surchauffe du démarreur, ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt plus de 10 secondes. Laisser refroidir le démarreur entre les tentatives de démarrage.

Comment arrêter le moteur

⚠ AVERTISSEMENT

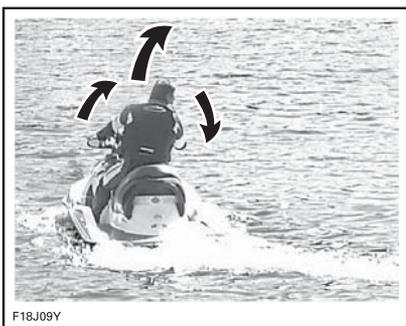
Afin de garder le contrôle de la direction de la motomarine, laisser le moteur fonctionner jusqu'à ce que la motomarine soit au ralenti.

Il y a deux méthodes pour arrêter le moteur :

- Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- Retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur quand la motomarine n'est pas en marche afin de prévenir les démarrages accidentels, les utilisations non autorisées par des enfants ou d'autres personnes, ainsi que le vol.

Comment tourner avec la motomarine

F18J09Y

Lorsqu'on tourne le guidon, on fait pivoter la tuyère de la turbine, ce qui dirige la motomarine. Si on tourne le guidon vers la droite, la motomarine tourne à droite, et elle tourne à gauche lorsqu'on tourne le guidon à gauche. Il faut appuyer sur l'accélérateur pour faire tourner la motomarine.

⚠ AVERTISSEMENT

Appuyer sur l'accélérateur et tourner le guidon pour donner à la motomarine une nouvelle direction. L'efficacité de la direction varie selon la pression exercée sur l'accélérateur, le nombre de passagers, la charge et l'état de l'eau ainsi que d'autres facteurs ambiants comme le vent.

À la différence d'une voiture, il faut appuyer sur l'accélérateur pour pouvoir tourner. Dans un endroit approprié, s'exercer à tourner tout en mettant les gaz et en s'éloignant d'un objet fictif. Il s'agit là d'une bonne technique pour éviter les collisions.

⚠ AVERTISSEMENT

Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur, et carrément impossibles lorsque le moteur est arrêté.

La maniabilité de la motomarine varie et nécessite plus de dextérité lorsqu'on a un passager. Les passagers devraient toujours tenir la courroie du siège ou la poignée moulée, ou s'agripper à la personne assise devant eux par la taille. Il est important de réduire la vitesse et d'éviter les virages accentués. Éviter les eaux agitées avec un passager.

Virages serrés et autres manœuvres spéciales

Quand on effectue des virages serrés ou des manœuvres spéciales qui font en sorte que les ouvertures d'admission d'air sont submergées pendant un certain temps, de l'eau pénètre dans la cale.

Il faut de l'air pour faire fonctionner un moteur à combustion; votre motomarine ne peut donc pas être complètement étanche.

AVIS Quand les ouvertures sont submergées, ce qui peut arriver quand on fait des manœuvres qui consistent à tourner en rond, à faire plonger la proue dans les vagues ou à faire chavirer la motomarine, l'eau peut pénétrer dans la cale et peut occasionner de sérieux dommages aux com-

posants internes du moteur. Voir la section **GARANTIE** du présent guide.

**Système O.T.A.S.^{MC} (si le véhicule en est équipé)
(Off-Throttle Assisted Steering)**

L'O.T.A.S. (Off-Throttle Assisted Steering) améliore la maniabilité après qu'on ait coupé les gaz.

Si le conducteur relâche l'accélérateur en amorçant un virage complet, le système O.T.A.S. est activé électroniquement et il augmente légèrement la vitesse du moteur à un régime préprogrammé pour faciliter le virage.

Lorsqu'on ramène le guidon au centre, l'accélérateur revient au ralenti.

Se familiariser avec cette caractéristique avant de partir en randonnée pour la première fois.

Comment passer au point mort (modèles avec iBR seulement)

⚠ AVERTISSEMENT

L'arbre de transmission et la turbine tournent constamment lorsque le moteur est en marche, même au point mort. Se tenir à l'écart du système de propulsion de la motomarine.

Au démarrage de la motomarine, le système iBR engage automatiquement le déflecteur iBR au point mort.

Pour revenir au point mort depuis la marche avant, appuyer un coup sur le levier iBR.

Pour revenir au point mort depuis la marche arrière, relâcher le levier iBR et le levier d'accélérateur.

Comment corriger le point mort de l'iBR

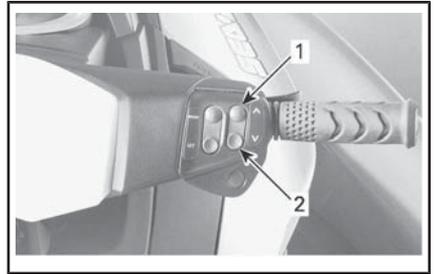
Si la motomarine se déplace légèrement vers l'avant ou l'arrière au point mort, corriger le système iBR.

REMARQUE : Le vent ou le courant de l'eau peut causer le mouvement de la motomarine lorsqu'elle est au point mort.

Si la motomarine avance, appuyer momentanément sur le bouton **BAS**

Si la motomarine est en marche arrière, appuyer momentanément sur le bouton **HAUT**

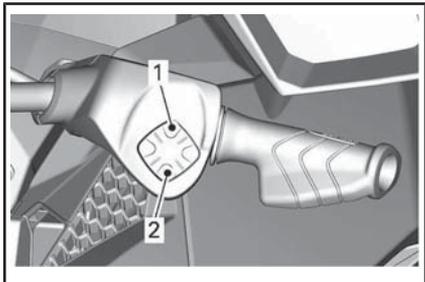
Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE - CORRECTION DE LA POSITION DU POINT MORT DE L'iBR

1. Flèche vers le haut (pour arrêter le mouvement vers l'arrière)
2. Flèche vers le bas (pour arrêter le mouvement vers l'avant)

Modèle GTR-X



TYPIQUE - CORRECTION DE LA POSITION DU POINT MORT DE L'iBR

1. Flèche vers le haut (pour arrêter le mouvement vers l'arrière)
2. Flèche vers le bas (pour arrêter le mouvement vers l'avant)

REMARQUE : Appuyer sur le bouton HAUT/BAS plusieurs fois jusqu'à ce que le réglage soit approprié au point mort et que la motomarine cesse de bouger.

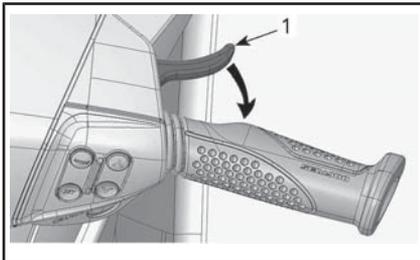
Comment passer en marche avant (modèles avec iBR seulement)

Pour passer en marche avant depuis le point mort, appuyer un coup sur le levier d'accélérateur. La motomarine accélérera en marche avant.

Pour passer de la marche avant à la marche arrière, relâcher le levier iBR, puis appuyer légèrement sur le levier d'accélérateur.

Pour revenir en marche avant après avoir freiné, actionner le levier d'accélérateur tout en relâchant le levier iBR. Après un court délai, la motomarine avancera en accélérant.

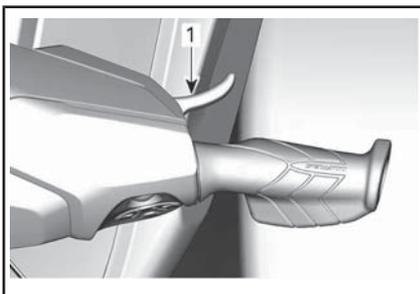
Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE - PASSAGE À PARTIR DU POINT MORT

1. Manette d'accélérateur

modèle GTR-X



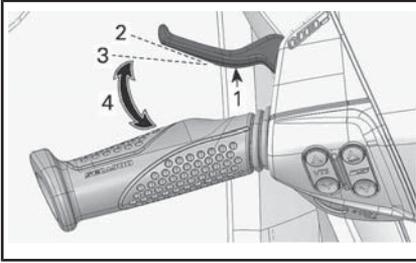
TYPIQUE - PASSAGE À PARTIR DU POINT MORT

1. Manette d'accélérateur

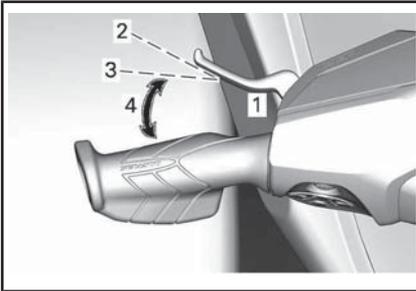
Comment passer en marche arrière (modèles avec iBR seulement)

La marche arrière ne peut s'engager qu'entre le régime de ralenti et la vitesse au seuil de 8 km/h.

Pour passer en marche arrière, actionner le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25 % de sa course.

Tous les modèles sauf GTR-X**TYPIQUE - LEVIER iBR**

1. Levier iBR
2. Levier relâché
3. Levier à environ 25 %
4. Plage de fonctionnement

modèle GTR-X**TYPIQUE - LEVIER iBR**

1. Levier iBR
2. Levier relâché
3. Levier à environ 25 %
4. Plage de fonctionnement

Lorsqu'on actionne le levier iBR en marche arrière, le levier d'accélérateur peut servir à contrôler le régime, et par conséquent la poussée arrière est produite.

Lorsqu'on déplace les leviers iBR et d'accélérateur simultanément, la poussée arrière se contrôle avec plus de précision. Un régime excessif entraînera une turbulence dans l'eau et réduira l'efficacité en marche arrière.

REMARQUE : La puissance du moteur est réduite chaque fois que

la position du levier iBR est modifiée.

Relâcher le levier iBR pour ne plus reculer.

Après avoir relâché le levier iBR, actionner suffisamment le levier d'accélérateur pour mettre fin au mouvement vers l'arrière.

⚠ AVERTISSEMENT

Le frein ne fonctionne pas à reculons.

La puissance du moteur disponible est restreinte en marche arrière, ce qui limite la vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne reculer qu'à basse vitesse et le moins longtemps possible. Lorsqu'on fait marche arrière en eau peu profonde, toujours s'assurer qu'il n'y a aucun objet, aucun obstacle ni aucune personne derrière la motomarine.

En marche arrière, tourner le guidon dans le sens opposé à la direction que l'on veut prendre.

Par exemple, pour entraîner l'arrière de la motomarine à bâbord (gauche), tourner le guidon à tribord (droite).



F18J08Z

TYPIQUE - DIRECTION DANS LE SENS OPPOSÉ EN MARCHÉ ARRIÈRE

⚠ ATTENTION La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant. Pour diriger la poupe à bâbord (gauche) en marche arrière, tourner le guidon à tribord (droite). Pour diriger la poupe à tribord (droite), tourner le guidon à bâbord (gauche). On devrait s'exercer à reculer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine avant de reculer dans un endroit restreint.

Comment freiner (modèles avec iBR seulement)

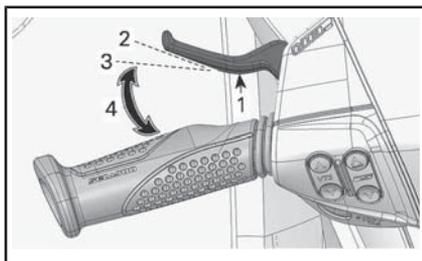
⚠ AVERTISSEMENT

- Le moteur doit tourner pour qu'on puisse utiliser le frein.
- Le frein ne fonctionne qu'en marche avant et n'a aucun effet à reculons.
- Le frein ne peut empêcher la motomarine de dériver en raison du courant ou du vent.

Le freinage ne peut s'engager qu'en marche avant, à une vitesse égale ou supérieure à 14 km/h.

Le frein est actionné lorsqu'on tire le levier iBR sur la gauche du guidon à au moins 25 % de sa course.

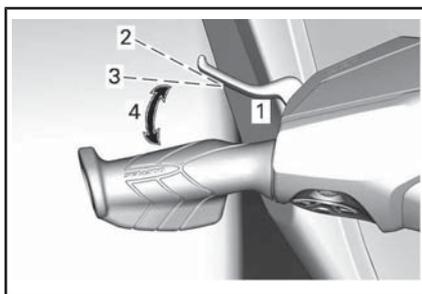
Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE - LEVIER iBR

1. Levier iBR
2. Levier relâché
3. Levier à environ 25 %
4. Plage de fonctionnement

Modèle GTR-X



TYPIQUE - LEVIER iBR

1. Levier iBR
2. Levier relâché
3. Levier à environ 25 %
4. Plage de fonctionnement

⚠ AVERTISSEMENT

Il serait bon de s'exercer à freiner dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, à une vitesse grandissante afin de se familiariser avec les commandes et la manœuvrabilité de la motomarine.

Lorsque le levier iBR est actionné, le levier d'accélérateur est neutralisé et la commande de l'accélérateur du moteur dépend de la position du levier. Le freinage ne peut varier qu'avec le levier iBR.

La décélération de la motomarine est proportionnelle à la puissance de freinage. Plus on actionne le levier iBR, plus la puissance de freinage sera grande.

REMARQUE : Voir à actionner graduellement le levier iBR afin de régler l'intensité de la puissance de freinage et relâcher en même temps le levier d'accélérateur.

! ATTENTION Lors de freinages, les utilisateurs doivent se tenir fermement afin d'éviter d'être déplacés vers l'avant ou de perdre l'équilibre en raison de la force de décélération. Le conducteur doit toujours avoir les deux mains sur le guidon et les passagers doivent s'agripper à une poignée de maintien ou tenir la taille de la personne devant eux.

! AVERTISSEMENT

La distance d'arrêt varie en fonction de la vitesse initiale, de la charge, du vent et des conditions de navigation. La puissance de freinage sollicitée par l'utilisateur au moyen du levier de commande iBR a également un effet sur la distance d'arrêt. Toujours régler son style de conduite en conséquence.

Lorsque la motomarine ralentit à moins de 14 km/h, le mode de freinage cesse de fonctionner et le mode marche arrière est engagé. Relâcher le levier iBR une fois que la motomarine s'est immobilisée. Sinon, la motomarine se mettra à reculer.

! ATTENTION Lorsque la motomarine s'immobilise, le sillage qu'elle crée la rattrapera et peut la pousser vers l'avant. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle ni baigneur à l'avant.

Si le levier d'accélérateur est toujours actionné lorsqu'on relâche le levier iBR, la motomarine avance en accélérant après un court délai. L'accélération est proportionnelle à la position du levier d'accélérateur.

! AVERTISSEMENT

Si on ne veut pas avancer lorsqu'on relâche le levier de frein, relâcher le levier d'accélérateur.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulèvera derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui suit de voir la motomarine.

! AVERTISSEMENT

- Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.
- Se souvenir qu'il est possible que les embarcations qui vous suivent ou qui circulent à proximité ne puissent s'arrêter aussi rapidement.

Freinage dans un virage

Le levier d'accélérateur doit être actionné pour qu'on puisse diriger la motomarine. Cependant, on peut freiner dans un virage en se servant du levier iBR de la façon décrite précédemment. Se préparer à

maintenir son équilibre lorsque la motomarine traverse le sillage.

ATTENTION Lorsque la motomarine ralentit pour s'arrêter dans un virage, le sillage créé la rattrapera et la poussera latéralement. Se préparer à maintenir son équilibre lorsque le sillage rattrape la motomarine.

Comment utiliser le correcteur d'assiette

Le correcteur d'assiette, un système rapide et efficace, permet de varier la position verticale de la tuyère de turbine selon la charge, la poussée, la position de conduite et les conditions de l'eau. Lorsque le correcteur est bien réglé, il peut améliorer la maniabilité, réduire le marsouinage et permettre à la motomarine d'adopter le meilleur angle possible de façon à obtenir une performance maximale.

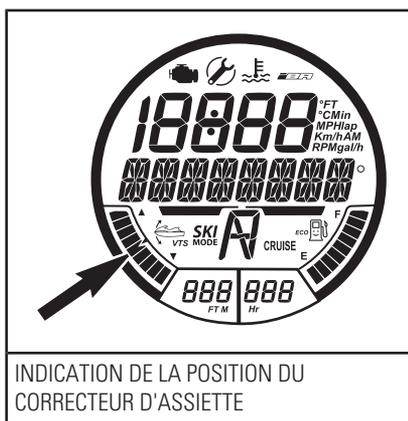
Aux premières utilisations, le conducteur devrait utiliser le correcteur d'assiette à différentes vitesses et dans différentes conditions nautiques pour se familiariser avec ce dispositif. Les utilisateurs préfèrent habituellement régler le correcteur au centre de sa course lors d'une randonnée. Ce n'est qu'avec l'expérience que le conducteur apprendra à utiliser le correcteur en fonction des différentes conditions. Il serait bon de se familiariser avec le correcteur d'assiette pendant la période de rodage (moment où on recommande de circuler à basse vitesse).

Lorsque la tuyère est orientée vers le haut, le jet d'eau dirige la proue de la motomarine dans cette direction. On utilise cette position pour obtenir une meilleure vitesse de pointe.

Lorsque la tuyère est orientée vers le bas, la proue redescend et accroît la maniabilité de la motoma-

rine. La vitesse, la position de conduite du conducteur et le transfert de poids sont tous des facteurs qui influencent l'efficacité d'une motomarine lorsqu'elle aborde un virage. Il est possible de réduire ou d'éliminer l'effet de marsouinage lorsque la tuyère est orientée vers le bas et que la vitesse est réglée proportionnellement.

REMARQUE : La position du correcteur d'assiette est affichée par un indicateur à barres faisant partie de l'indicateur multifonctionnel.



Le correcteur d'assiette permet d'ajuster manuellement la position de la tuyère, de présélectionner deux positions et d'enregistrer ou de modifier des positions du correcteur d'assiette pour certains modèles.

Méthodes de correction de l'assiette

MÉTHODES DE CORRECTION DE L'ASSIETTE						
	GTI	GTI SE	GTI LIMITED	GTR	GTR-X	WAKE
Bouton de correcteur d'assiette	S.O.	S.O.	X	X	X	S.O.
Correcteur d'assiette « double clic »	S.O.	S.O.	X	X	X	S.O.
« Préréglages » du VTS	S.O.	S.O.	X	X	X	S.O.
Correction de l'assiette avec l'indicateur multifonctionnel	S.O.	X	S.O.	S.O.	S.O.	X
Contrôle de lancement	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	X	S.O.

X = Caractéristique **standard**
S.O. = Non disponible

Réglage du correcteur d'assiette au moyen du bouton de correcteur d'assiette

Il y a cinq positions du correcteur d'assiette.

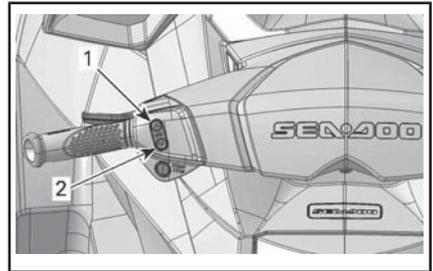
La motomarine étant en marche avant, procéder comme suit :

1. Appuyer sur le bouton à flèche vers le haut afin de soulever la proue de la motomarine d'un cran.

REMARQUE : Appuyer sur le bouton de correcteur d'assiette lorsque le moteur n'effectue pas une poussée vers l'avant ne modifiera que l'indication. La tuyère se déplace à la position choisie du correcteur d'assiette lorsque la poussée avant est activée.

2. Appuyer sur le bouton à flèche vers le bas afin d'abaisser la proue de la motomarine d'un cran.

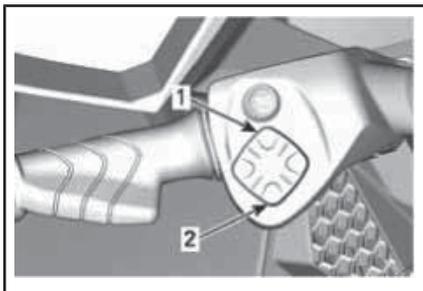
Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE - BOUTON DE COMMANDE DU CORRECTEUR D'ASSIETTE

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

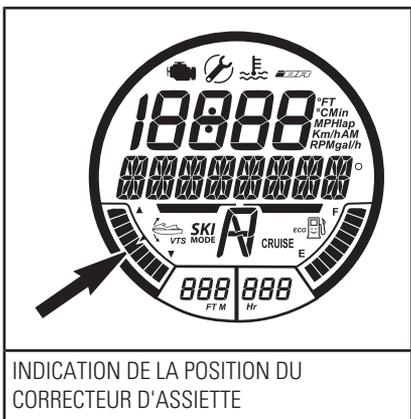
Modèle GTR-X



TYPIQUE - BOUTON DE COMMANDE DU CORRECTEUR D'ASSIETTE

1. Pour soulever la proue
2. Pour abaisser la proue

REMARQUE : Si on appuie sur le bouton Haut/bas et qu'on le maintient ainsi jusqu'à ce que l'assiette soit à la position voulue, la tuyère se déplacera tant que le bouton n'est pas relâché ou que la position maximale (vers le haut ou le bas) n'est pas atteinte.



INDICATION DE LA POSITION DU CORRECTEUR D'ASSIETTE

Utilisation des pré réglages du correcteur

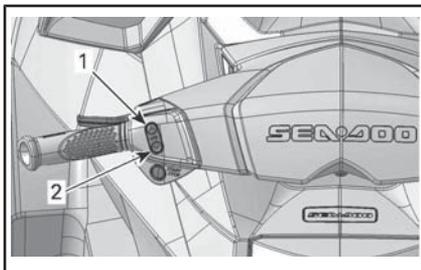
Deux pré réglages du correcteur peuvent être sélectionnés.

Pour sélectionner la position la plus élevée, double-cliquer sur la flèche

du haut du bouton du correcteur (proue relevée).

Pour sélectionner la position la moins élevée, double-cliquer sur la flèche du bas sur le bouton (proue abaissée).

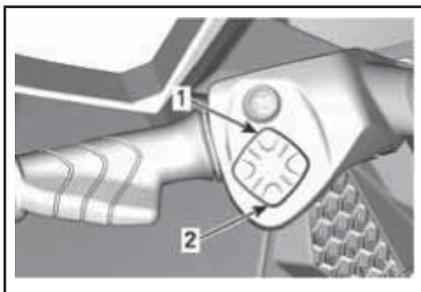
REMARQUE : S'il n'y a qu'un seul pré réglage, double-cliquer sur la flèche du haut ou du bas sur le bouton du correcteur.



TYPIQUE - DOUBLE-CLIQUER SUR LA FLÈCHE DU HAUT OU DU BAS DU BOUTON VTS POUR UTILISER LES PRÉRÉGLAGES

1. Flèche vers le HAUT pour le pré réglage le plus élevé
2. Position la moins élevée sur la flèche du bas

Modèle GTR-X



TYPIQUE - DOUBLE-CLIQUER SUR LA FLÈCHE DU HAUT OU DU BAS DU BOUTON VTS POUR UTILISER LES PRÉRÉGLAGES

1. Flèche vers le HAUT pour le pré réglage le plus élevé
2. Position la moins élevée sur la flèche du bas

Enregistrement des positions du correcteur

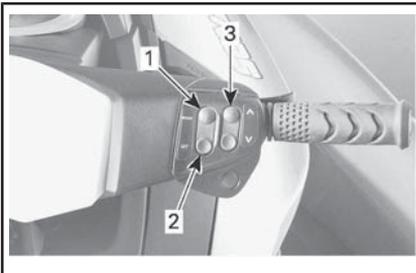
On peut enregistrer deux positions de correcteur afin de choisir rapidement la position voulue de la motomarine.

Les deux positions de correcteur sont réglées à l'usine sur 3, mais peuvent être changées selon les préférences du conducteur. Lorsque les positions de correcteur sont modifiées par le conducteur, ces nouveaux réglages resteront en mémoire même après l'arrêt de la motomarine.

Pour enregistrer les préréglages :

1. Mettre le système électrique sous tension en appuyant une fois sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
3. Sur la droite du guidon, appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que MODE VTS s'affiche.

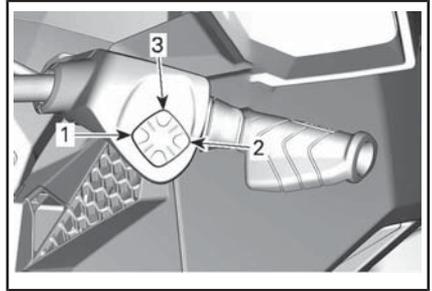
Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE

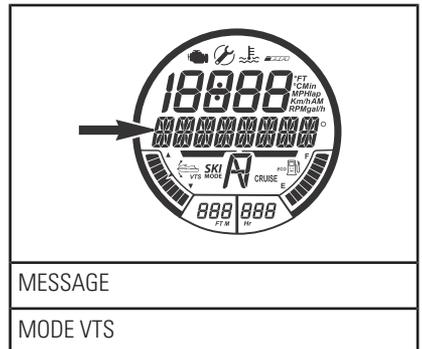
1. Bouton MODE
2. Bouton SET
3. Bouton à flèches haut/bas

Modèle GTR-X

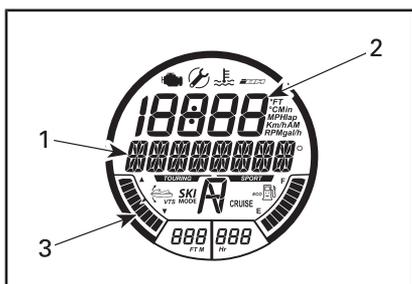


TYPIQUE

1. Bouton MODE
2. Bouton SET
3. Bouton à flèches haut/bas



4. Sur la droite du guidon, appuyer sur le bouton SET pour afficher le préréglage 1.
5. Appuyer sur la flèche du haut ou du bas pour changer le préréglage 1. L'indicateur affichera les réglages 1 à 5 au-dessus de PRÉRÉGLAGE 1.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - PRÉRÉGLAGE 1

1. Fonction de pré-réglage 1
2. Réglage du correcteur d'assiette
3. Indicateur de position du VTS à 1 (proue abaissée)

6. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le pré-réglage 1 et afficher le pré-réglage 2.
7. Appuyer sur la flèche du haut ou du bas pour changer le pré-réglage 2. L'indicateur affichera les réglages 1 à 5 au-dessus de PRÉRÉGLAGE 2.
8. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder les réglages et revenir à l'écran principal.

Le correcteur analysera les pré-réglages; le réglage le plus élevé se trouvera à la position supérieure (proue relevée) et le réglage le plus bas se trouvera à la position inférieure (proue abaissée).

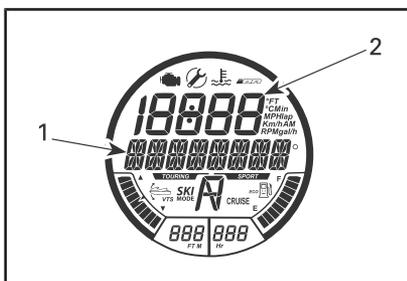
Si les deux positions du correcteur sont identiques, les deux boutons présenteront le même réglage.

Réglage du correcteur d'assiette au moyen du bouton de correcteur d'assiette Mode/Set

La motomarine étant en marche avant, procéder comme suit :

1. Appuyer sur le bouton MODE pour afficher la fonction VTS dans l'affichage multifonctionnel.

2. Appuyer sur le bouton à flèches haut/bas situées à droite du guidon pour modifier le réglage du correcteur d'assiette.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - CORRECTEUR D'ASSIETTE

1. Message VTS
2. Réglage du correcteur d'assiette

3. S'assurer du bon fonctionnement du correcteur d'assiette en vérifiant le mouvement de l'indicateur de position VTS sur l'indicateur multifonctionnel.
4. Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage désiré et revenir à l'écran principal.

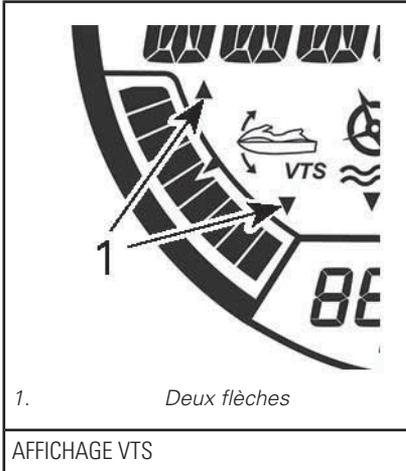
REMARQUE : Les réglages disponibles du VTS sont numérotés de 1 à 5.

REMARQUE : Le correcteur d'assiette ne peut se vérifier lorsque le moteur effectue une poussée avant. Si le moteur n'effectue pas de poussée avant, seule l'indication change lorsqu'on appuie sur le bouton de commande du correcteur; la position de la tuyère demeure inchangée.

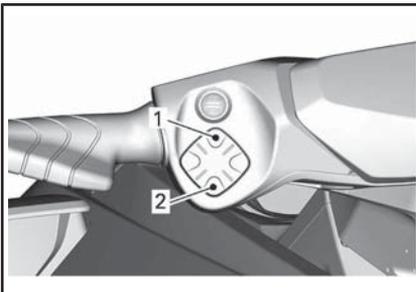
Contrôle de lancement (modèles GTR-X seulement)

Le Contrôle de lancement est un réglage automatique du VTS pour obtenir une accélération optimum en déjaugant plus rapidement.

Lorsque la vitesse est inférieure à 20 km/h, le VTS descend à sa position la plus basse et l'affichage VTS clignote pour indiquer que le système est prêt pour une accélération. Lorsque la vitesse est supérieure à 30 km/h le VTS retourne à la position sélectionnée par l'utilisateur.



Lorsque la fonction Contrôle de lancement est activée, les deux flèches de l'indicateur ne sont pas visibles.



BOUTON DE COMMANDE DU VTS

1. Élevé
2. Bas

REMARQUE : La fonction VTS est désactivée lorsque le moteur est éteint.

Recommandations générales

Conduite en eau agitée ou avec visibilité réduite

Éviter d'utiliser la motomarine dans de telles conditions. Si c'est indispensable, naviguer avec prudence et à une vitesse minimale.

Façon d'aborder les vagues

Le conducteur doit agripper fermement le guidon et garder les deux pieds sur les marche-pieds.

Le passager doit tenir les poignées de maintien avec les deux mains et garder les deux pieds sur les marche-pieds.

Réduire la vitesse de la motomarine.

Toujours être prêt à diriger la motomarine et à maintenir son équilibre au besoin.

Lorsque la motomarine franchit une vague, soulevez-vous légèrement du siège afin d'absorber le choc avec les jambes.

Lorsque la motomarine aborde le sillage d'une embarcation, toujours maintenir une bonne distance avec cette dernière.

⚠ AVERTISSEMENT

Ralentir lorsqu'on aborde une vague ou le sillage d'une embarcation. Le conducteur et le ou les passagers doivent bien s'agripper et se mettre en position semi-accroupie afin d'absorber les chocs. Ne pas sauter les sillons ni les vagues.

Arrêt ou accostage au quai

Lorsque le levier d'accélérateur est relâché, la résistance de l'eau sur la coque a pour effet de ralentir la motomarine. La distance d'arrêt varie en fonction de la taille de la

motomarine, de sa vitesse, du poids qu'elle transporte, des conditions de l'eau, du vent et du courant.



F18A03Y

Le conducteur devrait s'exercer dans un endroit sûr, où il y a peu d'embarcations, apprendre à connaître les distances d'arrêt dans diverses conditions et à différentes vitesses.

Modèles sans iBR

! AVERTISSEMENT

Le moteur doit être éteint pour que la motomarine puisse s'arrêter complètement.

Modèles avec iBR

! AVERTISSEMENT

Toujours s'exercer à freiner dans un endroit sûr où il y a peu d'embarcations, surtout à l'arrière. D'autres utilisateurs du plan d'eau peuvent ne pas pouvoir manœuvrer ou freiner à temps pour vous éviter si vous vous immobilisez devant eux.

Le système iBR peut également être utilisé pour freiner ou arrêter plus rapidement ainsi que pour accroître la manœuvrabilité, surtout lors de l'accostage. S'exercer à arrêter au moyen du système iBR en

ligne droite et dans des virages afin de se familiariser avec les caractéristiques de maniabilité de la motomarine lorsqu'on freine partiellement ou complètement.

Lorsqu'on circule rapidement et qu'on freine, un jet d'eau se soulève derrière la motomarine, lequel pourrait momentanément empêcher la personne qui vous suit de voir votre motomarine.

! AVERTISSEMENT

Lorsqu'on se déplace en convoi, il est important d'aviser la personne qui vous suit des capacités de freinage et de manœuvrabilité de votre motomarine, de la signification du jet d'eau et de l'importance de garder ses distances.

Le conducteur devrait également s'exercer à accoster à un quai imaginaire en se servant des commandes (leviers iBR et d'accélérateur).

Relâcher la manette d'accélérateur à une distance suffisante du lieu d'accostage.

Ralentir jusqu'à la vitesse de ralenti.

Pour manœuvrer, se servir du levier iBR, du levier d'accélérateur, du levier sélecteur au point mort, en marche arrière ou en marche avant selon le cas.

Se souvenir qu'en marche arrière par contre, la motomarine tourne en sens inverse de la direction. Tourner le guidon à gauche fait tourner l'arrière à droite, et vice versa.

⚠ AVERTISSEMENT

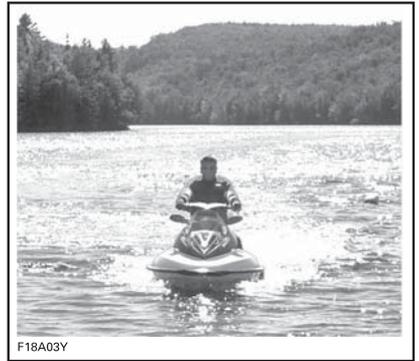
Les changements de direction deviennent plus difficiles lorsqu'on relâche l'accélérateur ou que le moteur est arrêté. La direction en marche arrière est opposée à celle en marche avant.

Accostage sur une plage

AVIS Il n'est pas recommandé de conduire la motomarine jusqu'au rivage.

S'approcher lentement de la plage. Arrêter le moteur avant que la profondeur sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm. Débarquer ensuite de la motomarine et la tirer jusqu'à la plage.

AVIS Circuler là où l'eau n'est pas assez profonde pourrait endommager les composants du système d'échappement. Toujours arrêter le moteur avant que la profondeur sous la partie arrière la plus basse de la coque soit inférieure à 90 cm et ne jamais utiliser la marche arrière ou le frein.



F18A03Y

MODES DE FONCTIONNEMENT

	GTS	GTI	GTI SE	GTI LIMITED	GTR/GTR X	WAKE
Mode randonnée	X	X	X	X	X	X
Mode sport	X	X	X	X	X	X
Mode ECO	X	X	X	X	X	X
Mode régulation de vitesse	S.O.	-	-	X	-	X
Mode basse vitesse	S.O.	-	-	X	-	X
Mode ski	S.O.	-	-	-	-	X
Modes clé d'apprentissage	X	X	X	X	X	X

X = Indique une caractéristique **standard**

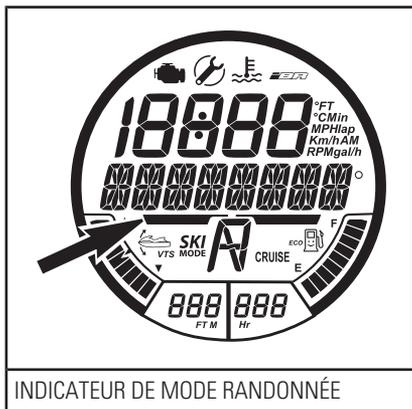
- = Consultez votre concessionnaire Sea-Doo pour connaître la disponibilité.

S.O. = Non disponible

Mode randonnée

Au démarrage, la motomarine se règle par défaut en mode randonnée.

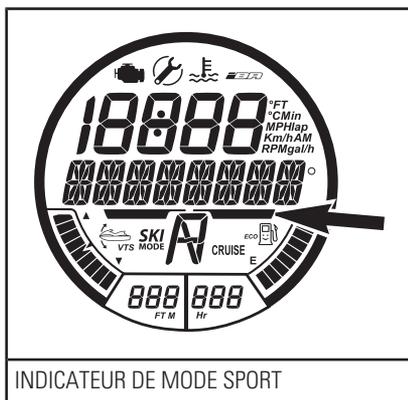
L'indicateur multifonction affiche un indicateur RANDONNÉE pour confirmer l'activation de ce mode.



Mode Sport

Lorsque le mode SPORT est actif, la réponse de l'accélérateur est instantanée et les accélérations plus promptes qu'en mode randonnée.

L'indicateur multifonctionnel affiche un indicateur de mode SPORT pour confirmer l'activation de ce mode.



Lorsque le mode SPORT est activé, il le demeurera tant que le conducteur ne l'aura pas désactivé ou que le moteur est éteint. Le mode RANDONNÉE s'activera alors de nouveau automatiquement.

Activation du mode sport

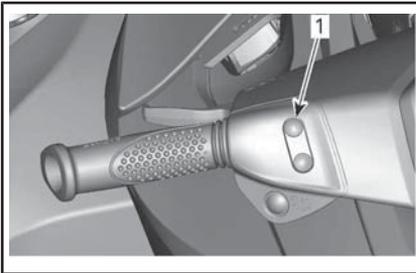
Pour activer le mode sport lorsque la motomarine est en mouvement, faire comme suit :

⚠ AVERTISSEMENT

Portez attention aux autres embarcations, aux obstacles et aux baigneurs lorsque vous vous apprêtez à activer le mode sport.

1. Maintenir le bouton SPORT enfoncé pendant au moins 3 secondes.

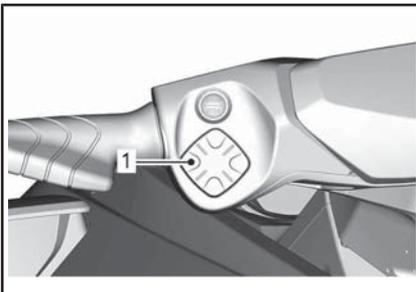
Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE

1. Bouton SPORT

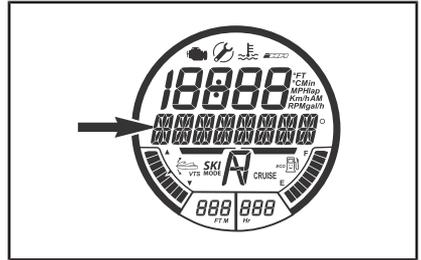
Modèle GTR-X



TYPIQUE

1. Bouton SPORT

REMARQUE : Le message **important** suivant défilera sur l'affichage multifonction :



MESSAGE

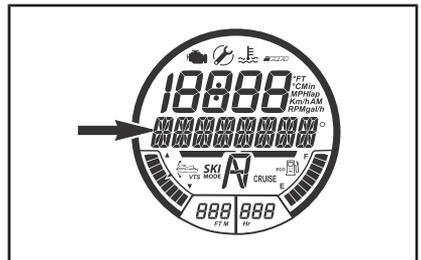
MODE SPORT - ACCÉLÉRATION PLUS GRANDE - AVERTIR LES PASSAGERS DE BIEN SE TENIR - APPUYER SUR _SPORT

⚠ AVERTISSEMENT

Informez les passagers que le mode sport offre une accélération accrue et qu'ils doivent se cramponner.

2. Appuyer sur le bouton SPORT de nouveau pour activer le mode sport.

Le message MODE SPORT ACTIF défilera à l'écran pour confirmer que le mode sport a été activé.



MESSAGE

MODE SPORT ACTIFÉ

REMARQUE : L'indicateur revient à son affichage normal après quelques secondes.

3. Vérifier que l'indicateur de mode sport est allumé.



REMARQUE : L'indicateur de mode sport s'allumera et demeurera allumé tant et aussi longtemps que le mode sport est activé.

Désactivation du mode sport

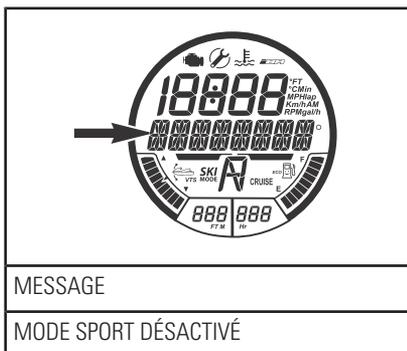
Pour désactiver le mode sport lorsque la motomarine est en mouvement, faire comme suit :

⚠ AVERTISSEMENT

Portez attention aux autres embarcations, aux obstacles et aux baigneurs lorsque vous vous apprêtez à désactiver le mode sport.

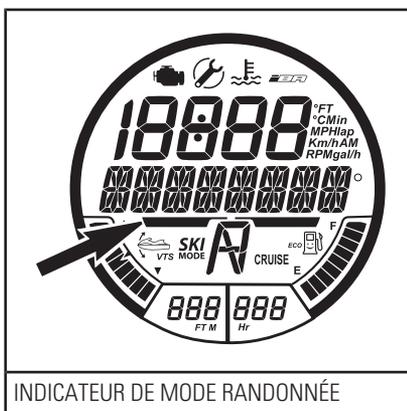
1. Maintenir le bouton SPORT enfoncé pendant au moins 3 secondes.

REMARQUE : Le message suivant défilera à l'écran : MODE SPORT INACTIF.



REMARQUE : L'indicateur revient à son affichage normal après quelques secondes.

2. Vérifier que l'indicateur de mode randonnée est allumé.

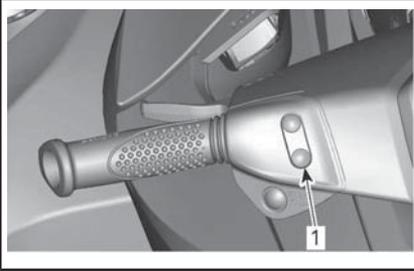


Mode ECO (mode d'économie de carburant)

Activation du mode ECO

1. Appuyer sur le bouton ECO au moins 1 seconde.

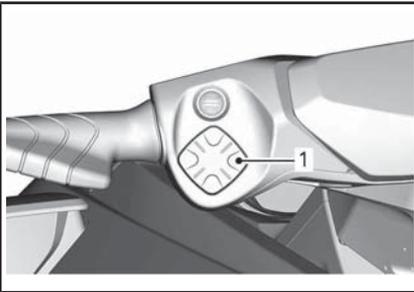
Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE

1. Bouton ECO

Modèle GTR-X



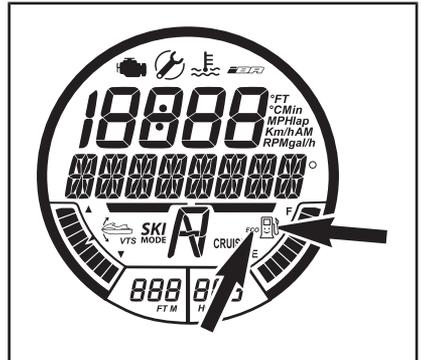
TYPIQUE

1. Bouton ECO

Le message suivant s'affichera à l'affiche multifonctionnel :

MESSAGE
MODE ECO

L'indicateur de mode ECO sera également activé.

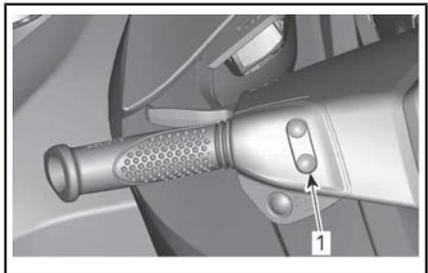


INDICATEURS DE MODE ECO
(mode économie d'essence)

Désactivation du mode ECO

1. Appuyer sur le bouton ECO au moins 1 seconde.

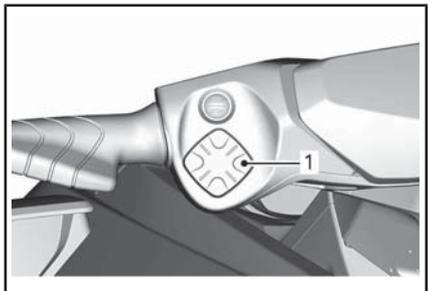
Tous les modèles sauf GTR-X



TYPIQUE

1. Bouton ECO

Modèle GTR-X



TYPIQUE

1. Bouton ECO

L'indicateur de mode ECO se désactivera.

Mode de régulation de vitesse

Le mode de régulation de vitesse, une fonction de l'iTC (commande d'accélérateur intelligente), permet à l'utilisateur de restreindre la vitesse maximale de la motomarine.

Cette fonction est utile lorsqu'on parcourt de longues distances, qu'on navigue dans des zones où la vitesse est restreinte ou qu'on remorque un skieur, un planchiste ou un accessoire nautique.

Le conducteur doit maintenir le levier d'accélérateur enfoncé pour que la vitesse demeure constante.

Une fois la vitesse maximale réglée, le conducteur peut faire varier au moyen du levier d'accélérateur la vitesse de la motomarine, depuis le régime de ralenti à la vitesse de croisière sélectionnée. Il ne peut excéder la vitesse de croisière réglée même si le levier d'accélérateur est actionné à fond.

Lorsqu'on navigue à vitesse constante, être attentif et conscient de ce qui se passe autour.

Pour ralentir, relâcher le levier d'accélérateur au-delà du point de réglage, ou actionner le levier iBR.

Si le levier iBR est actionné pour freiner, le mode régulation de vitesse est contourné mais **pas désactivé**.

Une fois le levier iBR relâché et le levier d'accélérateur en marche avant, le mode de régulation de vitesse s'engage de nouveau afin de restreindre la vitesse de la motomarine au réglage sélectionné précédemment.

REMARQUE : Le mode régulation de vitesse **n'est pas** disponible si

le mode basse vitesse ou ski est actif.

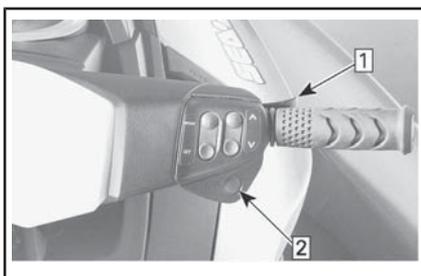
Activation du mode régulation de vitesse

Activation du mode régulation de vitesse au ralenti

REMARQUE : Cette fonction est disponible à environ 10 km/h.

Pour activer et régler le mode RÉGULATION DE VITESSE lorsque la motomarine est en mouvement, faire comme suit :

1. Appuyer sur le levier d'accélérateur pour déplacer l'iBR à la position avant.
2. Appuyer sur le bouton de régulation de vitesse et le maintenir.

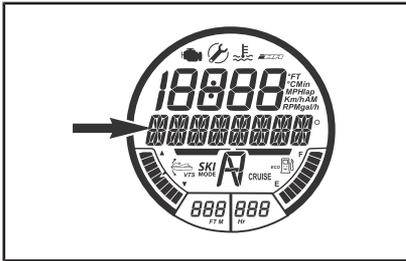


TYPIQUE - ACTIVATION DU MODE RÉGULATION DE VITESSE AU RALENTI

Étape 1 : Appuyer légèrement sur le levier d'accélérateur pour engager un mouvement vers l'AVANT

Étape 2 : Appuyer sur le bouton de régulateur de vitesse.

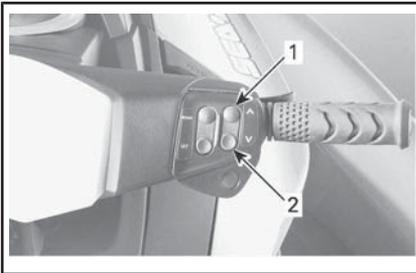
Le message suivant paraîtra sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE

MODE RÉGULATEUR DE VITESSE _
SELECTIONNER VITESSE _ APPUYER SUR SET
POUR ACCEPTER OU MODE POUR QUITTER

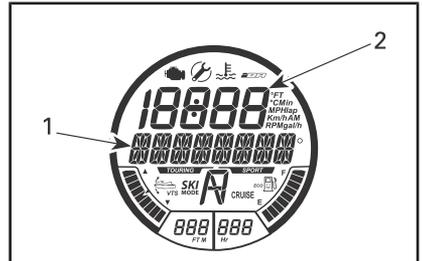
- Appuyer sur le bouton à flèche vers le haut jusqu'à ce qu'on atteigne la vitesse de croisière voulue sur l'affichage numérique.



TYPIQUE

- Flèche du haut
- Flèche du bas

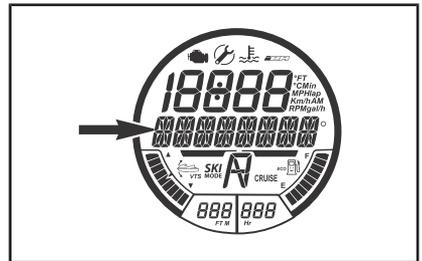
Le message suivant s'affichera sur l'affichage multifonctionnel :



FONCTION SÉLECTIONNÉS - MODE
RÉGULATEUR DE VITESSE

- MODE RÉGULATEUR DE VITESSE_ AJUSTEMENT VITESSE
- Affichage du réglage de la vitesse

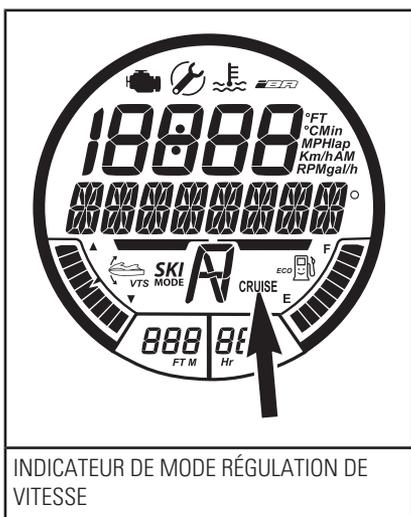
- Appuyer sur le bouton SET pour sauvegarder la vitesse de croisière choisie et activer le mode de régulation de vitesse. Le message défilant suivant paraîtra sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE

MODE CRUISE ACTIF

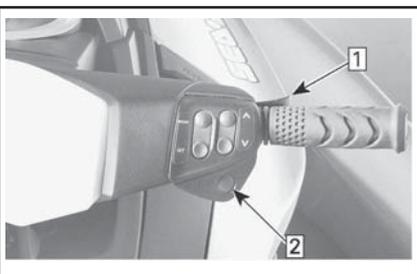
Un bip sera émis, ce qui indique que le mode de régulation de vitesse est actif, puis un voyant vert CRUISE (régulateur de vitesse) s'allume.



Activation du mode régulation de vitesse au delà du ralenti

Pour activer le mode régulation de vitesse au delà du ralenti (10 km/h) :

1. Accélérer à la vitesse souhaitée et maintenir l'accélérateur à une vitesse constante.
2. Appuyer sur le bouton CRUISE et le maintenir ainsi pendant environ 1 seconde.



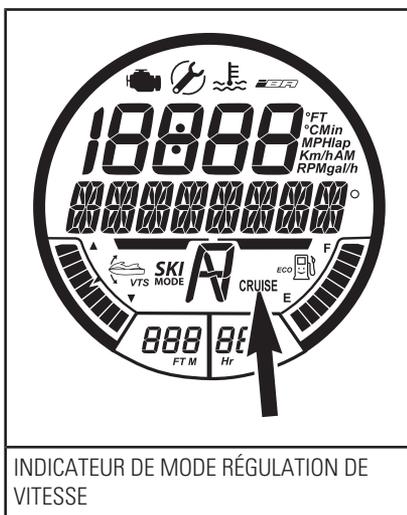
TYPIQUE - ACTIVATION DU MODE RÉGULATION DE VITESSE À UNE VITESSE

Étape 1 : Accélérer à la vitesse souhaitée et maintenir l'accélérateur à une vitesse constante.

Étape 2 : Appuyer sur le bouton de régulateur de vitesse.

Un bip sera émis, ce qui indique que le mode de régulation de vite-

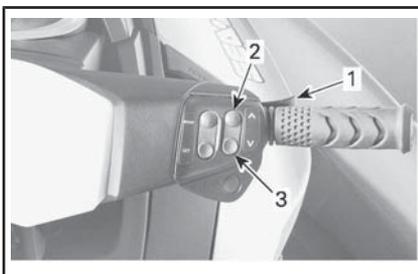
sse est actif, puis un voyant vert CRUISE (régulateur de vitesse) s'allume.



Modification de la vitesse de croisière

Pour **augmenter** ou **réduire** la vitesse de croisière :

1. Maintenir l'accélérateur au bout de sa course dans le guidon.
2. Appuyer sur le bouton à flèches haut/bas situées à droite du guidon.

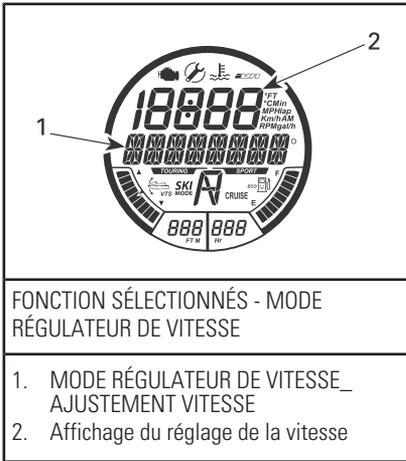


TYPIQUE - MODIFICATION DE LA VITESSE DE CROISIÈRE

1. Manette d'accélérateur
2. Flèche du haut
3. Flèche du bas

Pendant que le bouton Haut/bas est utiliser pour changer la vitesse,

le message suivant paraîtra dans l'affichage multifonction.



REMARQUE : La pression à répétition du bouton Haut/bas changera la vitesse de croisière par simple incrément. Maintenir le bouton enfoncé augmentera ou diminuera la vitesse jusqu'à ce que qu'il soit relâché.

Neutralisation de la régulation de vitesse

Pour désactiver le mode de régulation de vitesse :

1. Relâcher le levier d'accélérateur.
2. Appuyer sur le bouton de régulateur de vitesse.

Le mode de régulation de vitesse est désactivé lorsque :

- L'indicateur CRUISE s'éteindra.
- Un bip se fait entendre.

REMARQUE : Si le levier d'accélérateur n'est pas complètement relâché lorsqu'on appuie sur le bouton de régulateur de vitesse, aucun bip ne sera émis et le voyant demeurera allumé. La fonction de régulation de la vitesse demeurera

active tant qu'on n'aura pas relâché complètement le levier d'accélérateur; le bip se fera alors entendre et le voyant s'éteindra.

Mode basse vitesse

La commande d'accélérateur intelligente (ITC) comporte le mode basse vitesse qui permet au conducteur de régler le régime de ralenti. Cette fonction est utile lorsqu'on navigue dans une zone à vitesse restreinte où le conducteur doit être particulièrement vigilant afin d'éviter des obstacles.

Le conducteur peut régler le régime de ralenti entre 1 et 5 (1,6 km/h à 11 km/h).

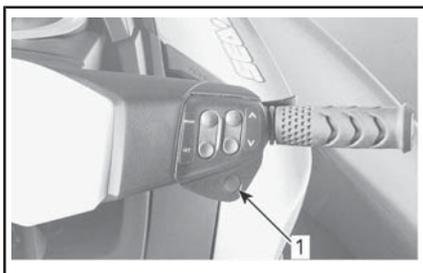
Si on accélère au-delà d'environ 14 km/h, le mode basse vitesse est désactivé et le moteur revient au régime de ralenti lorsqu'on relâche le levier d'accélérateur.

Si une situation survient au cours de laquelle le conducteur doit arrêter ou accélérer rapidement face à une situation hasardeuse, le mode basse vitesse est désactivé lorsqu'on tire sur le levier d'accélérateur ou sur le levier iBR et le conducteur retrouve un contrôle normal de la motomarine.

Activation du mode basse vitesse

Pour activer le mode basse vitesse :

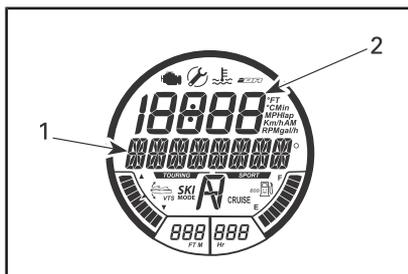
1. Relâcher le levier d'accélérateur pour que le régime soit au ralenti.
2. Actionner puis relâcher le levier iBR pour passer au point mort.
3. Appuyer sur le bouton CRUISE et le maintenir ainsi pendant environ 1 seconde.



TYPIQUE

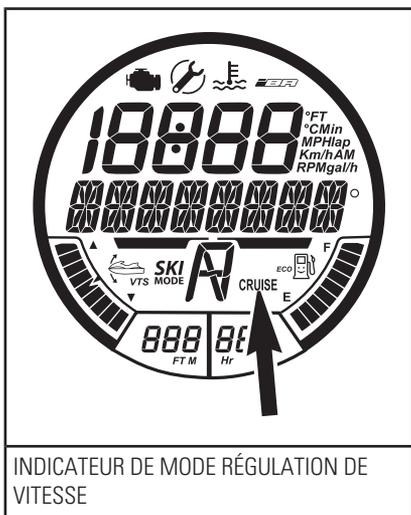
1. Bouton de régulateur de vitesse

Le voyant CRUISE s'allumera sur l'affichage multifonctionnel, ce qui indique que le régulateur de vitesse est actif.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - MODE BASSE VITESSE

1. Message défilant MODE BASSE VITESSE
2. Indication de vitesse réglée sur « 1 »



INDICATEUR DE MODE RÉGULATION DE VITESSE

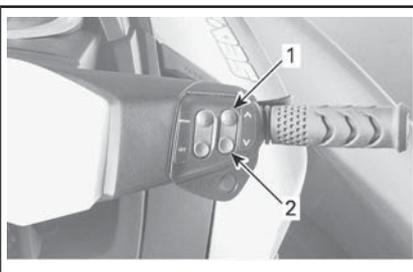
Un message défilera sur l'affichage multifonctionnel comme quoi le mode basse vitesse est maintenant actif. Le réglage 1 de basse vitesse (par défaut) s'allumera également quelques secondes sur l'affichage numérique.

REMARQUE : Le message MODE BASSE VITESSE apparaît tant que le mode est actif. L'affichage numérique affiche le message précédent après quelques secondes.

Modification du réglage du mode basse vitesse

Il y a 5 réglages de basse vitesse possibles (1 à 5), 1 étant la plus basse.

Pour **accroître** ou **réduire** la basse vitesse, appuyer une ou plusieurs fois sur la flèche du haut sur le bouton à la droite du guidon.

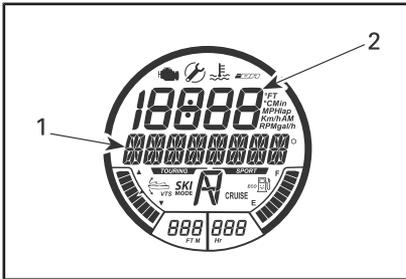


TYPIQUE

1. Appuyer sur la flèche haut pour augmenter la vitesse
2. Appuyer sur la flèche bas pour diminuer la vitesse

Pendant que le bouton Haut/bas est utilisé pour changer la vitesse,

le message suivant paraîtra dans l'affichage multifonction.

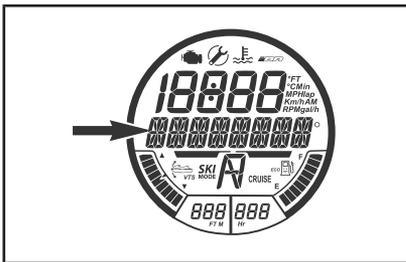


FONCTION SÉLECTIONNÉE - MODE BASSE VITESSE

1. MODE BASSE VITESSE - AJUSTEMENT VITESSE
2. Affichage du réglage de la basse vitesse

L'affichage reviendra au message précédent quelques secondes après l'activation du bouton à flèches haut/bas.

REMARQUE : À titre de rappel, le message suivant défilera périodiquement sur l'affichage multifonctionnel.



MESSAGE

MODE BASSE VITESSE ACTIF

Désactivation du mode basse vitesse

Pour désactiver le mode basse vitesse, utiliser une des méthodes suivantes :

- Appuyer sur le bouton de régulateur de vitesse.

- Appuyer sur le levier iBR.
- Accélérer au delà de la plus haute basse vitesse qui peut être réglée (environ 14 km/h).

Lorsqu'on désactive le mode basse vitesse :

- En appuyant sur le bouton de régulation de vitesse, le système iBR demeure en position de marche avant.
- En appuyant sur le levier iBR, le système iBR passera au point mort.

Le mode basse vitesse est désactivé lorsque :

1. L'indicateur CRUISE s'éteindra
2. Le message MODE BASSE VITESSE ACTIF ne défilera plus.

Mode ski

Le mode ski permet des accélérations contrôlées répétées et une vitesse de remorquage constante pour le ski ou la planche nautique.

Le mode ski n'est pas disponible lorsqu'une clé d'APPRENTISSAGE est utilisée.

Fonction RAMPE

La fonction RAMPE offre un réglage préprogrammé pour lancer la motomarine et accélérer en remorquant un skieur ou un planchiste.

RAMPE 1 offre :

- Le lancement le plus en douceur
- L'accélération la plus graduelle
- La VITESSE CIBLE la plus basse.

RAMPE 5 offre :

- Le lancement le plus rapide
- L'accélération la plus rapide
- La VITESSE CIBLE la plus élevée.

Fonction VITESSE CIBLE

La fonction VITESSE CIBLE restreint la vitesse de remorquage maximale.

Une fois la RAMPE sélectionnée, l'affichage numérique indiquera une vitesse cible moyenne.

La vitesse moyenne et la plage de vitesses offerte dépendent de la RAMPE sélectionnée. Plus le chiffre de la RAMPE est haut, plus la plage de vitesses est élevée.

Le conducteur peut régler la vitesse cible à n'importe quelle valeur comprise dans la plage de vitesses de la RAMPE sélectionnée.

REMARQUE : Si la vitesse cible désirée n'est pas disponible pour la RAMPE sélectionnée, réactiver le MODE SKI et choisir une autre RAMPE.

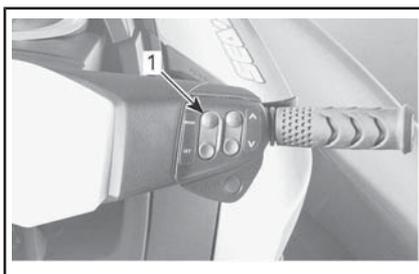
Activation et utilisation du mode ski

Pour activer le mode ski, suivre les étapes ci-dessous :

1. Relâcher la manette d'accélérateur.

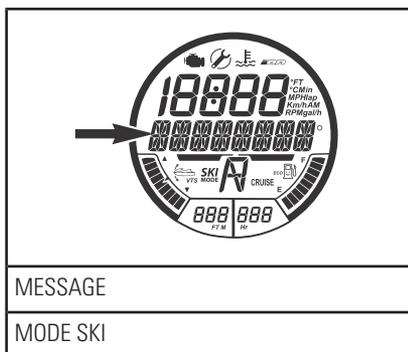
REMARQUE : Le mode ski ne peut être activé si l'accélérateur n'est pas complètement relâché, ou si le mode RÉGULATION DE VITESSE ou le mode BASSE VITESSE est activé. Un message défilera sur l'affichage multifonctionnel pour vous en aviser. Suivre les instructions à l'écran.

2. Appuyer à plusieurs reprises sur le bouton MODE jusqu'à ce que la fonction MODE SKI soit visible sur l'affichage multifonctionnel.

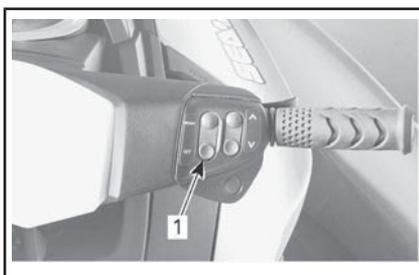


TYPIQUE

1. Bouton MODE

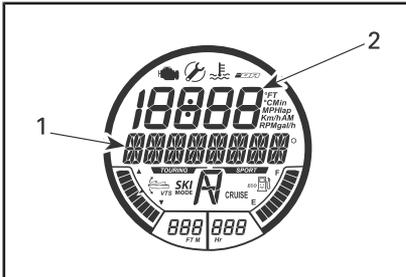


3. Appuyer sur le bouton SET pour choisir la fonction. Le message de l'indicateur multifonctionnel affichera RAMPE. Le numéro de RAMPE apparaîtra à l'affichage numérique.



TYPIQUE

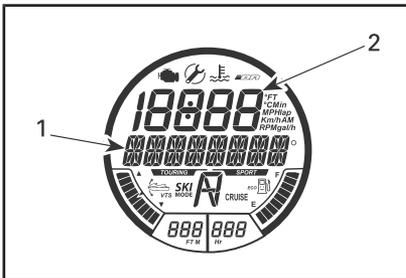
1. Bouton SET



PREMIER RÉGLAGE OFFERT - RAMPE

1. Message RAMPE
2. Réglage de la RAMPE

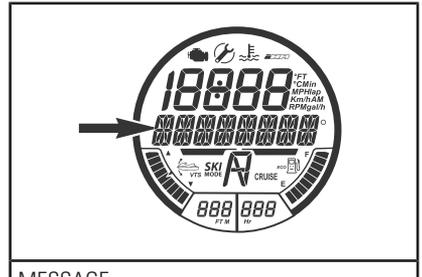
4. Pour modifier le réglage relatif à la RAMPE, appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS jusqu'à ce que le numéro de mode de la rampe apparaisse sur l'affichage numérique.
5. Appuyer sur RÉGLAGE pour sélectionner le réglage désiré. L'affichage multifonctionnel affichera ensuite le réglage de la fonction VITESSE CIBLE.



DEUXIÈME RÉGLAGE OFFERT - VITESSE CIBLE

1. Message VITESSE CIBLE
2. Réglage de la VITESSE CIBLE

6. Appuyer sur le bouton à flèches HAUT/BAS pour augmenter ou diminuer la vitesse cible.
7. Appuyer sur RÉGLAGE pour sélectionner la vitesse cible désirée. L'écran affichera ensuite le message défilant suivant.

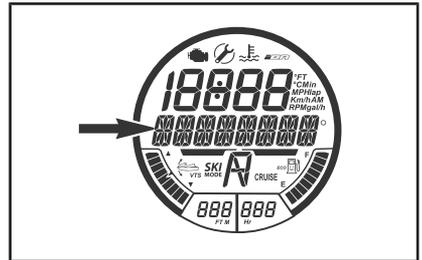


MESSAGE

MODE SKI - APPUYER SUR RÉGLAGE POUR COMMENCER OU MODE POUR QUITTER

REMARQUE : Il y aura un signal sonore toutes les 5 secondes à titre de rappel indiquant que le MODE SKI est activé.

8. Appuyer sur RÉGLAGE de nouveau. Le message de confirmation qui suit apparaîtra.



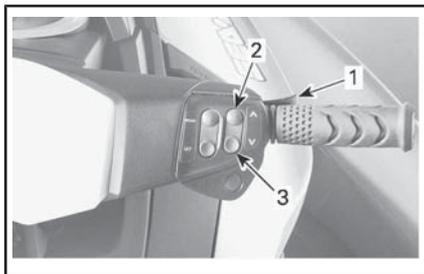
MESSAGE

MODE SKI ACTIVÉ - APPUYER SUR MODE ET RETOURNER AU RÉGIME DE RALENTI POUR ANNULER

REMARQUE : Le voyant du MODE SKI clignotera lorsque ce mode sera activé. Il demeure allumé lorsque le conducteur enfonce complètement et maintient le levier d'accélérateur.



9. Pour démarrer la motomarine en mode ski, tirez et retenez le levier de l'accélérateur jusqu'au guidon. La motomarine accélérera selon le réglage de la VITESSE CIBLE et le voyant du MODE SKI indiquera une vitesse constante.
10. Pour augmenter ou diminuer la VITESSE CIBLE lorsque la motomarine est en mode ski, appuyer sur les flèches haut ou bas; **ne pas** lâcher le levier de l'accélérateur.



1. Retenir le levier de l'accélérateur
2. Appuyer sur la flèche haut pour augmenter la vitesse
3. Appuyer sur la flèche bas pour diminuer la vitesse

REMARQUE : Si l'accélérateur est relâché en partie pendant l'utilisation du mode ski, le voyant du MODE SKI clignotera et la fonction de réglage de la vitesse avec le bouton à flèches HAUT/BAS sera désactivée.

11. Pour désactiver le mode ski ou pour récupérer un skieur ou un planchiste tombé, relâcher complètement l'accélérateur pour retrouver la maîtrise normale de ce dernier.

REMARQUE : Lorsque l'accélérateur est complètement relâché pendant l'utilisation du mode ski, le système revient à l'état du mode ski au moment de l'activation. Le voyant du MODE SKI s'éteint, mais le mode demeure activé. Un message à ce sujet réapparaîtra sur l'affichage multifonctionnel.

12. Appuyer sur RÉGLAGE pour réactiver le mode ski, et tirer de nouveau le levier de l'accélérateur pour commencer une autre randonnée en mode ski.

Désactivation du mode ski

Pour quitter le mode ski à tout moment pendant le processus de réglage du mode ski, appuyer sur le bouton MODE.

Pour désactiver le mode ski pendant une randonnée, relâcher l'accélérateur pour ralentir la vitesse, puis appuyer sur le bouton MODE.

Mode clé d'apprentissage

La clé d'apprentissage fournit un mode de fonctionnement où le couple du moteur et la vitesse sont limités.

5 niveaux sont disponibles pour le mode de clé d'apprentissage. Par défaut, les modes de clé sont pré-réglés sur la vitesse 3.

REMARQUE : Le réglage d'une clé ne se modifie que le moteur étant arrêté.

Modification des réglages de vitesse de la clé d'apprentissage

Modèles GTS

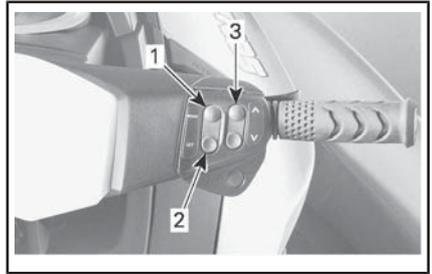
Le réglage par défaut de la clé d'apprentissage est 74 km/h et ne peut être changé sur ces modèles.

Tous les modèles sauf GTS

Pour modifier les réglages de la clé d'apprentissage, suivre les instructions ci-dessous :

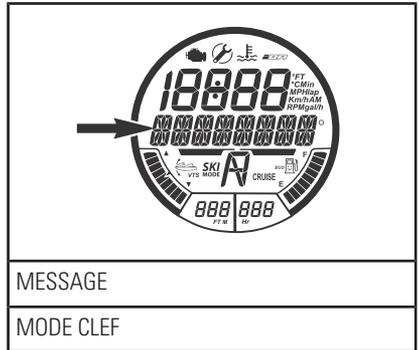
1. Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour mettre le système électrique sous tension puis interrompre la clé NORMALE à l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
2. Attendez que la centrale d'information termine ses tests d'auto-contrôle et affiche le message de reconnaissance de la clé.
3. Appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que le mode clé soit visible sur

l'écran numérique de l'indicateur multifonctionnel.

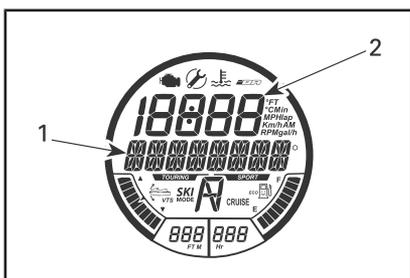


TYPIQUE - BOUTONS DE COMMANDE DE L'INDICATEUR

1. Bouton MODE
2. Bouton SET
3. Bouton à flèches haut/bas



4. Appuyer sur le bouton SET pour activer la fonction de réglage de la clé d'apprentissage. Le message L-Key s'affichera sur l'indicateur.



FONCTION SÉLECTIONNÉE - CLÉ D'APPRENTISSAGE

1. Clé d'apprentissage
2. Réglage de la clé d'apprentissage

5. Appuyer sur le bouton à flèches haut/bas pour modifier le réglage de la clé de 1 à 5. Voir le tableau plus bas pour connaître les restrictions de vitesse selon le réglage.
6. Appuyer une fois sur le bouton SET pour sauvegarder le réglage, deux fois pour quitter cette fonction ou attendre simplement qu'elle disparaisse d'elle-même. Le changement sera automatiquement sauvegardé.

REMARQUE : Le réglage de vitesse de la clé s'applique à toute clé du même type utilisée sur une motomarine particulière. Le même type de clé utilisé sur différentes motomarines peut donc présenter un réglage de vitesse différent selon la motomarine.

GTS

TYPE DE CLÉ D.E.S.S.	RÉGLAGE DE VITESSE DE LA CLÉ	VITESSE MAXIMALE APPROX.
Clé d'apprentissage	1	65 km/h

GTI

TYPE DE CLÉ D.E.S.S.	RÉGLAGE DE VITESSE DE LA CLÉ	VITESSE MAXIMALE APPROX.
Clé d'apprentissage	5	65 km/h
	4	63 km/h
	3	60 km/h
	2	55 km/h
	1	52 km/h

Autres modèles

TYPE DE CLÉ D.E.S.S.	RÉGLAGE DE VITESSE DE LA CLÉ	VITESSE MAXIMALE APPROX.
Clé d'apprentissage	5	80 km/h
	4	74 km/h
	3	68 km/h
	2	58 km/h
	1	51 km/h

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Nettoyage de l'admission d'eau de la turbine et de l'hélice

AVERTISSEMENT

Se tenir à l'écart de la grille d'admission lorsque le moteur tourne. Les cheveux longs, vêtements amples ou sangles de votre vêtement de flottaison individuel, par exemple, peuvent s'emmêler dans les pièces mobiles.

Les algues, coquillages et autres débris peuvent s'accumuler sur la grille d'admission, l'arbre de transmission ou l'hélice. Certains problèmes peuvent survenir lorsque l'admission d'eau est obstruée. Par exemple :

- **Cavitation** : Le moteur tourne rapidement, mais la motomarine se déplace lentement à cause d'une poussée réduite du jet. Il se peut que les composants de la turbine soient endommagés.
- **Surchauffe** : Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le système d'échappement, une admission obstruée entraînera la surchauffe du moteur et endommagera ses composants internes.

On peut nettoyer la partie obstruée par des algues de la façon suivante :

AVERTISSEMENT

Surchauffe : Comme la turbine commande le débit d'eau servant à refroidir le système d'échappement, une admission obstruée entraînera la surchauffe de l'échappement et endommagera ses composants.

Nettoyage sur l'eau

Balancer plusieurs fois la motomarine. La plupart du temps, cela permettra de dégager la partie obstruée. Démarrer le moteur, puis s'assurer que la motomarine fonctionne normalement.

AVIS Avant de démarrer le moteur, s'assurer qu'il y a au moins 90 cm d'eau sous la partie arrière la plus basse de la coque lorsque tous les passagers sont à bord avant de démarrer le moteur. Sinon, des dommages au système de propulsion pourraient survenir.

Modèles avec iBR

Si le système est toujours obstrué, procéder de la façon suivante :

- Le moteur étant en marche et avant d'appuyer sur l'accélérateur, mettre le levier iBR en marche arrière et appuyer rapidement sur la manette d'accélérateur à plusieurs reprises.
- Répéter l'opération au besoin.

Tous les modèles

Si le système est toujours obstrué, sortir la motomarine de l'eau pour la nettoyer. Consulter *NETTOYAGE À L'EAU SUR LA PLAGE*.

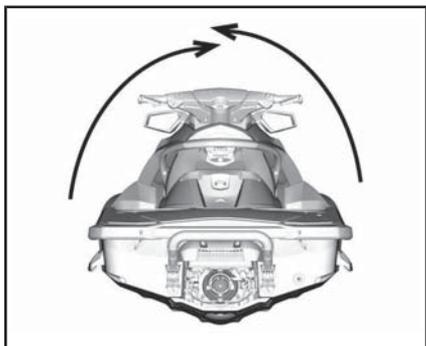
Nettoyage à l'eau sur la plage

AVERTISSEMENT

Avant de nettoyer les composants du système de propulsion, il faut ABSOLUMENT RETIRER le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit pour empêcher le démarrage accidentel du moteur.

Placer un carton ou un tapis près de la motomarine afin d'éviter de l'égratigner en la retournant pour la nettoyer.

Retourner la motomarine sur un côté pour la nettoyer.



TYPIQUE

Nettoyer l'admission d'eau. En cas de difficulté, confier cette tâche à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Vérifier si la grille d'admission d'eau est endommagée. S'il y a lieu, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Motomarines munies de l'iBR

Pour accéder facilement à la turbine, déplacer l'iBR en position avant. Consulter le passage *FONCTION DE CONTOURNEMENT DE L'iBR* pour obtenir plus de renseignements.

Fonction de contournement de l'iBR (modèles avec iBR)

Lorsque la fonction de contournement de l'iBR est activée, l'utilisateur peut déplacer électroniquement le déflecteur iBR et la tuyère sur toute leur course au moyen du bouton de commande VTS.

REMARQUE : La fonction de contournement de l'iBR n'est disponible que le moteur étant arrêté.

! AVERTISSEMENT

Lorsqu'on déplace le déflecteur iBR en se servant de la fonction de contournement de l'iBR, s'assurer qu'il n'y a personne derrière la motomarine. On peut se faire coincer les doigts par le déflecteur en mouvement.

AVIS Si un objet ou un outil reste coincé dans le système iBR lorsqu'on utilise la fonction de contournement, les composants iBR risquent d'être endommagés. Retirer tout objet rigide qui pourrait nuire au mouvement du déflecteur iBR avant de déplacer ce dernier.

! AVERTISSEMENT

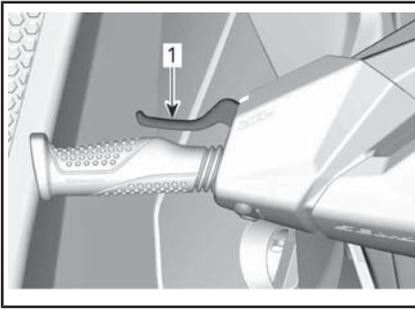
Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes :

- Retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendre au moins 5 minutes.
- Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

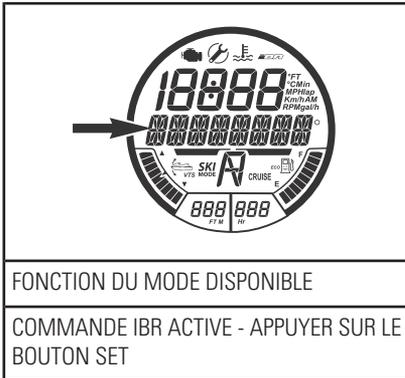
Activation de la fonction de contournement de l'iBR

Pour activer la fonction de contournement de l'iBR, procéder comme suit.

1. Appuyer brièvement sur le bouton démarrage/arrêt pour activer le module électronique.
2. Installer le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur (poteau D.E.S.S.).
3. Serrer et maintenir la manette de gauche



1. Manette de gauche serrée et maintenue
4. Lorsque le message suivant apparaît dans l'indicateur multifonctionnel, appuyer sur le bouton SET.



5. Tout en maintenant toujours le levier gauche, appuyer sur le bouton HAUT/BAS pour déplacer le déflecteur iBR à la position souhaitée.
6. Relâcher le levier gauche pour quitter le mode de neutralisation
7. Enlevez le cordon coupe-circuit du véhicule avant de travailler près du déflecteur iBR.

⚠ AVERTISSEMENT

Si on doit retirer un objet coincé dans le système de propulsion, observer à la lettre les directives suivantes :

- Retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.
- Attendre au moins 5 minutes.
- Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt. Si on a appuyé sur le bouton, attendre un autre 5 minutes.

Chavirement de la motomarine

REMARQUE : Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité des motomarines, consultez *ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ DE LA MOTOMARINE*.

La motomarine est conçue de façon qu'il soit difficile de la chavirer. Il y a un stabilisateur de chaque côté de la coque, ce qui améliore la stabilité de la motomarine. Dans le cas d'un chavirement, la motomarine restera dans cette position.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la motomarine est chavirée, ne pas essayer de redémarrer le moteur. Le conducteur et les passagers doivent toujours porter des vêtements de flottaison individuels approuvés.

Pour remettre la motomarine à l'endroit, s'assurer que le moteur est arrêté et que le cordon d'attache **N'EST PAS** installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur. Saisir la grille d'admission, placer

le pied sur le pare-chocs latéral et, en utilisant le poids de son propre corps, tourner la motomarine dans votre direction.

REMARQUE : Il y a une étiquette sur la poupe près du raccord de rinçage qui explique comment remettre la motomarine à l'endroit. L'étiquette est à l'envers pour qu'on puisse la lire lorsque la motomarine a chaviré.



Le moteur 4-TECMC présente un système de protection en cas de chavirement (T.O.P.S.^{MC}). Lorsque la motomarine chavire, le moteur s'arrête automatiquement.

Lorsqu'on ramène la motomarine dans sa position de fonctionnement normale, on peut alors faire démarrer le moteur normalement.

AVIS Si une motomarine reste chavirée plus de 5 minutes, ne pas tenter de lancer le moteur afin d'éviter toute ingestion d'eau qui pourrait endommager le moteur. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo dès que possible.

AVIS Si le moteur refuse de tourner, cesser immédiatement toute tentative. Sinon, le moteur pourrait être endommagé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo dès que possible.

Vérifier dès que possible s'il y a de l'eau dans la cale. Vidanger au besoin après avoir regagné le rivage.

Motomarine submergée

Pour limiter les dommages au moteur, faire ce qui suit dès que possible.

Vider la cale.

Si la motomarine était submergée dans de l'eau salée, vaporiser de l'eau douce sur la cale et les composants avec un boyau d'arrosage pour contrer l'effet corrosif du sel.

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants.

Moteur noyé d'eau

AVIS Ne jamais tenter de lancer ou de démarrer le moteur. L'eau contenue dans le collecteur d'admission serait entraînée vers le moteur et pourrait gravement endommager celui-ci.

Confier dès que possible la motomarine à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVIS Plus le délai est long avant l'entretien du moteur, plus les dommages seront importants. À défaut de soumettre la motomarine à un entretien adéquat, le moteur pourrait subir de graves dommages.

Remorquage de la motomarine sur l'eau

Des mesures de précaution spéciales doivent être prises lors du

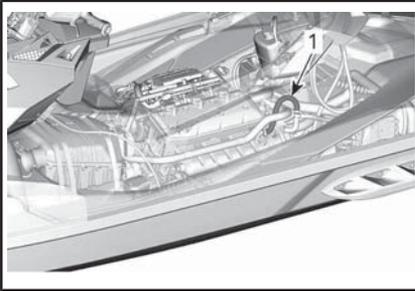
remorquage d'une motomarine Sea-Doo sur l'eau.

La vitesse de remorquage maximale recommandée est de 21 km/h.

Cette opération empêchera le système d'échappement et, éventuellement, le moteur de se remplir d'eau. En effet, lorsque le moteur est arrêté, il n'y a aucune pression dans le système d'échappement; l'eau ne peut donc pas s'évacuer.

AVIS À défaut de suivre ces recommandations, le moteur pourrait être endommagé. Si la motomarine ne fonctionne plus et qu'il faut la remorquer sur l'eau, ne dépassez pas la vitesse de remorquage maximale de 21 km/h.

S'il faut remorquer la motomarine à une vitesse supérieure à celle recommandée, installer un pince-boyau sur le tuyau de raccordement.



1. Pince-boyau

***Cette page est
laissée intentionnellement en blanc***

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel pour que l'utilisation de la motomarine demeure sécuritaire. Procéder à l'entretien de la motomarine tel que recommandé dans le tableau d'entretien.

Un atelier de réparation ou une personne au choix du propriétaire peut faire l'entretien, remplacer ou réparer les dispositifs et les systèmes anti-pollution. Les opérations ci-dessous ne requièrent pas de composants ou d'entretien de la part de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. Bien qu'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo possède les connaissances techniques approfondies et les outils nécessaires à l'entretien des motomarines Sea-Doo, la garantie reliée aux émissions n'est pas conditionnelle au recours à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo ou à tout autre établissement avec lequel BRP a une relation commerciale. Pour les réclamations de garantie reliées aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation des pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo. Pour plus d'informations, reportez-vous à *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document. L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une demande de garantie peut être refusée si, entre autres choses, le propriétaire ou l'exploitant a causé le problème à cause d'un mauvais entretien ou utilisation.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol avec ce moteur peut endommager le système antipollution.

Ne pas tenir compte de l'information relative au système suivant si la motomarine n'en est pas munie :

- iBR (freinage et marche arrière intelligents)

Effectuer tous les éléments d'entretien énumérés dans le tableau au moment indiqué dans les colonnes.

REMARQUE : Par exemple, après 200 heures ou 2 ans, effectuer tous les éléments de cette colonne AINSI QUE ceux de la colonne TOUTES LES 100 HEURES OU CHAQUE ANNÉE.



AVERTISSEMENT

Si la motomarine n'est pas entretenue conformément aux consignes du tableau d'entretien périodique et des procédures d'entretien, son utilisation peut ne pas s'avérer sécuritaire.

Le programme d'entretien ne dispense pas de faire l'inspection avant randonnée.

APRÈS CHAQUE RANDONNÉE DANS L'EAU SALÉE OU SALE

Rincer le compartiment moteur avec de l'eau fraîche et vidanger l'eau salée

APRÈS CHAQUE RANDONNÉE DANS L'EAU SALÉE OU SALE

Rincer le système d'échappement.

APRÈS CHAQUE MOISE DANS L'EAU SALÉE OU SALE

Vaporiser un lubrifiant anticorrosion sur les composants métalliques dans le compartiment moteur (toutes les 10 heures si la motomarine est utilisée en eau salée)

Vérifier l'anode sacrificielle

CHAQUE ANNÉE LORS DE LA PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE OU TOUTES LES 100 HEURES (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)

Vérifier les codes d'erreur

Effectuer toutes les étapes de la vérification de préutilisation et d'entretien après utilisation

Changer l'huile de moteur et le filtre

Inspectez les supports moteur en caoutchouc

Inspecter le système de refroidissement (niveau du liquide de refroidissement, présence de fuites au niveau des boyaux et des attaches)

Inspecter et lubrifier le carter de papillon ainsi que le raccord vers la tubulure d'admission

Vérifier si l'admission d'air présente des dommages au niveau des boyaux et des colliers

Inspecter les connexions électriques et attaches (systèmes d'allumage et de démarrage, injecteurs, boîte à fusibles, etc.)

Vérifier le fonctionnement de l'O.T.A.S. - véhicules avec O.T.A.S. seulement

Inspecter l'anneau de carbone et le soufflet de caoutchouc de l'arbre de transmission (inspecter plus souvent si la motomarine est utilisée en eau sale) (le cas échéant)

Vérifier l'état de l'hélice, du manchon d'hélice et de la bague d'usure

Mesurer le jeu de l'hélice et de la bague d'usure

Inspecter le carter d'hélice, couvercle du carter d'hélice, les joints toriques et l'étanchéité pour des signes de pénétration d'eau

Inspecter l'arbre d'hélice et vérifier le jeu radial de l'arbre d'hélice

Vérifier et lubrifier les cannelures de l'arbre de transmission et de l'hélice

Inspecter le capuchon du réservoir d'essence, le goulot de remplissage, le réservoir d'essence, les sangles du réservoir d'essence, les conduits d'essence et les connexions

Inspecter les plaques de renfort et les attaches de la coque (GTS et Wake 155 seulement)

CHAQUE 2 ANS OU 200 HEURES DE FONCTIONNEMENT (SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ)
Remplacez les bougies
Inspecter le pare-flammes (moteurs 900 ACE)
Inspecter et lubrifier les cannelures de l'arbre de transmission/côté PDM (moteurs 900 ACE)
Il faut effectuer l'étape suivante toutes les 200 heures (peu importe le nombre d'années) :
Inspecter et lubrifier le manchon de PDM, et remplacer l'anneau d'étanchéité à l'huile ainsi que les deux anneaux d'étanchéité à l'eau. (Vérifier s'il y a des fuites ou des dommages au niveau des trois anneaux d'étanchéité (un pour l'huile et deux pour l'eau) ou de la surface du manchon de PDM. Lubrifier la chambre de graissage entre les deux anneaux d'étanchéité pour l'eau.) (moteurs 900 ACE)

ENTRETIEN REQUIS (moteurs 230)
Moteurs 230 : Le compresseur volumétrique ne nécessite aucun entretien *. *Inspecter le compresseur volumétrique toutes les 200 heures (peu importe le nombre d'années) lorsque le véhicule est utilisé dans des conditions intenses comme la conduite en haute mer, une utilisation continue à pleins gaz, etc.

AVIS Ne pas tenter de remplacer des composants du compresseur volumétrique, car l'unité est équilibrée en usine à des valeurs précises. Le non-respect de cette recommandation pourrait entraîner des dommages au compresseur volumétrique et/ou au moteur.

TOUTES LES 300 HEURES OU TOUS LES 5 ANS
Remplacer le liquide de refroidissement

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.



AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous risquez d'être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.



AVERTISSEMENT

S'il faut remplacer un dispositif de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.), toujours le remplacer par un neuf.

AVIS Ne jamais laisser d'objets, de chiffons, d'outils, etc., dans le compartiment moteur ni dans la cale.

Huile à moteur

Huile moteur recommandée

Moteurs 900 HO ACE

Utiliser L'HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4 TEMPS (N/P 293 600 121) ou L'HUILE SYNTHÉTIQUE 4 TEMPS XPS (N/P 293 600 112).

Si l'huile à moteur XPS recommandée n'est pas disponible, utiliser une huile synthétique 5W40 ou 10W40 respectant les exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API).

Moteurs 1503 NA

Utiliser L'HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4 TEMPS (N/P 293 600 121). Si l'huile XPS recommandée n'est pas disponible, utiliser une huile 5W40 ou 10W40 qui respecte les exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API.

Moteurs 1500 HO ACE

Utiliser L'HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4 TEMPS (N/P 293 600 121).

AVIS Ces moteurs ont été développés et validés avec l'huile semi-synthétique XPS de BRP. BRP recommande l'utilisation de son huile semi-synthétique XPS en tout temps. Si l'huile XPS recommandée n'est pas disponible, utiliser une huile 10W40 pour motocyclettes compatible avec les embrayages à bain d'huile, et qui satisfait les exigences de JASO MA ainsi que celles de la classe de service SL, SJ, SM ou SN de l'API. Ne pas ajouter d'additifs à l'huile recommandée. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas à ce moteur ne seront pas couverts par la garantie limitée de BRP.

Niveau d'huile à moteur

AVIS Vérifiez le niveau d'huile souvent et ajoutez-en lorsque nécessaire. Évitez tout remplissage excessif. Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur.



ATTENTION Plusieurs composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

Le niveau d'huile se vérifie dans l'eau ou hors de l'eau.

Si la motomarine est hors de l'eau

AVIS Le véhicule doit être sur une surface de niveau.



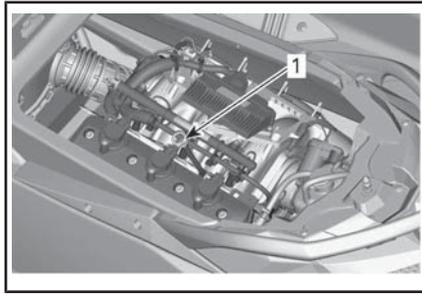
ATTENTION Lorsque le moteur fonctionne la motomarine étant hors de l'eau, l'échangeur de chaleur dans la plaque de promenade peut devenir brûlant. Éviter

de toucher à la plaque de promenade puisqu'on pourrait se brûler.

1. Soulever la languette de la remorque et l'immobiliser de façon que le rail du pare-chocs soit de niveau.
2. Ouvrez le siège.
3. Brancher un boyau d'arrosage au raccord de rinçage du système d'échappement. Procéder de la façon décrite dans le paragraphe **SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT** dans cette section.

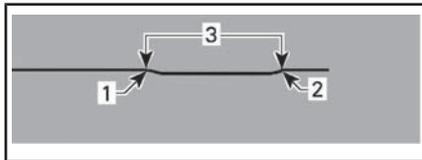
AVIS

- Ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau. Si on ne refroidit pas le système d'échappement, il peut subir de graves dommages.
 - Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur.
4. Le moteur ayant atteint sa température normale de fonctionnement, laisser le moteur **tourner au ralenti 30 secondes**, puis l'arrêter.
 5. Laisser reposer l'huile au moins 30 secondes, puis retirer la jauge et l'essuyer avec un chiffon.



TYPIQUE

1. Emplacement de la jauge de niveau d'huile
6. Réinsérer la jauge et la pousser à fond.
7. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile. Il doit se situer entre les marques PLEIN et AJOUTER.

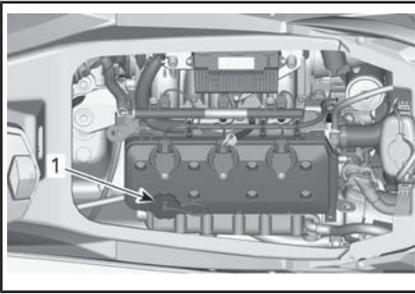


1. Plein
2. Ajoutez de l'huile
3. Plage de fonctionnement
8. Sinon, ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau se situe entre les marques.

Pour ajouter de l'huile :

- Dévisser le bouchon d'huile.
- Mettre un entonnoir dans l'orifice du goulot de remplissage.
- Ajouter la quantité d'huile recommandée pour atteindre le bon niveau.

REMARQUE : Évitez tout remplissage excessif.



TYPIQUE

1. Emplacement du bouchon de remplissage d'huile

REMARQUE : Chaque fois qu'on ajoute de l'huile dans le moteur, il faut suivre de nouveau toutes les étapes décrites précédemment. Si on ne procède pas ainsi, la lecture sera erronée.

9. Bien replacer le bouchon et la jauge.

Vidange d'huile moteur et remplacement du filtre à huile

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Liquide de refroidissement

Liquide de refroidissement recommandé

PAYS	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT RECOMMANDÉ
Finlande, Norvège et Suède	ANTIGEL À LONGUE DURÉE DE VIE (N/P 619 590 204)
Tous les autres pays	ANTIGEL À LONGUE DURÉE DE VIE (N/P 219 702 685)

PAYS	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT RECOMMANDÉ
Produit de remplacement ou si non disponible	Si le liquide de refroidissement recommandé n'est pas disponible, utiliser un liquide de refroidissement prémélangé d'éthylène-glycol à faible teneur en silicate et à durée prolongée (50 % -50 %) spécifiquement formulé pour les moteurs en aluminium à combustion interne.

AVIS Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Pour éviter que l'antigel se détériore, toujours utiliser la même marque et le même grade. Ne jamais mélanger différents grades ou marques à moins de purger complètement le système de refroidissement avant de le remplir.

Niveau de liquide de refroidissement

! AVERTISSEMENT

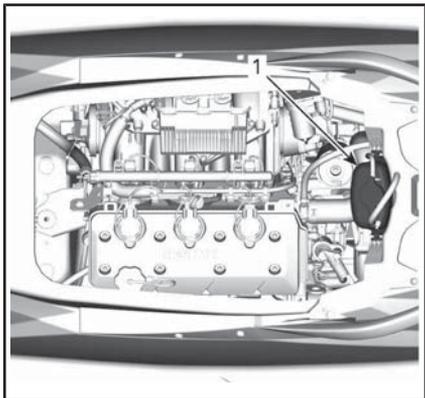
Vérifier le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. Ne jamais ajouter de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

! ATTENTION Plusieurs composants à l'intérieur du compartiment

moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

Ouvrir le siège.

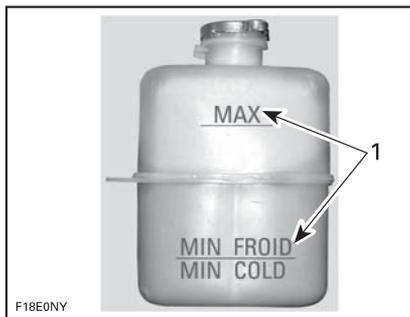
Repérer le bouchon du réservoir d'expansion du système de refroidissement.



TYPIQUE

1. Bouchon de réservoir d'expansion

Lorsque la motomarine se trouve sur une surface horizontale et que le moteur est froid, le niveau du liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



TYPIQUE - RÉSERVOIR D'EXPANSION DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

1. Niveau entre les marques alors que le moteur est froid

REMARQUE : La motomarine est de niveau lorsqu'elle est dans l'eau. Sur une remorque, soulever la lan-

guette de la remorque et l'immobiliser à la position où le rail du pare-chocs est de niveau.

Ajouter du liquide de refroidissement, voir **LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT RECOMMANDÉ** pour ajuster le niveau entre les marques au besoin. Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. Évitez tout remplissage excessif.

Remettre en place et bien visser le bouchon de réservoir, puis la boîte de ventilation et fermer le siège.

REMARQUE : Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide de refroidissement, cela est l'indication d'une fuite ou d'une anomalie du moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

Le remplacement du liquide de refroidissement devrait être effectué par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Bobines d'allumage

Dépose de la bobine

1. Ouvrir le siège.
2. Débrancher le connecteur de la bobine d'allumage.
3. Enlever la vis de fixation de la bobine d'allumage.

AVIS N'écartez pas la bobine d'allumage à l'aide d'un outil.

4. Extraire la bobine d'allumage de la bougie en déplaçant la bobine d'un côté à l'autre tout en la tirant vers le haut.

Installation de la bobine

Installez la bobine sur la bougie.

Alignez l'orifice de la vis de fixation de la bobine avec l'orifice fileté sur le couvercle de soupape.

Poussez la bobine d'allumage entièrement vers le bas jusqu'à ce qu'elle repose contre le couvercle de soupape.

Installez la vis de fixation et serrez-la au couple spécifié.

VIS DE FIXATION DE LA BOBINE D'ALLUMAGE	
Couple de serrage	9 N•m ± 1 N•m

Brancher le connecteur de bobine d'allumage.

Bougies

Dépose des bougies

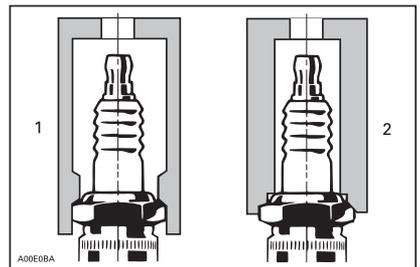
1. Ouvrir le siège.
2. Débrancher le connecteur d'entrée de la bobine d'allumage.
3. Enlever la bobine d'allumage. Consulter la section *DÉPOSE DE LA BOBINE D'ALLUMAGE*.



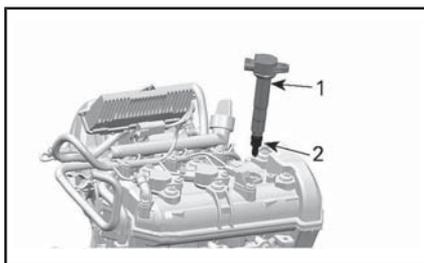
AVERTISSEMENT

Ne jamais séparer une bobine d'allumage d'une bougie sans d'abord la débrancher du faisceau de fils. Il se peut que des vapeurs inflammables se trouvent dans la cale. Si le cordon d'attache est installé sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur, une étincelle pourrait être générée à l'extrémité de la bougie de la bobine, ce qui risquerait de provoquer une explosion.

4. À l'aide d'une douille à bougie, relâcher le couple appliqué aux bougies.



1. *Douille approuvée*
2. *Douille inadéquate*
5. Nettoyer les bougies et la culasse à l'air comprimé.
6. Dévisser les bougies, puis utiliser la bobine d'allumage pour retirer les bougies de leur trou.



1. Bobine d'allumage
2. Bougie

Installation des bougies

Avant d'installer les bougies, s'assurer que la surface de contact de la culasse et des bougies n'est pas sale.

1. À l'aide d'une jauge d'épaisseur à fils, régler l'écartement des électrodes conformément à la valeur indiquée dans les *FICHES TECHNIQUES*.
2. Appliquer du LOCTITE 767 (LUBRIFIANT ANTIGRIPPAGE) (N/P 293 800 070) sur les filets des bougies pour éviter tout risque de grippage.
3. Serrer les bougies à la main dans la culasse. Ensuite, serrer les bougies à la valeur recommandée à l'aide d'une douille à bougie approuvée.

COUPLE DE SERRAGE		
Bougie	900 HO ACE	13 N•m ± 1 N•m
	1503 NA	17 N•m ± 1 N•m

4. Installer la bobine d'allumage. Consulter la section *INSTALLATION DE LA BOBINE D'ALLUMAGE*.
5. Fermer le siège.

Échappement

Rinçage du système d'échappement

Il faut rincer le système d'échappement et le refroidisseur (moteurs suralimentés) à l'eau douce pour neutraliser les effets corrosifs du sel ou des autres produits chimiques contenus dans l'eau. Le rinçage sert à dégager le sable, le sel, les coquillages et les autres particules des chemises d'eau ou des boyaux.

Le rinçage doit être fait après chaque journée d'utilisation ou chaque fois que la motomarine est remise pendant une période prolongée.

REMARQUE : Répéter la procédure de rinçage du côté tribord de la poupe lorsqu'on a utilisé la motomarine dans des eaux où l'on trouve de longs débris tels des plantes ou des algues.



AVERTISSEMENT

Faire l'opération qui suit dans un endroit bien aéré.

Procédez comme suit :

Vaporiser de l'eau à l'admission et la sortie pour nettoyer le système de propulsion, puis appliquer une couche de lubrifiant XPS Lube ou l'équivalent.



ATTENTION Lorsqu'on fait fonctionner le moteur alors que la motomarine est hors de l'eau, l'échangeur de chaleur de la plaque de promenade peut devenir très chaud. Éviter tout contact avec cette plaque afin de prévenir les brûlures.

Brancher un tuyau d'arrosage au raccord situé à l'arrière de la motomarine (à bâbord de la poupe). Ne

pas ouvrir le robinet immédiatement.

AVIS Toujours faire démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Sinon, de l'eau pénétrera dans ce dernier.



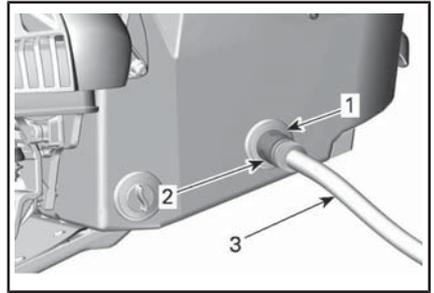
TYPIQUE

1. Emplacement du raccord de rinçage

REMARQUE : On peut installer un adaptateur de tuyau à branchement rapide en option et un raccord de tuyau (N/P 295 500 473) ou équivalent. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'utiliser un pince-boyau pour rincer le moteur.



TYPIQUE - ADAPTATEUR DE TUYAU À BRANCHEMENT RAPIDE



TYPIQUE

1. Adaptateur de tuyau (en option, non obligatoire)
2. Raccord de tuyau à branchement rapide (en option, non obligatoire)
3. Tuyau d'arrosage

Pour rincer le système d'échappement, démarrer le moteur puis ouvrir immédiatement le robinet d'eau.

! **ATTENTION** Plusieurs composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être brûlants. Un contact direct peut provoquer des brûlures. Ne toucher à aucune pièce électrique ni aucun composant du système de propulsion et se tenir loin de la turbine lorsque le moteur tourne.

AVIS Ne jamais rincer un moteur chaud. Toujours démarrer le moteur avant d'ouvrir le robinet. Ouvrir le robinet immédiatement après le démarrage du moteur pour empêcher la surchauffe.

Laisser tourner le moteur environ 90 secondes au ralenti.

AVIS Lorsque la motomarine est hors de l'eau, ne jamais faire fonctionner le moteur sans alimenter le système d'échappement en eau.

S'assurer que l'eau s'écoule par la turbine lors du rinçage. Sinon, consulter un concessionnaire autorisé de motomarine Sea-Doo pour l'entretien.

AVIS Ne jamais faire tourner le moteur plus de 2 minutes, car l'anneau d'étanchéité de l'arbre de transmission n'est plus refroidi lorsque la motomarine est hors de l'eau. De plus, la chaleur extrême causera des dommages au moteur.

Fermer le robinet du boyau d'arrosage, faire tourner le moteur à 5 000 tr/min puis arrêter le moteur.

AVIS Toujours fermer le robinet du boyau d'arrosage avant d'arrêter le moteur. Sinon, de l'eau pénétrera dans ce dernier.

AVIS Retirer l'adaptateur à branchement rapide (si on en a utilisé un) une fois le rinçage terminé.

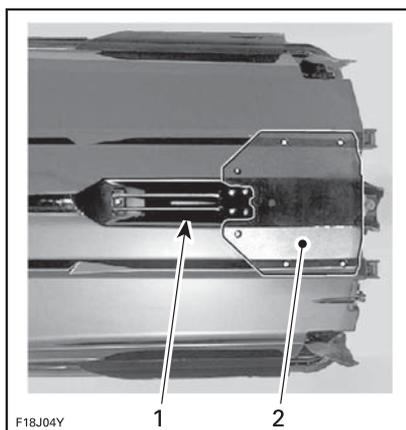
Plaque de promenade et grille d'admission d'eau

Inspection de la plaque de promenade et de la grille d'admission d'eau

Vérifier si la plaque de promenade et la grille d'admission d'eau sont endommagées. Faire réparer ou remplacer les composants endommagés par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AVERTISSEMENT

Avant d'inspecter la grille d'admission d'eau, toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur.



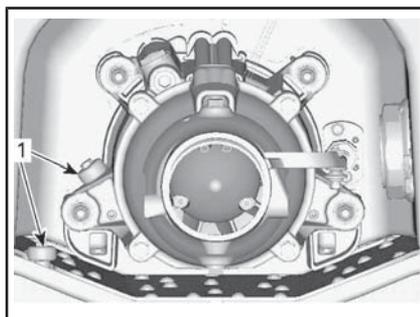
TYPIQUE — INSPECTER CES ENDROITS

1. Admission d'eau
2. La plaque de promenade

Anode sacrificielle

Inspection de l'anode

Vérifier si l'anode est usée. Si l'usure dépasse la moitié de l'anode, la faire remplacer par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



1. Emplacement de l'anode sacrificielle

Poteau de fixation du câble de ski ou planche nautique (Wake)

Inspection de la tige de fixation du câble de ski ou planche nautique

Vérifier le fonctionnement de la tige de fixation du câble de ski ou planche nautique. S'assurer qu'elle monte et descend facilement. Vérifiez le fonctionnement du mécanisme de verrouillage. Vérifier les fixations. Si une de ces pièces est défectueuse, ne pas utiliser le poteau de fixation et consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Lubrification de la tige de fixation du câble de ski ou planche nautique

Nettoyer le poteau de fixation du câble de ski ou planche nautique et appliquer une mince couche de GRAISSE SUPER LUBE (N/P 293 550 030) ou l'équivalent.

Lubrifier le poteau sur toute sa longueur.

Essuyer tout excédent de graisse et réinstaller le poteau.

Sortir et rentrer le poteau plusieurs fois pour étaler le lubrifiant.

Fusibles

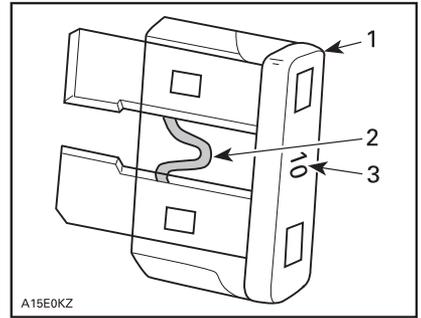
Dépose et installation des fusibles

Utiliser l'outil de dépose et d'installation compris dans la boîte à fusibles pour faciliter le retrait des fusibles.

Vérification des fusibles

Si un problème électrique survient, vérifier les fusibles. Si un fusible

est grillé, le remplacer par un autre de même calibre.



TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu
3. Calibre Ne pas utiliser de fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer de graves dommages.



AVERTISSEMENT

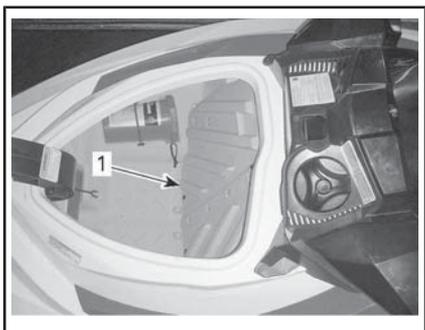
N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer des dommages importants. Si un fusible est grillé, déterminer la cause et réparer avant de redémarrer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour la réparation.

Emplacement des fusibles

Les fusibles sont regroupés dans une seule boîte à fusibles.

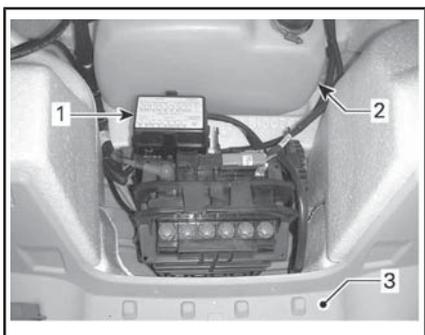
Pour accéder à la boîte à fusibles, ouvrir le couvercle du compartiment de rangement avant.

Enlever les deux rivets en plastique et l'attache en caoutchouc qui retiennent le panneau d'accès à la batterie à l'arrière du compartiment de rangement. La boîte à fusibles est située en avant du réservoir d'essence sous l'affichage, attaché au support de batterie.



ACCÈS BATTERIE ET FUSIBLES, COMPARTIMENT DE RANGEMENT AVANT

1. Panneau d'accès de batterie



TYPIQUE

1. Boîte à fusibles
2. Réservoir d'essence
3. Compartiment de rangement avant (panneau d'accès retiré)

Pour retirer le couvercle de la boîte à fusibles, écraser ensemble et tenir les languettes de chaque côté de la boîte. Retenir le couvercle de la boîte pour l'ouvrir.

REMARQUE : Le calibre des fusibles et leur position sont illustrés sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Description des fusibles (moteur 900 HO ACE)

FU-SIBLE	CALIBRE	DESCRIPTION
1	10 A	ECM, indicateur, solénoïde de démarreur, O.T.A.S. (si équipé) et CAPS
2	5 A	Bouton de démarrage/d'arrêt du moteur
3	15 A	Batterie
4	30 A	Charge
5	30 A	iBR

Description des fusibles (tous les moteurs sauf 900 HO ACE)

FU-SIBLE	CALIBRE	DESCRIPTION
1	—	Non utilisé
2	15 A	Connecteur de diagnostic
3	3 A	Bouton de démarrage/d'arrêt
4	3 A	GPS (sauf modèles GTS)
5	30 A	iBR (sauf modèles GTS)
6	30 A	Charge
7	—	Non utilisé
8	30 A	Batterie
9	—	Non utilisé
10	—	Non utilisé
11	3 A	Échosondeur (le cas échéant)
12	3 A	Indicateur, O.T.A.S. (si équipé) et CAPS
13	10 A	Cylindre 1 (bobine d'allumage et injection)
14	10 A	Cylindre 2 (bobine d'allumage et injection)
15	10 A	Cylindre 3 (bobine d'allumage et injection)
16	5 A	Solénoïde de démarrage
17	5 A	Contrôle iBR (sauf modèles GTS)
18	10 A	Pompe à essence
19	15 A	MCM

SOINS DE LA MOTOMARINE

Sortir la motomarine de l'eau tous les jours.

Soins d'après-utilisation

Rinçage du système d'échappement

Le rinçage du système d'échappement doit être fait quotidiennement si la motomarine est utilisée en eau salée ou sale.

Voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

REMARQUE : Sur les modèles suralimentés, le refroidisseur intermédiaire est rincé au même moment.

Entretien supplémentaire à la suite d'une utilisation en eau sale ou salée

Lorsque la motomarine est utilisée en eau sale, et surtout en eau salée, on recommande d'y apporter des soins supplémentaires pour la protéger, tout comme ses composants.

Rincer la cale de la motomarine à l'eau douce.

Ne jamais utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer la cale. **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION SEULEMENT (avec un tuyau d'arrosage par exemple).**

Une pression élevée pourrait causer des dommages aux systèmes électriques ou mécaniques.

 **ATTENTION** Laisser le moteur refroidir avant d'effectuer toute opération d'entretien.

AVIS Si le rinçage de la motomarine, le rinçage du système d'échappement et le traitement anticorrosion ne sont pas faits lorsque la motomarine est utilisée en eau salée, cette dernière

sera endommagée, tout comme ses composants. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil.

Nettoyage de la motomarine

Carrosserie et coque

À l'occasion, laver la coque et les différents composants de la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Enlever les organismes marins collés au moteur et à la coque. Appliquer une cire non abrasive telle une cire à la silicone.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre ni de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone ou de détergents contenant une forte concentration d'agents chimiques ou du pétrole.

On peut éliminer les taches sur le siège et les surfaces de fibre de verre au moyen du NETTOYANT TOUT USAGE XPS (N/P 219 701 709) ou l'équivalent.

Pour nettoyer les tapis, utiliser le produit Citrus Base Cleaner de 3MMC (canette aérosol de 24 oz) ou l'équivalent.



AVERTISSEMENT

Ne jamais appliquer de protecteur à plastique ou à vinyle sur le tapis ou le siège, car cela les rendrait glissants et les occupants pourraient tomber de la motomarine.

Respecter l'environnement; veiller à ne déverser aucune quantité de carburant, d'huile, de liquide de refroidissement ou de solution nettoyante dans les cours d'eau.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Remisage

AVERTISSEMENT

Comme le carburant et l'huile sont inflammables, demander à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix de vérifier l'intégrité du système d'alimentation tel qu'il est spécifié dans le tableau d'entretien périodique.

Dans le cas du remisage, on recommande que la motomarine soit révisée par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix; toutefois les opérations qui suivent peuvent être effectuées par le propriétaire avec un minimum d'outils.

REMARQUE : Effectuer les opérations dans l'ordre indiqué dans cette section.

AVIS Ne pas démarrer le moteur pendant la période de remisage.

Système de propulsion

Nettoyage de la turbine

Vaporiser de l'eau à l'entrée et à la sortie de la turbine pour nettoyer celle-ci, puis appliquer une couche de LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent.

AVERTISSEMENT

Toujours enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur avant de nettoyer les composants du système de propulsion pour empêcher le démarrage accidentel du moteur. Le moteur doit être arrêté lors de cette opération.

Inspection de la turbine

Consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Système d'alimentation

Protection du système d'alimentation

On peut ajouter du STABILISATEUR D'ESSENCE XPS (N/P 413 408 601) (ou l'équivalent) dans le réservoir pour éviter la détérioration du carburant et l'encrassement du système d'alimentation. Se conformer aux indications du fabricant du stabilisateur pour bien utiliser ce produit.

AVIS On recommande fortement d'ajouter le stabilisateur d'essence au moment du remisage pour protéger les composants du système d'alimentation. Ajouter le stabilisateur avant de lubrifier le moteur et de remplir le réservoir de carburant pour protéger les composants du système d'alimentation contre la formation de vernis.

Remplir complètement le réservoir d'essence tel qu'expliqué à la section *RAVITAILLEMENT*. S'assurer qu'il n'y a pas d'eau dans le réservoir.

AVIS S'il y a de l'eau dans le réservoir d'essence, le système d'injection d'essence subira de graves dommages internes.

Moteur et système d'échappement

Rinçage du système d'échappement

Procéder de la façon décrite à la section *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Vidange de l'huile à moteur et remplacement du filtre

La vidange de l'huile et le remplacement du filtre peuvent être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Vidange du système d'échappement

Dans les régions où les températures descendent sous le point de congélation, vidanger l'eau du système d'échappement.

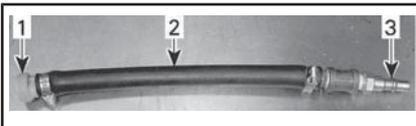
Au moyen du raccord de rinçage situé à bâbord (gauche) de la poupe, injecter de l'air comprimé (environ 379 kPa) dans le système jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'écoule par la turbine.



TYPIQUE

1. Raccord de rinçage

Il est possible de fabriquer le boyau ci-dessous pour faciliter la vidange.



TYPIQUE

1. Adaptateur de raccord de rinçage
2. Boyau 12,7 mm
3. Adaptateur mâle de boyau d'air

AVIS Si le refroidisseur intermédiaire (moteurs suralimentés) et le collecteur d'échappement ne

sont pas vidangés, ils pourraient être sérieusement endommagés.

Enlever les outils spéciaux.

Lubrification interne du moteur

1. Ouvrez le siège.
2. Enlever les bobines d'allumage; voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
3. Enlever les bougies; voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
4. Vaporiser du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent dans les trous de bougies.
5. Pour empêcher l'injection de carburant et désactiver l'allumage lors du lancement du moteur, tirer complètement la manette d'accélérateur et la RETENIR contre le guidon.
6. Pour lancer le moteur de quelques tours, enfoncer le bouton de démarrage/d'arrêt. L'huile sera ainsi étalée sur la paroi des cylindres.
7. Appliquer le lubrifiant antigrip-page sur les filets des bougies, puis remettre les bougies dans le moteur. Voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
8. Installer les bobines d'allumage; voir les *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.

Liquide de refroidissement du moteur

Si le liquide de refroidissement n'est pas remplacé, en vérifier la densité.

Le remplacement et la vérification de la densité de l'antigel devraient être faits par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

REMARQUE : Remplacer l'antigel toutes les 300 heures ou aux 5 ans pour éviter qu'il se détériore.

AVIS Lorsque la densité de l'antigel est inadéquate, le méla-

nge peut geler dans le système de refroidissement si on remise la motomarine là où le point de congélation est atteint. Le moteur pourrait alors être sérieusement endommagé.

Système électrique

Dépose et charge de la batterie

Communiquer avec un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie lorsqu'elle est installée dans la motomarine.

Compartment moteur

Nettoyage du compartiment moteur

Nettoyer la cale avec de l'eau chaude et un détergent ou un produit de nettoyage prévu à cet effet.

Rincer à fond.

Soulever l'avant de la motomarine pour vider complètement la cale par les bouchons de vidange de la cale.

Traitement contre la corrosion

Essuyer toute eau restée dans le compartiment moteur.

Vaporiser du LUBRIFIANT XPS (N/P 293 600 016) ou l'équivalent sur toutes les pièces métalliques du compartiment moteur.

REMARQUE : Le siège doit être partiellement soulevé pendant le remisage. Cette précaution vise à éviter la condensation et la possibilité de corrosion dans le compartiment moteur.

Carrosserie et coque

Nettoyage de la carrosserie et de la coque

À l'occasion, laver la carrosserie à l'eau savonneuse (n'utiliser qu'un détergent doux). Rincer à fond à l'eau douce. Enlever les organismes marins collés au moteur et/ou à la coque.

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de fibre de verre et de plastique avec un détergent concentré, un produit de dégraissage, du diluant à peinture, de l'acétone ou de détergents contenant une forte concentration d'agents chimiques ou du pétrole.

Réparation et protection de la carrosserie et de la coque

Dans le cas où toute réparation de composants de la carrosserie ou de la coque serait nécessaire, consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

Protection de la carrosserie et de la coque

Appliquer une cire marine de qualité sur la carrosserie.

Si la motomarine est remise à l'extérieur, la couvrir d'une bâche pour empêcher que les rayons du soleil et l'accumulation de saleté abîment les composants de plastique et le fini ainsi que pour prévenir l'accumulation de poussière.

AVIS Ne jamais laisser la motomarine dans l'eau pendant la période de remisage. Ne jamais la remiser de façon qu'elle soit exposée aux rayons du soleil. Ne jamais la remiser dans un emballage de plastique.

Préparation présaisonnière

Se référer au *TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE* pour effectuer la préparation présaisonnière.

Effectuer toutes les tâches dans la colonne **100 heures ou chaque année**.

La préparation présaisonnière peut être faite par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

REMARQUE : Bien que ce ne soit pas nécessaire, il est recommandé qu'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo fasse la préparation présaisonnière au moment où il effectue toute opération requise dans le cadre d'une campagne du fabricant reliée à la sécurité.



AVERTISSEMENT

N'effectuer que les opérations indiquées dans le *TABLEAU D'INSPECTION PÉRIODIQUE*. On recommande d'obtenir l'aide d'un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour les composants et les systèmes non mentionnés dans ce guide.

AVIS Lorsque les composants ne semblent pas être en bon état, les remplacer par des pièces d'origine BRP ou un équivalent.

***Cette page est
laissée intentionnellement en blanc***

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DE LA MOTOMARINE

Les principaux composants de la motomarine (moteur et coque) sont identifiés par des numéros de série. Il pourrait être nécessaire de connaître l'emplacement de ces numéros pour une réclamation de garantie ou pour retracer la motomarine en cas de vol.

Numéro d'identification de la coque

Le numéro d'identification de la coque (NIC) est à l'arrière de la motomarine, sur plateforme d'embarquement.



TYPIQUE

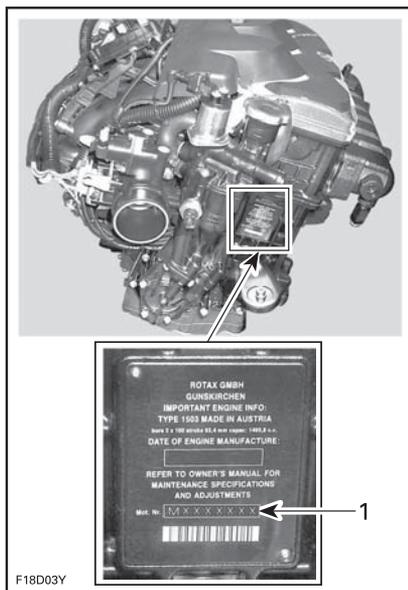
1. Numéro d'identification de la coque (NIC)

Le numéro d'identification de la coque comprend 12 caractères :

YDV 12345 L 8 09
Année du modèle
Année de production
Mois de production
Numéro de série (des lettres peuvent également être utilisées)
Fabricant

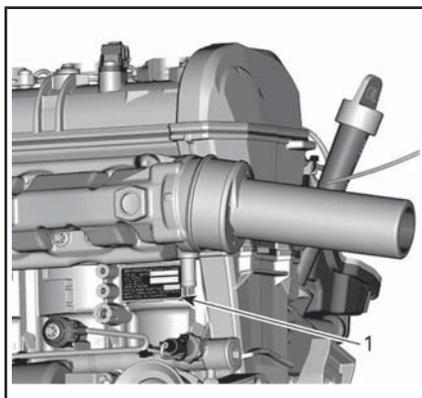
Numéro d'identification du moteur

Le numéro d'identification du moteur (NIM) est sur l'avant du moteur.



SAUF LES MODÈLES 900

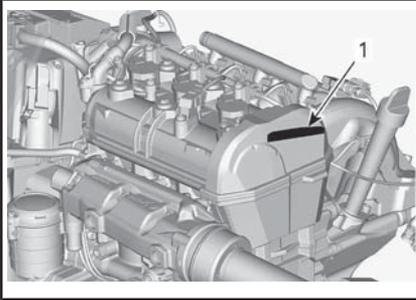
1. Numéro d'identification du moteur (NIM)



MODÈLES 900

1. Numéro d'identification du moteur (NIM)

Numéro d'identification du fabricant du moteur



1. Numéro d'identification du fabricant du moteur



CLÉ D.E.S.S. RF

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada.

Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Les changements ou modifications effectués sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit d'usage de l'équipement.

Numéro d'enregistrement CI :
12006A-M01456

ID FCC : 2ACERM01456

Nous, la partie responsable de la conformité, déclarons sous notre responsabilité exclusive que l'appareil est en conformité avec les dispositions de la directive du Conseil suivante : 2014/53/EU. L'appareil concerné par la présente déclaration est en conformité avec les exigences essentielles et toute autre exigence pertinente. Le produit est en conformité avec les directives, normes harmonisées et réglementations suivantes :

directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/EU et normes harmonisées :

EN 300 330-2, EN 60950-1

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS DU MOTEUR

Responsabilité du fabricant

Les fabricants de motomarines doivent déterminer les niveaux d'émission de chaque famille de puissance des moteurs construits à partir de 1999 et les certifier auprès de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis d'Amérique. Au moment de la fabrication, on doit apposer sur chaque motomarine une étiquette d'information qui indique les niveaux d'émission et les caractéristiques du moteur.

Responsabilité du concessionnaire

Lors de l'entretien de toutes les motomarines Sea-Doo fabriquées à partir de 1999 qui portent une étiquette d'information sur les dispositifs antipollution, les réglages doivent être conformes aux caractéristiques écrites du fabricant.

Le remplacement ou la réparation de tout organe lié aux émissions doit être effectué d'une manière qui maintient les niveaux d'émissions dans les limites définies par les normes d'agrément prescrites.

Les concessionnaires ne doivent pas modifier le moteur de quelque manière que ce soit qui altérerait la puissance ou permettrait aux niveaux d'émissions de dépasser les spécifications d'usine prédéterminées.

Les exceptions comprennent les modifications prescrites par le fabricant, notamment les réglages relatifs à l'altitude.

Responsabilité du propriétaire

Le propriétaire/conducteur doit faire entretenir le moteur pour maintenir

les niveaux d'émissions dans les limites définies par les normes prescrites.

Le propriétaire ou le conducteur ne doit pas, et ne doit laisser personne, modifier le moteur de quelque manière que ce soit qui altérerait la puissance ou permettrait aux niveaux d'émissions de dépasser les spécifications d'usine prédéterminées.

Réglementation des émissions par l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA)

Toutes les motomarines Sea-Doo 1999 et celles fabriquées ultérieurement par BRP ont reçu la certification de l'EPA. Elles sont conformes aux exigences de la réglementation pour le contrôle de la pollution de l'air par les moteurs des nouvelles motomarines. Cette certification dépend du respect des normes établies par l'usine lorsque certains réglages sont effectués. Pour cette raison, la procédure définie en usine pour les interventions faites sur le produit doit être minutieusement respectée et, dans la mesure du possible, viser à maintenir l'intention initiale de la conception.

Les responsabilités énumérées ci-dessus sont d'ordre général et ne constituent en aucun cas une liste complète des règles et règlements relatifs aux spécifications d'émissions d'échappement établies par l'EPA pour les produits marins. Pour obtenir plus d'informations sur le sujet, contacter :

U.S. Environmental Protection Agency
Certification Division

Gasoline Engine Compliance Center
2000 Traverwood Drive
Ann Arbor MI 48105
USA

SITE INTERNET DE L'EPA :

SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION

À partir de MY2018, les embarcations nautiques vendues dans l'État de Californie sont certifiées conformes aux règlements sur les émissions d'évaporation en Californie pour les embarcations nautiques à allumage par étincelles du California Air Resources Board (13 CCR 2850 à 2869). Ces modèles sont équipés d'un système de contrôle des émissions par évaporation comprenant un réservoir d'essence à faible perméation (LPFT), des canalisations d'essence à faible perméation (LPFL) et une soupape de surpression (PRV).

FICHE TECHNIQUE

MOTOMARINE		MODÈLES GTS
MOTEUR		
Type	Rotax®900 HO ACE. 4-temps, double arbre à cames en tête (DACT), carter sec, refroidi par liquide	
Puissance déclarée ⁽¹⁾	66,19 kW à 8 000 tr/min	
Induction	À aspiration naturelle	
Nombre de cylindres	3	
Nombre de soupapes	12 soupapes (4 par cylindre) à poussoirs hydrauliques (aucun réglage)	
Alésage	74 mm	
Course	69,7 mm	
Cylindrée	899,3 cm ³	
Taux de compression	11.0:1	
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT		
Type	Circuit fermé (CLSC)	
SYSTÈME D'ALIMENTATION		
Type d'injection	Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (46 mm) à actionneur	
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Allumage	Allumage à décharge inductive (ADI)	
Bougie	Marque et type	NGK CR8EB ou l'équivalent
	Écartement des électrodes	0,70 mm à 0,80 mm
Batterie	12 V, 18 A•h. Type électrolyte	

MOTOMARINE		MODÈLES GTS
PROPULSION		
Système de propulsion		Turbine Sea-Doo®
Turbine	Type	Débit axial, monophasée. Moyeu large avec 10 stators à aubes
	Matériaux	Aluminium
Hélice		Acier inoxydable
Boîte de vitesses	Type	Prise directe
DIMENSIONS		
Longueur		336,8 cm
Largeur		123,1 cm
Hauteur		111,8 cm
POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE		
Poids (à sec)		286 kg
Nombre de places		3 (voir la limite de charge)
Capacité de rangement		116,6 L
Limite de charge (passagers + bagages)		272 kg

MOTOMARINE		MODÈLES GTS
LIQUIDES		
Essence - Se reporter aux <i>EXIGENCES EN MATIÈRE D'ESSENCE</i>	Type	Ordinaire sans plomb
	Indice d'octane minimal	Indice d'octane AKI de 87 affiché à la pompe (RON+MON)/2
		91 RON
Contenance du réservoir	60 L	
Huile à moteur	Type	HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4 TEMPS (N/P 293 600 121) ou HUILE SYNTH. XPS 4 TEMPS (N/P 293 600 112) Si l'huile XPS recommandée n'est pas disponible, utiliser une huile à moteur 5W40 ou 10W40 qui respecte les exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API pour les huiles synthétiques.
	Contenance	2,01 L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre ⁽²⁾
Système de refroidissement	Liquide de refroidissement	Voir la rubrique <i>LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR</i> dans la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> du présent guide
	Contenance	4,3 L

(1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

(2) Quantité requise lorsqu'on change l'huile à moteur. La quantité totale d'un moteur sec est de 3,4 L.

MOTOMARINE		MODÈLES GTI			
		GTI	GTI SE	GTI SE 130	GTI SE 155
MOTEUR					
Type		Rotax®900 HO ACE. 4 temps, double arbre à cames en tête (DACT)	Rotax® 1503 4-TEC®. simple arbre à cames en tête (SACT)	Rotax®1503 NA. Simple arbre à cames en tête (SACT)	
Puissance déclarée ⁽¹⁾		66,19 kW à 8 000 tr/min	100 kW à 7 000 tr/min	106 kW à 7 500 tr/min	
Induction	À aspiration naturelle				
Nombre de cylindres	3				
Nombre de soupapes	12 soupapes (4 par cylindre) à poussoirs hydrauliques (aucun réglage)				
Alésage		74 mm	100 mm		
Course		69,7 mm	63,4 mm		
Cylindrée		899,3 cm ³	1 494 cm ³		
Taux de compression		11.0:1	10.6:1		
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT					
Type	Circuit fermé (CLSC)				
SYSTÈME D'ALIMENTATION					
Type d'injection	Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (62 mm) à actionneur				
SYSTÈME ÉLECTRIQUE					
Allumage	ADI (allumage à décharge inductive)				
Bougie	Marque, type	NGK, DCPR8E à embout fixe (non fileté) ou l'équivalent			
	Écartement des électrodes	0,80 mm à 0,90 mm			
Batterie	12 V, 18 A•h. Type électrolyte				

MOTOMARINE		MODÈLES GTI				
		GTI	GTI SE	GTI SE 130	GTI SE 155	GTI LTD 155
PROPULSION						
Système de propulsion		Turbine Sea-Doo® avec iBR (freinage et marche arrière intelligents)				
Turbine	Type	Débit axial, monophasée. Moyeu large avec 10 stators à aubes				
	Matériaux	Aluminium				
Hélice		Acier inoxydable				
Boîte de vitesses		Prise directe				
VTS	Type	S.O.	Élec- tronique, interface indicateur, pas d'inter- rupteur VTS	Électronique, interface indicateur, pas d'interrupteur VTS	Élec- tronique avec interrupteur VTS et positions préréglées	
DIMENSIONS						
Longueur		336,8 cm				
Largeur		123,1 cm				
Hauteur		111,8 cm				
POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE						
Poids (à sec)		291 kg	359 kg			
Nombre de places		3 (voir la limite de charge)				
Capacité de rangement		116,6 L				
Limite de charge (passagers + bagages)		272 kg				

MOTOMARINE		MODÈLES GTI			
		GTI	GTI SE	GTI SE 130	GTI SE 155
LIQUIDES					
Carburant - Voir les <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i>	Type	Ordinaire sans plomb			
	Indice d'octane minimal	Indice d'octane AKI de 87 affiché à la pompe (RON+MON)/2			
		91 RON			
Contenance du réservoir	60 L				
Huile à moteur	Type	Huile semi-synthétique XPS Si non disponible, utilisez une huile à moteur 5W 40 SAE qui respecte les exigences de la classe de service SM de l'API.			
	Contenance	2,01 L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre	3 L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre		
Système de refroi- dissement	Liquide de refroidissement	Voir la rubrique <i>LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR</i> dans la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> du présent guide			
	Contenance	4,3 L au total		5,5 L au total	

(1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

MOTOMARINE		GTR 230	GTR-X 230
MOTEUR			
Type	Rotax®1500 HO ACE. Simple arbre à cames en tête (SACT)		
Puissance déclarée ⁽¹⁾	169,16 kW à 8 000 tr/min		
Induction	Compresseur volumétrique à entraînement par engrenage avec embrayage à glissement. Refroidisseur intermédiaire eau/air		
Nombre de cylindres	3		
Nombre de soupapes	12 soupapes (4 par cylindre) à poussoirs hydrauliques (aucun réglage)		
Cylindrée	1 494 cm ³		
Alésage	100 mm		
Course	63,4 mm		
Taux de compression	8.4:1		
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT			
Type	Circuit fermé (CLSC)		
SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Type d'injection	Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (62 mm) à actionneur		
SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Allumage	ADI (allumage à décharge inductive)		
Batterie	12 V, 18 A•h. Type électrolyte		
Bougie	Marque et type	NGK, DCPR8E à embout fixe (non fileté) ou l'équivalent	
	Écartement des électrodes	0,80 mm à 0,90 mm	

MOTOMARINE		GTR 230	GTR-X 230
PROPULSION			
Système de propulsion		Turbine Sea-Doo® avec iBR (freinage et marche arrière intelligents)	
Turbine	Type	Débit axial, monophasée. Moyeu large avec 10 stators à aubes	
	Matériaux	Aluminium	
Hélice		Acier inoxydable	
Boîte de vitesses	Type	Prise directe	
DIMENSIONS			
Longueur		336,8 cm	331,6 cm
Largeur		123,1 cm	115 cm
Hauteur		111,8 cm	114,3 cm
POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE			
Poids (à sec)		367 kg	373 kg
Nombre de places		3 (voir la limite de charge)	2 (voir la limite de charge)
Capacité de rangement		116,6 L	116,4 L
Limite de charge (passagers + bagages)		272 kg	182 kg

MOTOMARINE		GTR 230	GTR-X 230
LIQUIDES			
Essence - Se reporter aux <i>EXIGENCES EN MATIÈRE D'ESSENCE</i>	Type	Ordinaire sans plomb	
	Indice d'octane minimal	Indice d'octane AKI de 87 affiché à la pompe (RON+MON)/2	
		91 RON	
	Contenance du réservoir	60 L	
Huile à moteur	Type	Huile semi-synthétique XPS Se référer à <i>ENTRETIEN</i> pour plus de détails	
	Contenance	3 L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre	
Système de refroidissement	Liquide de refroidissement	Voir la rubrique <i>LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR</i> dans la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> du présent guide	
	Contenance	5,5 L	

(1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

MOTOMARINE		MODÈLE WAKE
MOTEUR		
Type	Rotax®1503 NA. Simple arbre à cames en tête (SACT)	
Puissance déclarée ⁽¹⁾	106 kW à 7 500 tr/min	
Induction	À aspiration naturelle	
Nombre de cylindres	3	
Nombre de soupapes	12 soupapes (4 par cylindre) à poussoirs hydrauliques (aucun réglage)	
Cylindrée	1 494 cm ³	
Alésage	100 mm	
Course	63,4 mm	
Taux de compression	10.6:1	
SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT		
Type	Circuit fermé (CLSC)	
SYSTÈME D'ALIMENTATION		
Type d'injection	Injection multipoint à iTC (commande d'accélérateur intelligente). Carter de papillon simple (62 mm) à actionneur	
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Allumage	Allumage à décharge inductive (ADI)	
Batterie	12 V, 18 A•h. Type électrolyte	
Bougie	Marque et type	NGK, DCPR8E à embout fixe (non fileté) ou l'équivalent
	Écartement des électrodes	0,80 mm à 0,90 mm

MOTOMARINE		MODÈLE WAKE
PROPULSION		
Système de propulsion		Turbine Sea-Doo® avec iBR (freinage et marche arrière intelligents)
Turbine	Type	Débit axial, monophasée. Moyeu large avec 10 stators à aubes
	Matériaux	Aluminium
Hélice		Acier inoxydable
Boîte de vitesses	Type	Prise directe
VTS	Type	Électronique, interface indicateur
DIMENSIONS		
Longueur		336,8 cm
Largeur		123,1 cm
Hauteur		111,8 cm
POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE		
Poids (à sec)		327 kg
Nombre de places		3 (voir la limite de charge)
Capacité de rangement		116,6 L
Limite de charge (passagers + bagages)		272 kg

MOTOMARINE		MODÈLE WAKE
LIQUIDES		
Essence - Se reporter aux <i>EXIGENCES EN MATIÈRE D'ESSENCE</i>	Type	Ordinaire sans plomb
	Indice d'octane minimal	Indice d'octane AKI de 87 affiché à la pompe (RON+MON)/2
		91 RON
Contenance du réservoir	60 L	
Huile à moteur	Type	Huile semi-synthétique XPS Si non disponible, utilisez une huile à moteur 5W 40 SAE qui respecte les exigences de la classe de service SM de l'API.
	Contenance	3 L lors d'une vidange d'huile et d'un changement de filtre
Système de refroidissement	Liquide de refroidissement	Voir la rubrique <i>LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR</i> dans la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> du présent guide
	Contenance	5,5 L

(1) Puissance déclarée conformément à la norme ISO 8665, à l'arbre de transmission.

REMARQUE : BRP se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses motomarines, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les motomarines déjà fabriquées.

DÉPANNAGE

LIGNES DIRECTRICES DE DÉPANNAGE

LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS

1. Cordon d'attache enlevé.
 - Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
 - Installer correctement le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur au plus 5 secondes avant d'appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
 - Après que les deux « bips » sont émis, appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
2. L'ECM ne reconnaît pas la clé D.E.S.S.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
3. Fusible grillé : principal, démarreur électrique ou ECM.
 - Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).
4. Batterie déchargée.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.



AVERTISSEMENT

Ne pas charger ni survolter la batterie si elle se trouve dans le compartiment moteur. L'électrolyte est une substance toxique et dangereuse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

5. Raccords de la batterie corrodés ou faux contact. Mauvaise mise à la masse.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
6. Moteur noyé d'eau.
 - Se référer à *MOTEUR NOYÉ D'EAU* dans la section *OPÉRATIONS SPÉCIALES*.
7. Sonde ou ECM défectueux.
 - S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.)* du présent document.
8. Turbine grippée.
 - Essayer de la nettoyer. Sinon, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE LENTEMENT

1. Raccords de câbles de batterie desserrés.
 - Vérifier/nettoyer/resserrer.
2. Batterie déchargée ou faible.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

3. Démarreur usé.

- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

LE MOTEUR TOURNE NORMALEMENT MAIS NE DÉMARRE PAS

1. Réservoir d'essence vide ou contaminé d'eau.

- Remplir. Vider et remplir d'essence neuve.

2. Bougies encrassées ou défectueuses.

- Remplacer.

3. Fusible brûlé.

- Vérifier les fils et remplacer ensuite le(s) fusible(s).

4. Moteur noyé d'eau.

- Se référer à **MOTEUR NOYÉ D'EAU** dans la section **OPÉRATIONS SPÉCIALES**.

5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.)** du présent document.

6. Pompe à essence défectueuse.

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.)** du présent document.

LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE, TOURNE IRRÉGULIÈREMENT

1. Bougies encrassées, défectueuses ou usées.

- Remplacer.

2. Carburant : niveau trop bas, essence viciée ou contaminée d'eau.

- Vider ou remplir.

3. Bobine(s) d'allumage défectueuse(s).

- S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.)** du présent document.

4. Injecteurs bouchés.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.*

5. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*

FUMÉE PROVENANT DU MOTEUR

1. Niveau d'huile trop élevé.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.*

2. Infiltration d'eau, fuite de liquide de refroidissement ou joint de culasse endommagé.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.*

3. Dommages internes au moteur.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.*

SURCHAUFFE DU MOTEUR

1. Système d'échappement bouché.

- *Rincer le système d'échappement.*

2. Niveau de liquide de refroidissement trop bas.

- *Voir les PROCÉDURES D'ENTRETIEN.*

3. **Adaptateur de tuyau à branchement rapide laissé dans le raccord de rinçage.**
 - *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR

1. **Utilisation d'une clé d'apprentissage.**
 - *Utilisez une clé normale.*
2. **Mode SPORT inactif.**
 - *Sélectionner le mode SPORT.*
3. **Admission d'eau de la turbine bouchée.**
 - *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*
4. **Hélice ou bague d'usure endommagée.**
 - *Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*
5. **Niveau d'huile du moteur trop élevé.**
 - *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*
6. **Étincelle faible.**
 - *Voir LE MOTEUR A DES RATÉS D'ALLUMAGE.*
7. **Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).**
 - *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*
8. **Injecteurs bouchés.**
 - *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

9. Faible pression d'essence.

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.*

10. Présence d'eau dans l'essence.

- *Vider et remplir.*

11. Moteur endommagé par une ingestion d'eau.

- *Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

LA MOTOMARINE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Admission d'eau de la turbine bouchée.

- *Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.*

2. Hélice ou bague d'usure endommagée.

- *Remplacer. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

3. Système de gestion du moteur défectueux (voyant anomalie du moteur allumé).

- *Voir la section SYSTÈME DE CONTRÔLE.*

4. Compresseur et/ou refroidisseur intermédiaire défectueux (moteurs suralimentés).

- *S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (ÉPA, É.-U.) du présent document.*

LA MOTOMARINE RESTE AU POINT MORT APRÈS QU'ON A UTILISÉ LE LEVIER iBR (MODÈLES AVEC iBR)

1. Le déflecteur iBR reste au point mort.

- *Relâcher le levier d'accélérateur pour revenir au ralenti.*
- *Appuyer sur le bouton CRUISE pour activer le mode basse vitesse.*
- *Revenir au rivage en mode basse vitesse. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.*

L'iBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT iBR ALLUMÉ) (MODÈLES AVEC iBR)

1. Des débris obstruent l'iBR.

- *Nettoyer et vérifier s'il y a des dommages près du déflecteur iBR et de la tuyère.*

2. Défaillance du système iBR.

- Enlever le cordon d'attache et attendre cinq minutes.
- Appuyer sur le bouton de démarrage/d'arrêt.
- Installer le cordon d'attache et vérifier le voyant iBR pour s'assurer que la panne est effacée.
- Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo si la panne persiste ou revient fréquemment.

L'iBR NE REVIENT PAS AU POINT MORT (VOYANT DE DÉFAILLANCE iBR ÉTEINT) (MODÈLES AVEC iBR)

1. Le levier d'accélérateur n'a pas été complètement relâché.
 - Relâcher complètement le levier d'accélérateur pour que le déflecteur iBR revienne au point mort.
2. Le levier d'accélérateur ne revient pas complètement en position initiale lorsqu'on le relâche.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

BRUITS ANORMAUX PROVENANT DU SYSTÈME DE PROPULSION

1. Algues ou débris pris autour de l'hélice.
 - Nettoyer. Voir NETTOYAGE DE L'ADMISSION D'EAU DE LA TURBINE ET DE L'HÉLICE dans la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.
 - Vérifier s'il y a des bris.
2. Arbre d'hélice ou de transmission endommagé.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
3. Infiltration d'eau dans la turbine, ce qui provoque le grippage des roulements.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

EAU DANS LA CALE

1. Défectuosité du siphon de cale.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
2. Fuite au système d'échappement.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
3. Anneau de carbone de l'arbre de transmission endommagé.
 - Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

SYSTÈME DE CONTRÔLE

Un système contrôle les composants de l'EMS (système de gestion du moteur), de l'iBR (si équipé) et certaines pièces du système électrique. Lorsqu'un problème survient, ce système envoie des messages visuels grâce à l'indicateur multifonctionnel ou des messages sonores grâce à un avertisseur, afin d'informer le conducteur d'une situation particulière.

Un code de panne peut également être sauvegardé.

Lorsque des pannes mineures se produisent, le message de panne et le timbre sonore s'éteignent automatiquement dès que la condition en cause n'existe plus.

Pour rétablir le fonctionnement normal du véhicule, essayer de relâcher l'accélérateur et de laisser le moteur revenir au ralenti. Si cela ne fonctionne pas, essayer de retirer le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit du moteur, attendre 5 minutes, puis redémarrer.

Le système électronique réagira différemment selon le type de panne. Si une panne grave s'est produite, le moteur pourrait ne pas démarrer. Dans d'autres cas, le moteur fonctionnera en mode d'urgence.

Lorsqu'une panne se produit, s'adresser dès que possible à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

Codes d'anomalie

Lorsqu'une panne survient, un code de panne numérique est sauvegardé selon le type de panne et le système.

Ces codes de panne permettent aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo de diagnostiquer les systèmes de la motomarine en les comparant à la liste de codes.

Les codes de panne sont visibles sur l'indicateur multifonctionnel; cependant cette fonction n'est disponible que si une panne est active.

Si un code de panne est actif, le conducteur peut le voir sur l'indicateur multifonctionnel. Le conducteur peut choisir de consulter un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo pour lui faire part du code de panne. Le concessionnaire peut alors lui expliquer les étapes à effectuer pour résoudre la situation ou l'aviser de cesser d'utiliser la motomarine et de s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.

Affichage des codes de panne

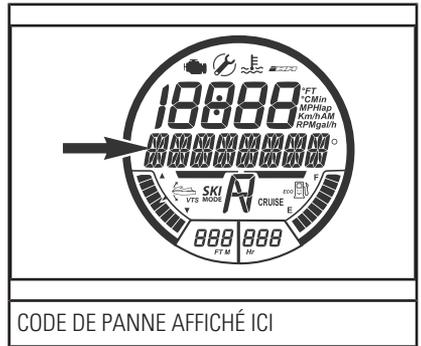
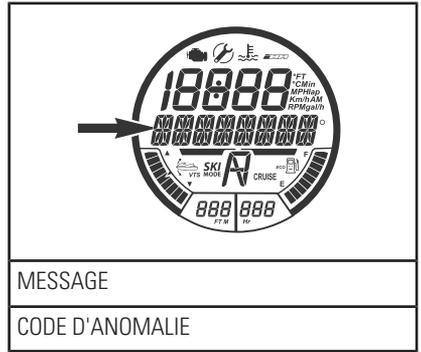
Appuyer plusieurs fois sur le bouton jusqu'à ce que la fonction CODE PANNE soit visible sur l'affichage multifonctionnel.

Appuyer sur le bouton SET ou sur le bouton à flèches haut/bas pour que s'affiche le premier code de panne, puis appuyer plusieurs fois sur le bouton à flèches haut/bas afin que les codes suivants s'affichent.

REMARQUE : Lorsque le dernier code de panne s'est affiché et qu'on appuie de nouveau sur le bouton, le système revient au pre-

mier code affiché et il est possible de revoir tous les codes de panne. S'il y avait un code de panne actif lorsqu'on a activé le mode CODE PANNE et qu'il devient produit (inactif), le message AUCUN CODE PANNE ACTIF défilera à l'écran.

Pour sortir de la fonction CODE PANNE, appuyer une fois sur le bouton MODE ou SET. Cette fonction ne se désactive pas d'elle-même.



Voyants et affichage

Les indicateurs et les messages qui s'affichent dans l'indicateur multifonctionnel fournissent de l'information au conducteur concernant une condition particulière ou une anomalie.

Si un indicateur ou un message de panne apparaît sur l'indicateur multifonctionnel, se reporter à la section DÉPANNAGE ou s'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.

Pour obtenir des renseignements concernant les voyants qui s'allument le plus fréquemment, se référer à la section INDICATEUR MULTIFONCTIONNEL selon le modèle de motomarine.

VOYANT / ICÔNE (ALLUMÉS)	MESSAGE	DESCRIPTION
	TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Surchauffe du moteur ou du système d'échappement
 	ANOMALIE MOTEUR ou MODE PRÉSERVATION	Vérification du moteur (défaillance mineure, requiert entretien) ou MODE PRÉSERVATION (défaillance majeure du moteur)
	TENSION ÉLEVÉE OU FAIBLE DE BATTERIE (combiné à ce qui suit sur la GTR-X)	Tension élevée ou faible de la batterie
	BASSE PRESSION D'HUILE (combiné à ce qui suit sur la GTR-X)	Basse pression d'huile décelée
	ERREUR MODULE iBR	Modèles avec iBR Le voyant est allumé avec un signal sonore et le témoin du moteur est allumé : Panne du système iBR (voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo).
	--	Modèles avec iBR Le voyant clignote : panne du système iBR (voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo).
	--	Modèles avec iBR Le voyant est allumé sans signal sonore : le système iBR est fonctionnel mais doit être vérifié par un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

AFFICHAGE MESSAGES D'INFORMATION	
ERREUR CLAVIER DROIT	Défaillance du bouton de commande de l'indicateur
BASSE PRESSION D'HUILE	Basse pression d'huile à moteur décelée
TEMPÉRATURE D'ÉCHAPPEMENT ÉLEVÉE	Température élevée d'échappement décelée
TEMPÉRATURE ÉLEVÉE	Température élevée du moteur décelée
ANOMALIE MOTEUR	Défaillance du moteur ou entretien du requis
TENSION ÉLEVÉE BATTERIE	Tension élevée de la batterie décelée
TENSION FAIBLE BATTERIE	Tension faible de la batterie décelée
MODE PRÉSERVATION	Panne majeure décelée, puissance réduite du moteur
CAPTEUR DE NIVEAU ESSENCE DÉFECTUEUX	Panne de la sonde de niveau d'essence
ERREUR MODULE iBR	Défaillance du système iBR (modèles avec iBR)
ERREUR SOMME DE CONTRÔLE DE CALIBRATION	Programmation du combiné corrompue
ENTRETIEN REQUIS	Entretien requis de la motomarine

AVIS Le moteur peut subir de graves dommages s'il fonctionne lorsque la pression d'huile est basse.

Codes de l'avertisseur sonore

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
1 long bip (lorsqu'on branche le cordon d'attache sur l'interrupteur coupe-circuit du moteur)	Mauvaise connexion système D.E.S.S.. Enlever le cordon d'attache de l'interrupteur coupe-circuit et le réinstaller.
	Mauvaise clé D.E.S.S.. Utiliser le cordon d'attache programmé pour la motomarine.
	Clé D.E.S.S. défectueuse. Utiliser un autre cordon d'attache programmé.
	Eau salée séchée dans le bouchon du cordon d'attache. Nettoyer le bouchon du cordon d'attache pour enlever l'eau salée.
	Interrupteur coupe-circuit du moteur défectueux. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo. Fonctionnement inadéquat de l'ECM ou faisceau de fils défectueux. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.
Bip de 2 secondes toutes les 15 minutes	Motomarine chavirée. Redresser la motomarine. Consultez les <i>OPÉRATIONS SPÉCIALES</i> .
	Défectuosité du système de gestion du moteur. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.
	Panne du système iBR Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
Bip de 2 secondes toutes les 15 minutes	Bas niveau de carburant. Remplir le réservoir de carburant. Si le problème persiste, voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.
	Défectuosité de la sonde ou du circuit de niveau de carburant. Voir un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo.

CODES DE L'AVERTISSEUR SONORE	DESCRIPTION
Signal continu	<p>Température élevée du liquide de refroidissement du moteur. Voir <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i>.</p>
	<p>Température élevée d'échappement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p>
	<p>Pression d'huile à moteur faible. Arrêter le moteur dès que possible. Vérifier le niveau d'huile et rectifier. S'adresser à un concessionnaire autorisé de motomarines Sea-Doo, à un atelier de réparation, ou à une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement dès que possible afin qu'une inspection soit faite. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la <i>GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)</i> du présent document.</p>

AVIS Si l'avertisseur retentit continuellement, arrêter le moteur dès que possible.

***Cette page est
laissée intentionnellement en blanc***

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : MOTOMARINES SEA-DOO® 2018

1. PORTÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses motomarines Sea-Doo de l'année modèle 2018 vendues par les concessionnaires BRP autorisés (tel que défini ci-après) aux États-Unis d'Amérique («É.-U.») et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous. La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES EXONÉRATIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES PLUS HAUT QUI PEUVENT, PAR CONSÉQUENT, NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main-d'œuvre);

- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation d'essences, d'huiles ou de lubrifiants qui ne sont pas adaptés au produit (reportez-vous au Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la turbine;
- Les dommages causés par l'ingestion d'eau;
- Les dommages liés à l'enduit de gel y compris entre autres les boursouffures ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouffures, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce, pour une période de :

1. Utilisation privée : DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.
2. Utilisation commerciale : QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale. Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas.
3. Pour les composants du système des gaz d'échappement, reportez-vous à *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.
4. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP pour la vente dans l'État de la Californie ou de New York et initialement vendues à des résidents de l'État de Californie ou de New York, veuillez également

vous référer à la Déclaration de garantie de contrôle des émissions en Californie et dans l'État de New York ci-énoncée.

5. Pour les motomarines Sea-Doo produites par BRP pour la vente dans l'État de la Californie et initialement vendues à des résidents de l'État de Californie, veuillez également vous référer à la Déclaration de garantie de contrôle des émissions en Californie ci-énoncée.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5. CONDITIONS REQUISES PAR LA GARANTIE

La présente garantie limitée s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie :

- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire BRP»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire BRP autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien périodique indiqué dans le Guide du conducteur doit être exécuté ponctuellement afin de maintenir la couverture de la garantie. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire BRP dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BRP une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7. CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des

pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BRP autorisé et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée de BRP, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Si la situation n'est toujours pas réglée avec le concessionnaire BRP autorisé, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant :

Si le différend n'est toujours pas résolu, communiquez avec BRP en remplissant un formulaire de contact du client à www.brp.com ou communiquez avec BRP par la poste à l'une des adresses énumérées sous la rubrique *NOUS JOINDRE* de ce guide.

* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

© 2017 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)

Bombardier Produits Récréatifs inc. (« BRP »)* garantit à l'acheteur final et à tout acheteur subséquent que ce moteur neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, remplit deux conditions :

1. Ils sont conçus, fabriqués et équipés de telle sorte qu'ils sont conformes au moment de la vente à l'acheteur final avec les exigences 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.
2. Ils sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication qui peuvent les empêcher de répondre aux exigences 40 CFR 1045 et 40 CFR 1060.

Si la condition de garantie est remplie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie reliée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces reliées aux émissions aux concessionnaires autorisés de motomarines Sea-Doo, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'élément 2 de la liste ci-après.

En tant que fabricant, certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP tant que l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel à sa configuration appropriée dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la demande de garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de toute essence qui est couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que cette essence pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel et l'opérateur peut facilement trouver l'essence appropriée. Reportez-vous la section Entretien et celle sur les spécifications de l'essence.

Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	HEURES	MOIS
Composants liés aux émissions d'échappement	175	30
Composants liés au système de récupération des vapeurs d'essence	S. O.	24

Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé par un moteur, y compris les composants suivants :

1. Pour les émissions d'échappement, les composants en lien avec les émissions comprennent des pièces de moteur liées aux systèmes suivants :
 - Système d'admission d'air
 - Système d'alimentation
 - Système d'allumage
 - Systèmes de recirculation des gaz d'échappement
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
 - Dispositifs de post-traitement
 - Soupapes de ventilation du carter
 - Capteurs
 - Unités de contrôle électronique
3. Les pièces suivantes sont considérées comme un composant du système de récupération des vapeurs d'essence :
 - Réservoir d'essence
 - Bouchon du réservoir
 - Conduite de carburant
 - Raccords de canalisation de carburant
 - Fixations*
 - Soupapes de surpression*
 - Soupapes de régulation*
 - Solénoïdes de régulation*
 - Contrôles électroniques*
 - Diaphragmes de commande à dépression*
 - Câbles de commande*
 - Tringleries de commande*
 - Robinets de purge
 - Tuyaux de vapeur
 - Séparateur liquide/vapeur
 - Filtre à charbon actif

- Support de montage du réservoir à charbon actif
 - Port de connexion de purge du carburateur
4. Les composants en lien avec les émissions comprennent également toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

Limitation de la portée

En tant que fabricant, certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inapproprié de la part du propriétaire ou de l'exploitant, soit accidentellement pour lequel le fabricant n'a aucune responsabilité ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation par l'utilisateur du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

* En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence

* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

DÉCLARATION DE GARANTIE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS EN CALIFORNIE ET DANS L'ÉTAT DE NEW YORK POUR LES MOTOMARINES SEA-DOO® 2018

Pour la Californie et l'État de New York, votre motomarine Sea-Doo 2018 a une étiquette environnementale spéciale requise par le CARB (« California Air Resources Board »). L'étiquette a 1, 2, 3 ou 4 étoiles. Une étiquette mobile, comprise avec votre motomarine, explique la signification du système de classification par étoiles.

Le label aux étoiles est synonyme de moteurs marins plus propres

Le symbole des moteurs marins plus propres :



F18L3CQ

Air et eau plus propres

Pour un environnement et un mode de vie plus sains.

Économie de carburant plus importante

Brûle jusqu'à 30 - 40 % moins d'essence et d'huile que les moteurs conventionnels deux-temps, permettant une économie d'argent et de ressources.

Prolongement de la garantie liée aux émissions

Protège le consommateur et lui assure une utilisation sans problème.

Une étoile – Émissions faibles

L'étiquette à une étoile identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2001 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 75 % à celles des moteurs deux temps à carburateur conventionnels. Ces moteurs sont équivalents aux normes 2006 de l'EPA pour les moteurs marins.

Deux étoiles – Émissions très faibles

L'étiquette à deux étoiles identifie les moteurs hors-bord, en-bord, mixtes et de motomarines qui satisfont aux normes 2004 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines. Les moteurs répondant à ces normes produisent 20 % moins d'émissions que les moteurs Une étoile - Faibles émissions.

Trois étoiles – Émissions ultrafaibles

L'étiquette à trois étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2008 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs hors-bord et de motomarines ou aux normes 2003 relatives aux émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 65 % à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.

Quatre étoiles – Émissions super ultrafaibles

L'étiquette à quatre étoiles identifie les moteurs qui satisfont aux normes 2012 du CARB («California Air Resources Board») concernant les émissions d'échappement des moteurs en-bord et mixtes. Les moteurs de motomarines et hors-bord peuvent aussi respecter ces normes. Les émissions des moteurs respectant ces normes sont inférieures de 90 % à celles des moteurs à faibles émissions Une étoile.

Pour plus de renseignements :
Cleaner Watercraft – Get the Facts
1 800 END-SMOG
www.arb.ca.gov

Vos droits et obligations en vertu de la garantie de contrôle d'émissions

Le CARB («California Air Resources Board»), le New York State Department of Environmental Conservation et Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP») sont heureux de vous expliquer la garantie du système de contrôle d'émissions pour votre motomarine Sea-Doo 2018. En Californie et dans l'État de New York, les nouveaux moteurs de motomarines doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. BRP doit garantir le système de contrôle d'émissions sur votre moteur de motomarine pour la période indiquée ci-dessous, pourvu qu'il n'y ait pas eu d'abus, de négligence, ni d'entretien inapproprié sur votre moteur de motomarine.

Votre système de contrôle d'émissions peut inclure des pièces tel que le système d'injection de carburant, le système d'allumage et le convertisseur catalytique. Il peut également comprendre des boyaux, courroies, connecteurs et autres assemblages reliés aux émissions.

Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, BRP réparera le moteur de votre motomarine sans frais y compris le diagnostic, les pièces et la main-d'oeuvre, pourvu que ce travail soit effectué par un concessionnaire BRP autorisé .

Couverture de la garantie limitée du fabricant

Cette garantie de contrôle d'émissions limitée couvre les motomarines Sea-Doo 2018 certifiées et produites par BRP pour la vente en Californie ou dans l'État de New York, qui sont originalement vendues en Californie ou dans l'État de New York à un résident californien ou new-yorkais, ou par la suite enregistrées sous cette garantie par un résident californien ou new-yorkais. Les conditions de la garantie limitée de BRP pour les motomarines Sea-Doo s'appliquent toujours à ces modèles, avec les

modifications nécessaires. Certaines pièces de contrôle d'émissions sur votre motomarine Sea-Doo 2018 sont garanties à partir de la date de livraison au premier acheteur pour une période de 4 ans, ou 250 heures d'utilisation, selon la première éventualité. Toutefois, la couverture de garantie fondée sur le nombre d'heures est seulement permise pour les motomarines munies d'un compteur d'heures approprié, ou l'équivalent. Si une pièce quelconque du moteur liée aux émissions est défectueuse pendant la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par BRP.

Pièces couvertes par la garantie pour les motomarines Sea-Doo® 2018 :

Soupape de dérivation de ralenti	Raccord d'admission d'air
Capteur de position d'accélérateur	Bougies
Sonde de pression d'air de tubulure d'admission	Bobines d'allumage
Sonde de température d'air de tubulure d'admission	Boîtier de filtre à air
Sonde de température du moteur	Soupapes d'admission et d'échappement et anneaux d'étanchéité
Détecteur de détonation	Tubulure d'admission
Module de commande du moteur (ECM)	Soupape de ventilation de demi-carter
Carter de papillon	Anneau d'étanchéité du carter de papillon
Rampe d'alimentation	Anneau d'étanchéité de tubulure d'admission
Injecteurs d'essence	Faisceau de fils et connecteurs
Régulateur de pression d'essence	Filtre à carburant
Pompe à essence	Compresseur volumétrique

La garantie relative aux émissions couvre les dommages subis par d'autres composants du moteur provoqués par la défaillance d'une pièce prise en charge par la garantie. Le Guide du conducteur BRP fourni contient les instructions pour l'entretien approprié et l'utilisation de votre motomarine. Toutes les pièces reliées à la garantie d'émissions sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine, à moins que la pièce doive être remplacée en vertu de l'entretien requis décrit dans le Guide du conducteur.

Toute pièce bénéficiant de la garantie relative aux émissions dont le remplacement est prévu dans le cadre de l'entretien obligatoire est garantie par BRP pendant la période précédant le premier remplacement prévu de ladite pièce. Les pièces relatives à la garantie d'émissions qui doivent subir une inspection régulière, mais non un remplacement régulier, sont garanties par BRP pour la période de garantie complète de la motomarine. Toute pièce bénéficiant de la garantie relative aux émissions réparée ou

remplacée dans le strict respect de celle-ci est garantie par BRP pour la période de garantie restante de la pièce originale. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Les reçus et relevés d'entretien devraient être transférés à chaque propriétaire subséquent de la motomarine.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo 2018, vous êtes responsable de l'exécution de l'entretien requis indiqué dans votre Guide du conducteur. BRP recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre motomarine; toutefois, BRP ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer que toutes les mesures d'entretien planifiées ont été exécutées.

En tant que propriétaire d'une motomarine Sea-Doo®, noter cependant que BRP est susceptible de réfuter la couverture de garantie si la défaillance du moteur ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Il vous incombe de présenter votre moteur à un concessionnaire BRP autorisé dès qu'un problème survient. Les réparations effectuées sous garantie doivent l'être en un temps raisonnable qui ne doit pas excéder trente (30) jours.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités dans le cadre de la garantie, ou pour obtenir le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus près, communiquez avec BRP en remplissant le formulaire de service à la clientèle sur le site www.brp.com, ou faites parvenir votre plainte par écrit à l'une des adresses indiquées dans la section *NOUS JOINDRE* de ce guide.

DÉCLARATION DE GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION EN CALIFORNIE

VOS DROITS ET OBLIGATIONS EN VERTU DE LA GARANTIE

Le California Air Resources Board est heureux d'expliquer la garantie du système de contrôle des émissions par évaporation de votre motomarine 2018. En Californie, les nouveaux moteurs marins doivent être conçus, fabriqués et équipés pour répondre aux normes sévères anti-effet de serre de l'État. Bombardier Produits Récréatifs inc. doit garantir le système de contrôle des émissions d'évaporation du moteur pendant la durée indiquée ci-après, en supposant que le moteur marin n'ait pas fait l'objet d'abus, de négligence ou d'un mauvais entretien.

Votre système de contrôle des émissions par évaporation peut comprendre des pièces telles que : des cartouches, des carburateurs, des pinces, des connecteurs, des filtres, des bouchons de carburant, des conduites de carburant, des réservoirs de carburant, des soupapes, des tuyaux de vapeur et d'autres composants associés du système de contrôle des émissions par évaporation.

COUVERTURE DE GARANTIE DU FABRICANT :

Ce système de contrôle des émissions par évaporation est garanti pendant deux ans. Si une pièce liée au contrôle des émissions par évaporation de votre motomarine est défectueuse, elle sera réparée ou remplacée par Bombardier Produits Récréatifs Inc.

PIÈCES COUVERTES :

1. Collier(s)*
2. Bouchon du réservoir d'essence
3. Conduite de carburant
4. Raccord(s) de canalisation d'essence
5. Réservoir d'essence
6. Soupape(s) de surpression*
7. Tuyau(x) de vapeur
8. Les autres pièces ne figurant pas sur cette liste qui ont une incidence sur le système de contrôle des émissions par évaporation

* Remarque : En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE :

Le propriétaire d'une motomarine, en tant que tel, est responsable de l'entretien obligatoire stipulé dans le Guide du conducteur. Bombardier Produits Récréatifs inc. recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre motomarine; toutefois, Bombardier Produits Récréatifs inc. ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus

Le propriétaire d'une motomarine, en tant que tel, doit néanmoins savoir que Bombardier Produits Récréatifs inc. peut refuser d'appliquer la garantie si la défektivité de la motomarine ou d'une partie de celle-ci est due à un abus, une négligence, un entretien non correct ou des modifications non approuvées.

Il vous incombe de présenter votre motomarine à un concessionnaire autorisé BRP dès qu'un problème survient. Les réparations sous garantie doivent être complétées dans un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours civils. Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités dans le cadre de la garantie, contacter le Groupe d'assistance à la clientèle de Bombardier Produits Récréatifs inc. au 1 888 272-9222

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : MOTOMARINES SEA-DOO® 2018

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit ses MOTOMARINES SEA-DOO 2018 (« motomarine ») vendues par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des motomarines Sea-Doo (« Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo ») hors du Canada, des 50 États américains, des pays membres de l'Espace économique européen («EEE») (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEE »), des pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) (« CEI ») et de la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motomarine a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. (POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).

Ni le Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- Le remplacement des pièces suite à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, un mauvais usage, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, une utilisation inappropriée, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un accident, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation d'essences, d'huiles ou de lubrifiants qui ne sont pas adaptés au produit (reportez-vous au Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages liés à l'enduit de gel y compris entre autres les défauts, boursouflures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages non raisonnablement prévisibles, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les frais de transport, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus ou le temps d'absence dû à un travail d'entretien.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de :

1. DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale.

Il s'agit d'une période de garantie minimale qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie pertinent, selon le cas. Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie. Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Rien dans ces modalités de la garantie devraient être utilisées pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la Competition and Consumer Act 2010 (Cth), y compris l'Australian Consumer Law ou toute autre loi, où de le faire serait contraire à cette loi, ou faire en sorte qu'une partie des présentes modalités soit non avenue. Les avantages qui vous sont donnés sous cette garantie limitée sont en plus des autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

Nos produits viennent avec des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu l'Australian Consumer Law. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit d'avoir les produits réparés ou remplacés si les produits ne parviennent pas à être de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont respectées :

- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/ Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;

- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2018 doit avoir été achetée dans le pays ou dans l'union de pays où le propriétaire réside.
- L'entretien périodique indiqué dans le Guide du conducteur doit être exécuté ponctuellement afin de maintenir la couverture de la garantie. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce, pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition qu'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Il est recommandé de parler du problème chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du responsable de service ou du propriétaire.

Si le différend n'est toujours pas résolu, communiquez avec BRP en remplissant un formulaire de contact du client à www.brp.com ou communiquez avec BRP par la poste à l'une des adresses énumérées sous la rubrique *NOUS JOINDRE* de ce guide.

* Dans les pays membres de l'EEE, BRP European Distribution S.A. et d'autres sociétés affiliées de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits.

© 2017 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : MOTOMARINES SEA-DOO® 2018

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc («BRP»)* garantit ses **MOTOMARINES SEA-DOO 2018** (« motomarine ») vendues par des distributeurs ou concessionnaires autorisés par BRP à distribuer les motomarines Sea-Doo (« Distributeurs/Concessionnaires Sea-Doo ») dans les pays membres de l'Espace économique européen (« EEE ») (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne de même que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), dans les pays membres de la Communauté des états indépendants (« CEI ») (y compris l'Ukraine et le Turkménistan), et en Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période et aux conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) la motomarine Sea-Doo a été utilisée dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification de la motomarine Sea-Doo a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie; ou (3) la motomarine Sea-Doo a été modifiée dans le but de changer son utilisation première.

2. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACÉ TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni le Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3. EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- Le remplacement des pièces suite à l'usure normale;
- Les pièces et les services d'entretien de routine, y compris entre autres les mises au point, les réglages, les changements d'huile, de lubrifiant et de liquide de refroidissement, le remplacement des bougies, de pompes à eau et d'autres items similaires;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, un mauvais usage, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, une utilisation inappropriée, ou l'utilisation du produit de façon non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion d'eau ou d'un objet, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'un blocage par ingestion d'un objet au système de refroidissement ou de la pompe;
- Les dommages liés à l'enduit de gel y compris entre autres les défauts, boursouflures, fissures d'apparence cosmétique; ou la délamination de la fibre de verre due aux boursouflures, craquements, rainures et fissures superficielles; et
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de :

1. Vingt quatre mois (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou récréative.
2. QUATRE (4) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale.
Une motomarine est considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est utilisée pour générer un revenu ou dans le cadre d'un emploi à n'importe quel moment durant la période de garantie.
Une motomarine est aussi considérée comme étant utilisée commercialement lorsqu'elle est identifiée ou immatriculée pour utilisation commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes sont respectées :

- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé à distribuer des produits Sea-Doo dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- La motomarine Sea-Doo 2018 doit être enregistrée en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé;
- La motomarine Sea-Doo 2018 doit avoir été achetée à l'intérieur de l'EEE par un résident de l'EEE, dans la CEI pour les résidents de la CEI et en Turquie pour les résidents de la Turquie;
- L'entretien périodique indiqué dans le Guide du conducteur doit être exécuté ponctuellement afin de maintenir la couverture de la garantie. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser la motomarine Sea-Doo dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7. CE QUE BRP FERA

Dans la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente de la motomarine Sea-Doo au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que la motomarine Sea-Doo se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, ou pour les résidents de l'EEE, si l'entretien est requis en dehors de l'EEE, et pour les résidents de la CEI, si l'entretien est requis à l'extérieur de la CEI, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses termes et conditions, sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Sea-Doo autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. Il est recommandé de parler du problème chez le distributeur/concessionnaire Sea-Doo autorisé en présence du responsable de service ou du propriétaire.

Si le différend n'est toujours pas résolu, communiquez avec BRP en remplissant un formulaire de contact du client à www.brp.com ou communiquez avec BRP par la poste à l'une des adresses énumérées sous la rubrique *NOUS JOINDRE* de ce guide.

MODALITÉS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les modalités suivantes ne sont applicables qu'aux produits vendus en France :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de marchandises similaires à cet égard et, le cas échéant :
 - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

***Cette page est
laissée intentionnellement en blanc***

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. De plus, BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Pour exercer votre droit de consulter ou de corriger les renseignements qui vous concernent, ou pour être retiré de la liste de destinataires du marketing direct, veuillez communiquer avec BRP.

Par courriel : **privacyofficer@brp.com**

Par courrier : BRP
Conseiller juridique principal, la protection des renseignements personnels
726, rue St-Joseph
Valcourt (QC)
Canada
J0E 2L0

NOUS JOINDRE

www.brp.com

Amérique du Nord

565, rue de la Montagne,
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada

Sturtevant, Wisconsin, U.S.A.
10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177
États-Unis

Ferrocarril 202
Parque Ind. Querétaro, Lote2-B
76220
Santa Rosa Jáuregui, Oro., Mexique

Europe

Skaldenstraat 125
B-9042 Gent
Belgique

Itterpark 11
D-40724 Hilden
Allemagne

ARTEPARC Bâtiment B
Route de la côte d'Azur, Le Canet
13590 Meyreuil
France

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Norvège

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

Formvägen 16
S-906 21 Umeå
Suède

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne
Suisse

Océanie

6 Lord Street
Lakes Business Park
Botany, NSW 2019
Australie

Amérique du Sud

Rua James Clerck Maxwell, 230
TechnoPark Campinas SP 13069-380 Brésil

Asie

15/F Parale Mitsui Building,8
Higashida-Cho, Kawasaki-ku
Kawasaki 210-0005
Japon

Room Dubai, level 12, Platinum Tower
233 Tai Cang Road
Xintiandi, Lu Wan District
Shanghai 200020
PR Chine

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire de l'embarcation, veuillez aviser BRP :

- En prenant contact avec un concessionnaire Sea-Doo autorisé.
- **Amérique du Nord seulement** : en appelant au 1 888 272-9222.
- En postant une des cartes de changement d'adresse des pages suivantes à l'une des adresses de BRP indiquée dans la rubrique *NOUS JOINDRE* du présent guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : Si votre motomarine est volée, avisez le Service de garantie du distributeur de votre région. Veuillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification de la coque et la date à laquelle elle a été volée.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

***Cette page est
vierge intentionnellement***

***Cette page est
vierge intentionnellement***

N° DU MODÈLE DE **LA MOTOMARINE** _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE
LA COQUE (N.I.C.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU
MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____
NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

**Date d'expiration
de la garantie** _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

Doit être complété par le concessionnaire Sea-Doo autorisé au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE



219 001 839_FR

GUIDE DU CONDUCTEUR, SÉRIE GTS/GTV/GTR/WAKE / FRANÇAIS

U/M : P.C.